



Cannabis : Pratiques, réduction des risques et répression

Rapport d'enquête Techno+ / exPAIRtise



Comment lire ce rapport ?

Pour une lecture simplifiée, au début de chaque chapitre, une synthèse résume les principaux résultats développés dans le chapitre en question. Ces petites synthèses sont reproduites dans le chapitre "Résumé".

Un certain nombre de résultats bruts (graphiques représentant les réponses aux questions fermées du questionnaire) sont disponibles en annexe.

Cette action bénéficie d'un financement du Ministère de la Santé et de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie

Sommaire

RÉSUMÉ	4
Introduction	4
Méthodologie	4
Profil des répondants	5
Consommation de cannabis (THC)	5
Réduction des Risques et Cannabis	6
Consommation de CBD	6
Arnaques	7
Consommation de produits	7
Interactions et mélanges	8
Dépistage et amende forfaitaire	8
Conclusion	9
INTRODUCTION	10
MÉTHODOLOGIE	12
PROFIL DES RÉPONDANTS	13
Âge et genre	13
Région d'habitation	14
Activités	15
Niveau d'étude	16
Profils de fêtarde	17
CONSOMMATION DE CANNABIS	19
Fréquence et contexte de consommation du cannabis	20
Motivations	21
Herbe, haschich et concentrés, consommation du cannabis sous toutes ses formes	23
Les modes de consommation	25
L'ingestion	26
Blunt, pipe à eau et chillum	27
Les modes de consommation sans combustion	28
Le joint	30
RÉDUCTION DES RISQUES ET CANNABIS	34
Vaporisation	34
Auto-culture	36
Réduction de la consommation	37
CONSOMMATION DE CBD	40

ARNAQUES	47
Arnaques au CBD	47
Arnaques aux Cannabinoïdes de synthèse	48
CONSOMMATION DE PRODUITS	52
INTERACTIONS ET MÉLANGES	57
Quels produits mélangent-on avec le cannabis ?	58
Les raisons du mélange	60
Les produits qui se mélangent mal avec le cannabis	62
Description des mauvaises expériences dues à des mélanges	64
DÉPISTAGE ET AMENDE FORFAITAIRE	67
Dépistages de substances psychoactives	68
Dépistage au travail	68
Dépistage dans le cadre judiciaire	69
Dépistage dans d'autres contextes	70
Dépistage sur la route	71
Résultats et conséquences de ces dépistages cannabis	73
Amende forfaitaire - consommation de cannabis sur la voie publique	74
CONCLUSION	78
ANNEXES	81
Profil des répondants	81
Consommation de cannabis	82
Réduction des risques et cannabis	83
Consommation de CBD	84
Consommation de produits	85
Interactions et mélanges	91
Dépistage et amende forfaitaire	93
Dépistage au volant	93

1. RÉSUMÉ



a. Introduction

Avec un nombre d'expérimentateurs estimé à 17 millions¹ chez les 11-74 ans, le cannabis est de loin le **premier stupéfiant consommé en France**. C'est pourtant l'un des derniers sur lequel se penche la Réduction Des Risques (RDR). Pourtant la consommation de cannabis induit bel et bien des **risques non négligeables** (dépendance, accentuation de troubles psy, atteintes à l'appareil respiratoire...). Des risques qui peuvent être réduits via différentes **techniques de RDR qui semblent largement méconnues** en France.

Nous vous proposons, à travers ce rapport, de vous rendre compte des résultats d'une **enquête réalisée en 2021** afin de mieux comprendre à la fois les utilisations du cannabis parmi notre **public de fêtards** (fréquence, modes de consommation, polyconsommation...) et les stratégies qu'ils mettent en place pour réduire les risques. Nous avons aussi choisi de les interroger sur leurs modalités d'acquisition du cannabis et notamment sur les arnaques au CBD ou aux cannabinoïdes de synthèse qui ont défrayé la chronique cette année. Enfin, nous les avons questionnés sur l'application de certaines lois (dépistage routier et amendes forfaitaires).

b. Méthodologie

Un questionnaire de **80 questions** a été élaboré sur Google Form puis promu via les pages Facebook de l'association et via une newsletter envoyée par email. **1187 personnes** (parmi lesquelles 985 consommateurs de cannabis) ont rempli le questionnaire en ligne, entre le 25 Avril et le 26 Mai. Les données ont ensuite été **analysées manuellement et via Google Form et Google Data Studio**.

¹ <https://www.ofdt.fr/produits-et-addictions/vue-d-ensemble/#conso>

c. Profil des répondants

La tranche d'âge la plus représentée est 25-34 ans, suivie de près par les 35-64 ans puis les 18-24 ans. Il y a 63 % d'hommes contre 33 % de femmes **et la moitié des répondants sont salariés**.

Un peu plus du tiers, 37,8 % des répondants ont un niveau d'étude bac+2 ou bac+3. Les répondants ayant le niveau Bac ou le niveau lycée (dont CAP, BEP) représentent 31,6 %. Les répondants ayant « Bac +4 et plus » représentent 24,8 % (19 % + 5,8 %).

Il est toujours difficile de déterminer le profil de notre public mais cela semble coller avec les caractéristiques du public lors des fêtes techno sur lesquelles nous intervenons. On remarque d'ailleurs que les régions où Techno+ possède des antennes ainsi que celles où nous avons des partenaires proches et actifs sont les plus représentées.

Comme on pouvait s'y attendre, les répondants ont habituellement des pratiques festives régulières mais la covid-19 a impacté leur fréquence de sortie. On observe en effet, qu'une partie importante de l'échantillon a soit arrêté de faire la fête ou l'a fait bien moins souvent.

Si le lien de l'échantillon avec le milieu Techno est bien établi, c'est en soirée privée, dans les bars et festivals que les répondants sortent le plus souvent.

d. Consommation de cannabis (THC)

Le cannabis (au THC) apparaît comme un produit très consommé parmi les personnes ayant répondu à notre questionnaire. Seuls 5,6 % d'entre eux n'en ont jamais consommé et **57 % des consommateurs actifs en consomment quotidiennement**. Interrogés sur leurs motivations, ce sont d'abord **les réponses ayant trait à la détente qui arrivent en tête**, suivies par celles sur le **plaisir de fumer** indépendamment de l'effet psychoactif (le goût, le geste...), puis les réponses portant sur la **stimulation** induite par le cannabis et, enfin, les **utilisations auto-thérapeutiques** (douleurs, angoisses...).

Au niveau des types de produits consommés, **l'herbe arrive devant la résine**, (1,5 à 1,9 fois plus consommée, en fonction de la fréquence de consommation) et les extractions sont loin derrière, leur consommation semblant corrélée à l'accès à du cannabis auto-produit.

Quant aux modes de consommation, **le joint arrive largement en tête** (seul 1 des consommateurs de cannabis interrogé n'a jamais fumé de joint !) mais d'autres modes de consommation existent. L'ingestion est expérimentée par 75 % des consommateurs quoique de façon ponctuelle (seuls 3,5 % ingèrent du cannabis plus de d'1 fois/mois). Le blunt ou le bang (pipe à eau) ont aussi leurs amateurs, mais sur le bang, on remarque surtout le nombre de personnes déclarant avoir arrêté ce mode de consommation qui semble surtout privilégié par les plus jeunes.

L'inhalation sans combustion, excellent moyen de réduire les risques liés au cannabis demeure peu utilisée. Seuls 4 % des consommateurs vapent (e-liquides) plus d'une fois par an. Si **la vaporisation (forme brute) s'en sort mieux (28,1 % d'utilisation au moins une fois par an)**, force est de constater que les gros fumeurs (les plus à risques) ne se sont pas appropriés cet outil. Ils ne sont que 9 % à vaporiser quotidiennement !

e. Réduction des Risques et Cannabis

La première chose à remarquer est que, **interrogés sur l'efficacité de la vaporisation pour réduire les risques liés à l'inhalation de cannabis, 25 % des sondés répondent "je ne sais pas" et 19 % qualifient les bénéfices de ce mode de consommation de modérés.** Cela explique en partie le fait que la vaporisation semble aussi peu développée (57 % n'ont jamais essayé et parmi ceux qui vaporisent, seuls 9 % l'utilisent quotidiennement). Les répondants avancent aussi d'autres raisons comme le coût, l'encombrement, la difficulté à changer ses habitudes... Autant d'arguments pour une éventuelle action visant à favoriser le développement de la vaporisation en faisant connaître ses bénéfices sur la santé mais aussi les innovations techniques qui ont largement amélioré l'outil au cours des 15 dernières années.

Ensuite, interrogés sur l'auto-culture, **près de 90 % des consommateurs de cannabis interrogés déclarent consommer parfois (46 %), souvent (25,4 %) ou toujours (17,3 %) des variétés auto-produites** par eux-mêmes ou des amis. On note que l'utilisation de cannabis auto-cultivée augmente avec l'âge des répondants.

Enfin, on apprend que **seuls 25 % des sondés n'ont pas essayé à un moment de réduire leur consommation !** La majorité des sondés (41 %) déclare être parvenue à réduire lorsqu'ils en avaient envie. Une bonne part (23 %) explique réussir à diminuer leur consommation mais devoir recommencer ce processus régulièrement car leur consommation finit par ré-augmenter. Une minorité non négligeable déclare ne pas y arriver (6,4 %) ou ne pas s'en sentir capable (3,4 %), ce qui confirme l'existence d'une frange de consommateurs ayant des difficultés à maîtriser leur consommation. Parmi les "substituts" utilisés, le cannabis CBD (- de 0,2 % de THC) est de loin le plus cité, avant les plantes, les médicaments sur ordonnance et sans ordonnance. **Le cannabis au CBD, avec son goût et son odeur proche du cannabis et sa similarité d'utilisation (rituels...) apparaît donc comme une aide possible à la diminution de la consommation de cannabis.**

f. Consommation de CBD

Environ **la moitié des personnes interrogées consomment du CBD sans qu'on puisse leur trouver de particularités en termes d'âge, de genre, de niveau d'étude etc.** Parmi elles, **un quart utilise ce produit quotidiennement et 20 % plusieurs fois par semaine.**

L'immense **majorité (80 %) consomme le CBD sous forme organique** (herbe, résine, extractions) pauvre en THC comme on en trouve facilement en boutique et sur le net. **Toutefois près d'un quart consomme des variétés à la fois riches en CBD et en THC** (généralement produite en auto-culture). Les compléments alimentaires et les e-liquides sont beaucoup moins consommés (10 %).

Comme pour le cannabis "classique", c'est majoritairement sous forme de joints que le CBD est consommé (87 % dont 60 % exclusivement ainsi) quoique l'ingestion, la vaporisation et la vape concernent des franges non négligeables des consommateurs (entre 10 % et 15 %).

La consommation de CBD apparaît comme une pratique émergente (seul un quart des consommateurs utilise ce produit depuis plus de deux ans), **probablement accélérée par les confinements et les difficultés d'accès au cannabis "classique" qu'ils ont entraîné.** En effet, le CBD

apparaît comme un substitut du cannabis classique. Interrogés sur ce qu'ils apprécient dans ce produit, les consommateurs mettent en avant **son goût proche du cannabis (THC)**, la légère relaxation qu'il peut apporter tout en permettant de rester net et en limitant les angoisses, tachycardie etc, ainsi que sa facilité d'accès et sa légalité.

g. Arnaques

Parmi les 985 fumeurs de cannabis interrogés, 19,7 % pensent s'être déjà fait arnaquer en achetant du cannabis au CBD (sans THC) à la place de cannabis "classique". Cette pratique semble en développement (pour 93 % des personnes s'étant fait arnaquer ainsi, la dernière arnaque date de moins de 2 ans) et concerne surtout l'herbe même si la résine n'est pas épargnée.

9 % des fumeurs de cannabis interrogés pensent avoir acheté des cannabinoïdes de synthèse à la place de cannabis "classique" et 22,5 % ont des doutes. Parmi ces 9 %, le nombre moyen est de 2,35 arnaques par personne et la dernière arnaque remonte à moins d'un an dans 63 % des cas. Interrogés sur les raisons qui leur ont fait penser qu'il s'agissait de cannabinoïdes de synthèse, **la majorité évoque des effets secondaires parfois lourds (hallucinations, crise psychotique...)**, puis l'aspect et l'odeur du produit, ce qui laisse supposer que selon les cas, le "support" enrichi en cannabinoïdes peut être constitué de simples débris végétaux (faciles à différencier du cannabis) ou bien de cannabis CBD (beaucoup plus proche du cannabis "classique").

h. Consommation de produits

La plupart des répondants (943) consomment d'autres substances psychoactives que le cannabis. Toutefois, **celle-ci reste la substance consommée par le plus grand nombre de personnes** (955 dont 57 % l'utilisent quotidiennement), **devançant même l'alcool** (862 consommateurs dont la moitié en consomme plusieurs fois par semaine).

Les seules autres substances à être consommées régulièrement (Plusieurs fois par semaine) par une proportion importante de consommateurs (21,5 %) sont les opioïdes (les autres produits totalisent moins de 4 % de consommateurs quotidiens). Cela s'explique peut-être par le fait que l'alcool et les opioïdes, peuvent provoquer une forte dépendance aussi bien psychique (quête du produit) que physique (état de manque).

En ce qui concerne le nombre total de consommateurs, on voit apparaître (par ordre décroissant) : la MDMA (603 consommateurs), les champignons (590), la cocaïne (558), le LSD (536), la kétamine (443), le poppers (386), le speed (381), le protoxyde d'azote (257), les opioïdes (144), la DMT (118), les cathinones (99) et enfin le GHB/GBL (51)

A noter que 90 % des consommateurs de DMT, de protoxyde d'azote, de GHB/GBL, de champignons et de MDMA en ont un usage occasionnel ("Moins d'une fois par an" à "Plus d'une fois par an et moins d'une fois par mois"). Et c'est aussi le cas de plus de 80 % des consommateurs de LSD, poppers, cathinones et speed.

i. Interactions et mélanges

Sur 943 personnes consommant des substances psychoactives, 804 en consomment quand elles sont sous l'effet du cannabis et inversement. Selon les produits, la proportion de consommateurs qui mélangent avec le cannabis varie de 50 % (DMT) à 93 % (alcool). La majorité de ceux qui mélangent cannabis et produit, **ne le fait pas pour moduler les effets de ces produits, ce qui est particulièrement vrai pour les consommateurs de stimulants.** Ces derniers utilisent plutôt le cannabis pour la descente, tandis que les consommateurs d'hallucinogènes et de déprimeurs l'utilisent surtout pour amplifier les effets.

371 personnes (46,1 % des réponses) rapportent n'avoir jamais été mal (bad trips, angoisse...) en mélangeant le cannabis avec d'autres substances psychoactives. L'alcool est le produit le plus cité dans les mélanges "problématiques" (40 % de ceux qui consomment alcool et cannabis). Globalement les produits les plus mélangés avec le cannabis sont aussi ceux accusés de s'y mélanger le plus mal. Certainement parce que les personnes ont plus eu l'occasion de vivre de mauvaises expériences liées à ces mélanges qu'avec des produits qu'elles ne connaissent pas. **Indépendamment de ce biais, les hallucinogènes semblent plus souvent liés à des mauvais mélanges.**

Pour décrire ces mauvaises expériences, les problèmes les plus cités sont les bad trips (57 mentions), l'angoisse (58) et les crises de parano (44). Viennent ensuite les nausées (41 occurrences) et les vomissements (84). Et enfin on trouve la série "palpitations" / "tachycardie" / "accélération cardiaque" / "arythmie" (30 mentions au total) et celle de la "fatigue" / "coup de barre" / "grande fatigue" / "fatigue extrême", "somnolence" / "dodo" / "s'endormir" / "mollesse" / "mollusque" avec chacune une trentaine de mention. Le type de produit mélangé avec l'alcool détermine en partie les symptômes décrits dans les réponses.

j. Dépistage et amende forfaitaire

Le contexte routier apparaît comme le plus propice au dépistage de substances psychoactives. C'est dans cette situation que 329 personnes se sont faites tester contre 31 personnes dans le cadre de leur travail, 73 personnes dans une affaire judiciaire et 83 personnes dans d'autres contextes. En croisant les données, on s'aperçoit que **l'âge et la région de résidence des personnes semblent être les deux facteurs les plus impactant : les 24-34 ans et les Bretons semblent largement plus susceptibles que les autres de subir des tests au volant.**

En termes de fréquence, le cadre professionnel (3,5 dépistages par personne dépistée dans ce cadre en moyenne) arrive juste devant la route (3,2 dépistages par personne). Si cela s'explique facilement lorsque l'on est dans un cadre professionnel à risque, cela s'entend un peu moins pour le contexte routier. Si seulement un tiers des répondants a déjà vécu un dépistage routier, ceux qui ont été dépistés dans ce cadre l'ont été plus de 3 fois par personne ! On peut se demander quelle en est la raison...

Parmi ces dépistages routiers (619 résultats sur 1040 tests) : 197 étaient positifs confirmés aux stupéfiants, 187 étaient des "faux négatifs", 235 étaient positifs au cannabis. En ce qui concerne les résultats positifs au cannabis : 30 dépistages positifs n'ont a priori mené à aucune poursuite, 151

dépistages positifs ont mené à une suspension du permis de conduire, 54 dépistages positifs ont mené à une perte du permis.

Sur les 1187 répondants à ce questionnaire, **107 personnes ont été verbalisées une ou plusieurs fois pour usage de cannabis sur la voie publique, parmi lesquelles 43 % de 18-24 ans et une sur-représentation des habitants de Nouvelle Aquitaine et surtout d'Auvergne Rhônes Alpes**. Cela représente une moyenne de 1,54 amende par personne.

k. Conclusion

Pour conclure ce rapport, nous aimerions d'abord **remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre** à notre long questionnaire.

Bien que ça ne soit pas d'usage, nous avons choisi de mettre en exergue les éléments qui nous semblent appeler de façon urgente à des actions d'information et de RDR :

- L'enquête confirme **une très faible appropriation par notre public, des modes de consommation sans combustion**. Et ce alors même qu'ils permettent de supprimer l'essentiel de la nocivité sur l'appareil respiratoire du cannabis. Il semble **urgent d'informer le public sur le fait qu'il existe désormais des vaporisateurs portables, bon marchés et permettant de vaporiser de l'herbe et même du haschich**.
- **La proportion de personnes déclarant avoir été victime d'arnaques aux cannabinoïdes de synthèse est inquiétante** (9 % des consommateurs de cannabis + 22 % qui déclarent avoir des doutes). Sachant que ce type d'arnaques comporte des risques sérieux, **informer le public sur les critères permettant de reconnaître ces arnaques et promouvoir la consommation de toutes petites quantités** de chaque échantillon de cannabis acheté (afin de s'assurer qu'il s'agisse bien de cannabis) apparaît comme essentiel.
- Cette étude montre **des taux très élevés de mélanges cannabis + autre substance, avec une sous estimation de certains risques induits par ces mélanges**. Ces résultats plaident donc pour le développement d'actions visant à avertir notre public de ces risques.
- **227 personnes déclarent consommer du CBD pour rester dans la légalité**. Pour autant, **la grande majorité des consommateurs interrogés (80 %) le consomment sous formes de composés organiques qui peuvent contenir des traces de THC**. Sont-ils alors vraiment assurés de passer sans problèmes des tests salivaires ?

2. INTRODUCTION

Résumé

Avec un nombre d'expérimentateurs estimé à 17 millions² chez les 11-74 ans, le cannabis est de loin le **premier stupéfiant consommé en France**. C'est pourtant l'un des derniers sur lequel se penche la Réduction Des Risques (RDR). Pourtant la consommation de cannabis induit bel et bien des **risques non négligeables** (dépendance, accentuation de troubles psy, atteintes à l'appareil respiratoire...). Des risques qui peuvent être réduits via différentes **techniques de RDR qui semblent largement méconnues** en France.

Nous vous proposons, à travers ce rapport, de vous rendre compte des résultats d'une **enquête réalisée en 2021** afin de mieux comprendre à la fois les utilisations du cannabis parmi notre **public de fêtards** (fréquence, modes de consommation, polyconsommation...) et les stratégies qu'ils mettent en place pour réduire les risques. Nous avons aussi choisi de les interroger sur leurs modalités d'acquisition du cannabis et notamment sur les arnaques au CBD ou aux cannabinoïdes de synthèse qui ont défrayé la chronique cette année. Enfin, nous les avons questionnés sur l'application de certaines lois (dépistage routier et amendes forfaitaires).

Consommé depuis la nuit des temps, le cannabis déclenche régulièrement les passions, que l'on soit adepte ou non. Avec un nombre d'expérimentateurs estimé à 17 millions³ chez les 11-74 ans, c'est de loin le **premier stupéfiant consommé en France**.

C'est pourtant l'un des derniers sur lequel se penche la Réduction Des Risques (RDR) en milieu festif. La faute certainement à sa **faible dangerosité** relativement aux autres produits psychoactifs (du rapport Roques aux études de D. Nutt⁴, ce point fait désormais l'objet d'un consensus fort), ainsi - peut-être - qu'à la "banalisation" qui entoure son usage. Au sein de Techno+, nous constatons que **le cannabis est l'un des produits les plus visibles sur le milieu festif. Pour autant, le cannabis est certainement le produit que nous connaissons le moins** (peu de temps passé dessus lors des formations, peu d'informations récoltées via notre dispositif de veille, etc).

Pourtant la consommation de cannabis induit bel et bien des **risques non négligeables** (dépendance, accentuation de troubles psy, atteintes à l'appareil respiratoire...). Des risques qui peuvent être réduits via différentes **techniques de RDR qui semblent largement méconnues** en France alors même qu'elles sont en plein développement dans d'autres pays (il suffit de voir le boom de la vaporisation aux USA ou dans d'autres pays Européens).

C'est pour toutes ces raisons que nous avons saisi l'opportunité que nous a offert le financement du projet exPAIRTtise (et plus précisément de son axe 4 : veille) pour entamer un travail sur ce sujet.

² <https://www.ofdt.fr/produits-et-addictions/vue-d-ensemble/#conso>

³ <https://www.ofdt.fr/produits-et-addictions/vue-d-ensemble/#conso>

⁴ Le graphique de synthèse de l'étude de D. Nutt est visible ici :

https://els-jbs-prod-cdn.jbs.elsevierhealth.com/cms/attachment/3057ee9e-1417-45a4-846b-61b0efdb42e5/g_r4_lrg.jpg Nutt D, King LA, Saulsbury W, Blakemore C, **Development of a rational scale to assess the harm of drugs of potential misuse.**, *Lancet*. 2007; **369**: 1047-1053.

Nous vous proposons, à travers ce rapport, de vous rendre compte des résultats d'une **enquête réalisée en 2021** afin de mieux comprendre à la fois les utilisations du cannabis parmi notre **public de fêtards** (fréquence, modes de consommation, polyconsommation...) et des stratégies mises en place pour réduire les risques. Nous avons aussi choisi d'interroger les participants aux fêtes techno sur leurs modalités d'acquisition du cannabis et notamment sur les arnaques au CBD ou aux cannabinoïdes de synthèse. Ces dernières ayant été à l'origine d'un certain nombre d'accidents depuis le premier confinement⁵. Enfin, nous les avons questionnés sur l'application de certaines lois (dépistage routier et amendes forfaitaires).

Nous espérons que ce travail vous permettra d'en apprendre un peu plus sur cette drogue mythique, présente en teuf et ailleurs ! Quant à nous, nous réfléchissons d'ores et déjà à comment utiliser ces résultats dans une perspective de RDR.

⁵ Voir le Point Sintès 2021-05 : <https://www.ofdt.fr/BDD/sintes/LePointSINTES07.pdf>

3. MÉTHODOLOGIE

Résumé

Un questionnaire **anonyme** de **80 questions** a été élaboré sur Google Form puis promu via les pages Facebook de l'association et via email. **1187 personnes** (parmi lesquelles 985 consommateurs de cannabis) ont rempli le questionnaire en ligne, entre le 25 avril et le 26 mai. Les données ont ensuite été **analysées manuellement et via Google Form et Google Data Studio**.

Un groupe de travail constitué des responsables de la veille de chaque antenne de l'association ainsi que de quelques volontaires intéressés (merci à eux !) s'est réuni plusieurs fois en visio afin de produire une première maquette du questionnaire en ligne. Pour des raisons pratiques nous avons opté pour Google Form. Ce questionnaire a ensuite été envoyé à tous les volontaires de Techno+ pour le tester. Les retours des volontaires nous ont permis de réaliser la version finale du questionnaire qui a ensuite été validée par les membres du conseil d'administration de l'association.

Ce **questionnaire anonyme**, comportant 80 questions majoritairement fermées et obligatoires (pour faciliter le traitement des données), a ensuite été promu via nos canaux de diffusion habituels : email , Facebook et Twitter afin de toucher majoritairement notre public. La passation proprement dite **s'est déroulée du 25 avril au 26 mai** (date de l'extraction des données pour cette analyse) et a permis à 1187 personnes de remplir notre questionnaire. Ces données ont ensuite été analysées manuellement pour les questions ouvertes et via Google Form et Google Data Studio pour les questions fermées.

Après cela, nous avons effectué une série de croisements qui nous semblaient prometteurs puis nous sommes passés à la rédaction de ce rapport. Ce dernier a ensuite été relu par les membres du groupe veille afin d'élaborer la version qui a été adressée à l'ensemble des membres de Techno+ pour une dernière relecture. Enfin, la version finale a été envoyée au Conseil d'Administration National pour validation.

4. PROFIL DES RÉPONDANTS

Résumé

La tranche d'âge la plus représentée est 25-34 ans, suivie de près par les 35-64 ans puis les 18-24 ans. Il y a 63 % d'hommes contre 33 % de femmes **et la moitié des répondants sont salariés**.

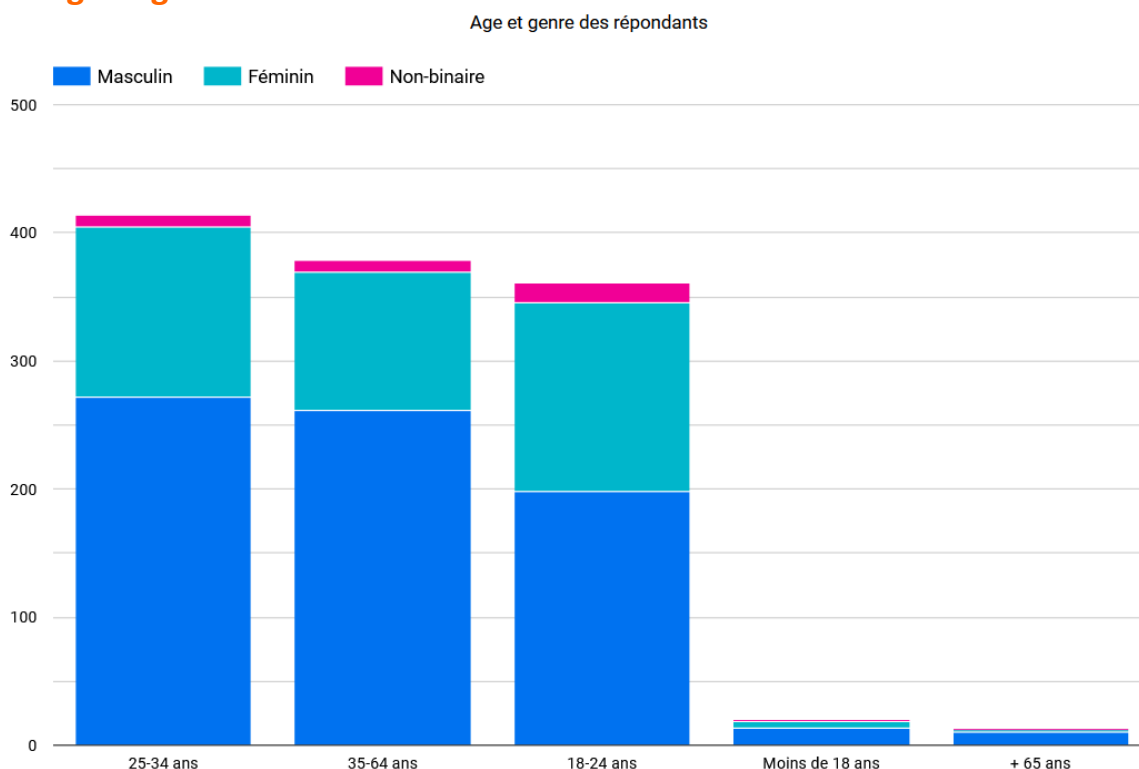
Un peu plus du tiers, 37,8 % des répondants ont un niveau d'étude bac+2 ou bac+3. Les répondants ayant le niveau Bac ou le niveau lycée (dont CAP, BEP) représentent 31,6 %. Les répondants ayant « Bac +4 et plus » représentent 24,8 % (19 % + 5,8 %).

Il est toujours difficile de déterminer le profil de notre public mais cela semble coller avec les caractéristiques du public lors des fêtes techno sur lesquelles nous intervenons. On remarque d'ailleurs que les régions où Techno+ possède des antennes ainsi que celles où nous avons des partenaires proches et actifs sont les plus représentées.

Comme on pouvait s'y attendre, les répondants ont habituellement des **pratiques festives régulières** mais la covid-19 a impacté leur fréquence de sortie. On observe en effet, qu'une partie importante de l'échantillon a soit arrêté de faire la fête ou l'a fait bien moins souvent.

Si le lien de l'échantillon avec le milieu Techno est bien établi, c'est en soirée privée, dans les bars et festivals que les répondants sortent le plus souvent.

a. Âge et genre



Les répondants semblent peut-être un peu plus âgés que notre public habituel mais restent beaucoup plus jeunes que la moyenne nationale avec **30,4 % de 18-24 ans**, pratiquement autant de **25-34 ans (34,9 %)** et 31,9 % pour les 35-64 ans. Nous avons finalement une représentation plutôt équitable des tranches d'âge 13-24, 25-24 et 35-64 mais seulement **1,68 % de mineurs** soit 20

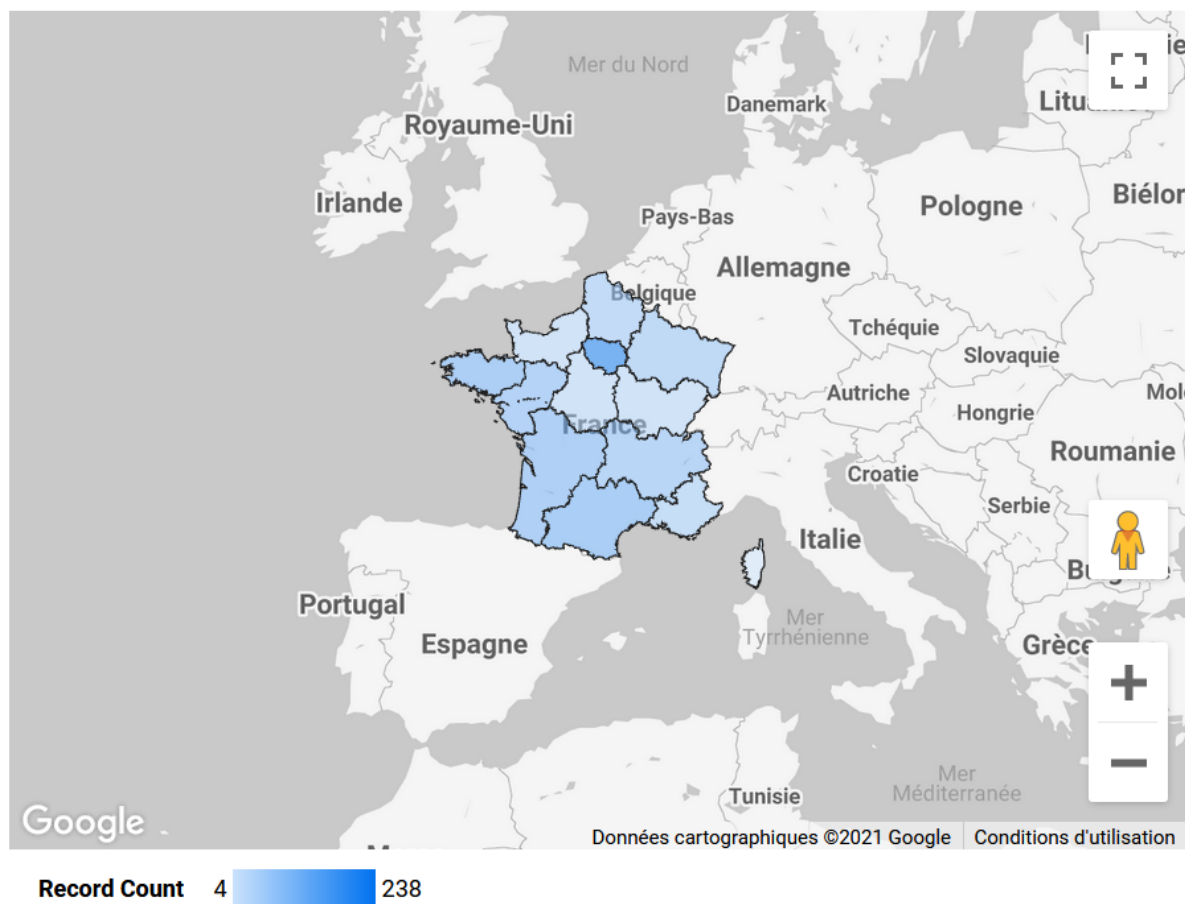
jeunes. Nous notons aussi la participation de 13 personnes de plus de 65 ans, ce qui n'est pas surprenant puisque, après 30 ans d'existence le milieu techno compte aussi quelques retraités dans ses rangs ! Cela confirme s'il en était besoin que l'intérêt pour le cannabis n'a pas d'âge, ou presque.

"J'ai 83 ans, j'ai fumé de l'herbe ou du tosh pendant plus de 10 ans et je ne suis pas mort ou toxico d'autres produits."

Témoignage recueilli via le questionnaire.

Au niveau des genres, il y a **63,6 % d'hommes** soit 755 personnes contre **33,3 % de femmes** soit 395 personnes et **3,12 % de non binares**. Cela semble conforme à la **proportion moyenne observée lors de nos interventions de terrain dans les fêtes techno**.

b. Région d'habitation

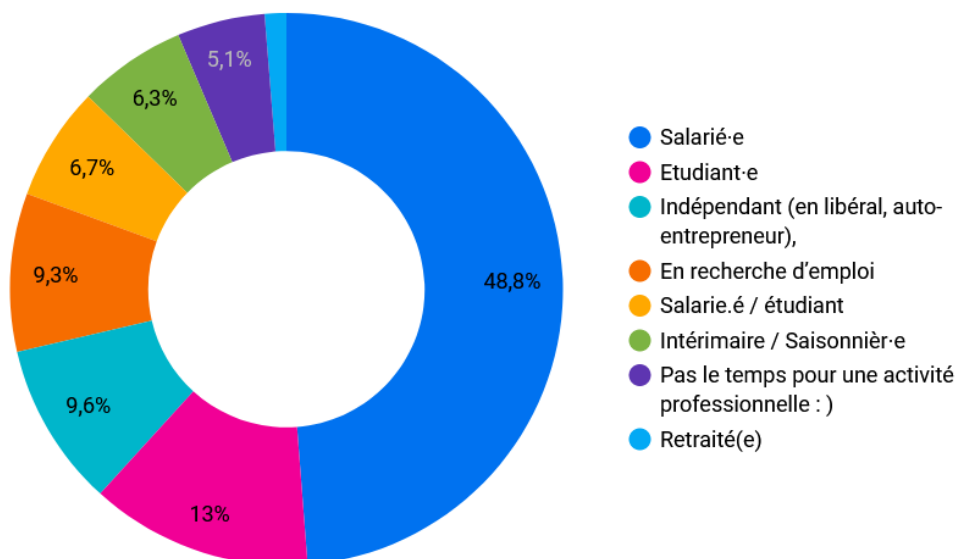


A l'image des précédents questionnaires que Techno+ mènent ces derniers temps, les régions pour lesquelles nous avons le plus de répondants sont celles où nous avons des antennes Techno+ ou limitrophe, soit **l'Île-de-France (238 formulaires)**, **la Nouvelle-Aquitaine (114)**, **les Pays de la Loire (106)** ainsi que **l'Occitanie (128)** et **la Bretagne (122 formulaires)** où nous avons aussi bon nombre de partenaires de la réduction des risques en milieu festif. Notons aussi 10 répondants résidant en France d'Outre-Mer et 36 ayant répondu "autres", qui vivent donc certainement à l'étranger.



c. Activités

Activité des répondants



Pour ce qui est de leurs activités, la moitié des sondés sont **salariés (48,8 %)** soit **579 personnes sur 1187**, auxquels on peut ajouter les **6,7 % d'étudiants** qui sont aussi **salariés** soit un **total de 55,5 %**.

Les étudiants non salariés sont quant à eux 13 % soit environ 20 % d'étudiants tous confondus.

9,3 % des sondés sont en recherche d'emploi, **6,3 %** sont **intérimaires ou saisonnier.es**, **9,6 %** sont **indépendants** et **5,1 %** cochent la case « *pas le temps pour une activité professionnelle* ». Notons aussi que **15 retraités** ont pris la peine de répondre à l'enquête.

"...Tout ça pour dire que je ne fume qu'un à 2 sticks par jour ... et je suis cadre dans une boîte du cac40, comme quoi l'habit ne fait pas le moine..."

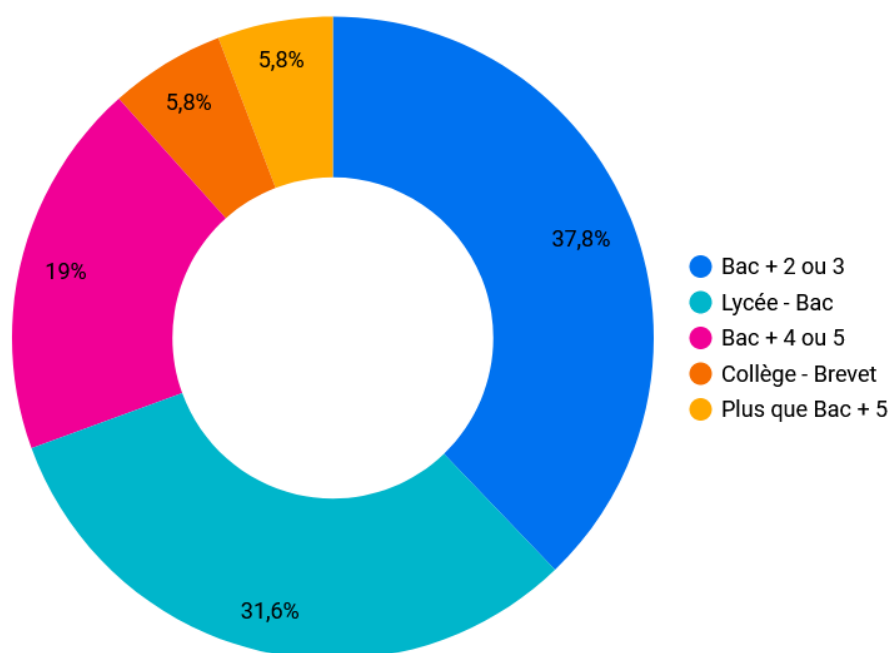
Témoignage recueilli via le questionnaire.

LE TRAFIC DU CANNABIS EMPLOIE
200 000 PERSONNES EN FRANCE...



d. Niveau d'étude

Quel est ton niveau d'étude ?



Comparé au reste de la population française ⁶ :

Les répondants ayant le **brevet ou le niveau collège** représentent **5,8 %** des répondants, soit autant qu'en population générale (environ 6 %).

Les répondants ayant le **Bac ou le niveau lycée** (dont CAP, BEP) représentent **31,6 %** de notre échantillon donc légèrement moins représenté-e-s.

⁶

<https://www.inegalites.fr/niveau-de-diplome-de-la-population>

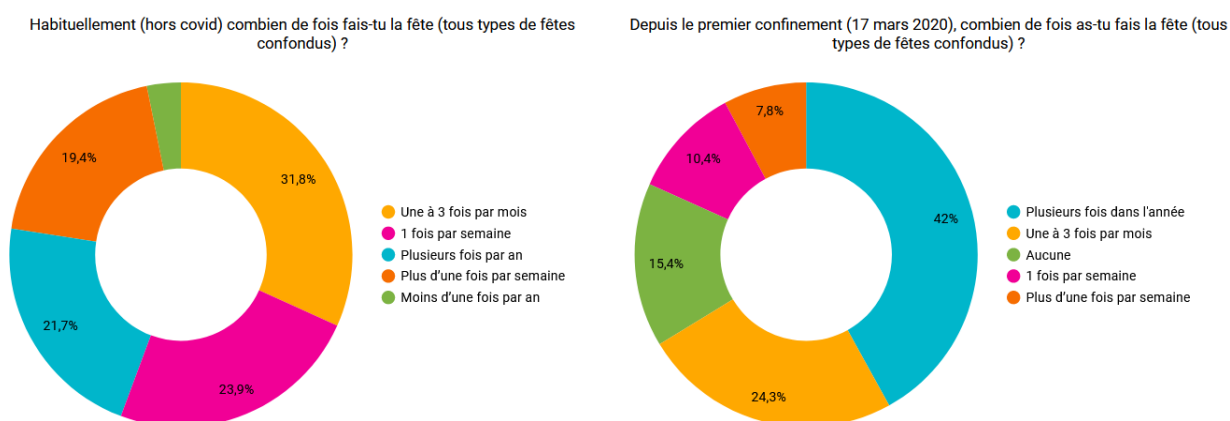
Les répondants ayant le **niveau Bac+2 ou Bac+3** sont représenté·e·s dans notre questionnaire à hauteur d'un peu plus du tiers, **37,8 % soit 449 personnes sur 1187**.

19 % des répondants ont un **niveau Bac+4 ou 5 (225 personnes)**. Et **5,8 %** ont un **niveau Bac+5 (69)**.

On a donc une population plutôt diplômée, en effet si l'on compare à la population générale, il semble que la part de Bac+2 notamment soit sur-représentée dans notre échantillon, toutefois cela est aussi dû à un effet générationnel, le niveau d'étude étant inversement proportionnel à l'âge en France.

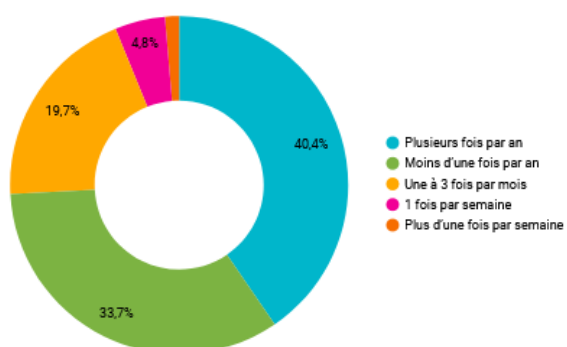
e. Profils de fêtard

Nous avons souhaité interroger les répondants pour savoir à quelle fréquence ils faisaient la fête (avant l'arrivée de la Covid-19 et après le 1er confinement) et ce en fonction du type d'événement fréquenté. Pour plus de transparence, précisons que la réponse "Jamais" n'était pas proposée pour les questions portant sur l'avant Covid. La réponse la plus proche de "Jamais" étant "Moins d'une fois par an" on peut supposer que cette fréquence est légèrement sur-représentée (par ceux qui ne faisaient déjà pas la fête du tout ou certains types de fête avant le début de la pandémie).

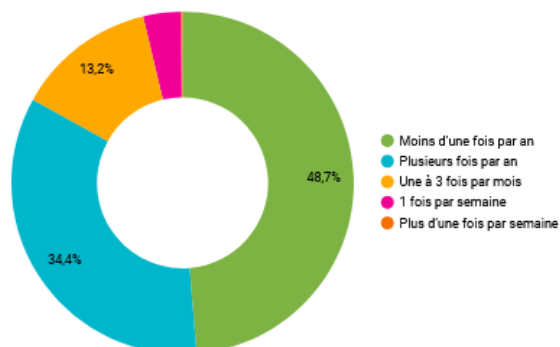


Sans grande surprise, on observe que l'arrivée de la covid-19 a amené les répondants à modifier leur fréquence de sortie. Ils ont en effet été nombreux à ne plus sortir du tout (+ 145 personnes) ou à le faire de manière plus occasionnelle (+ 240 personnes pour "Plusieurs fois dans l'année"). Et même si une minorité de l'échantillon (217) continue de faire la fête à des fréquences soutenues ("une fois par semaine" et "plusieurs fois par semaine"), ils sont environ deux fois moins nombreux à le faire.

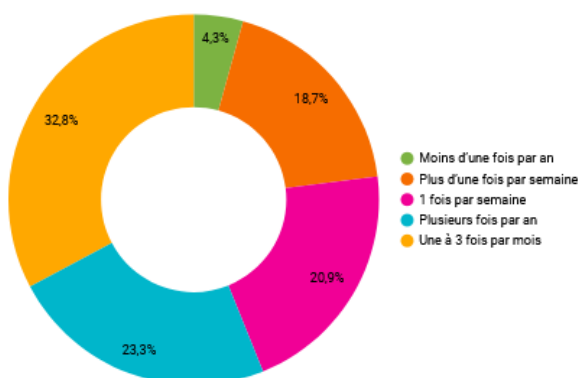
Habituellement (hors covid), combien de fois vas-tu en soirées techno (tous types d'événements techno hors free party : club, boîte, rave, festival techno...) ?



Habituellement (hors covid), combien de fois vas-tu en free-party ?



Habituellement (hors covid), combien de fois vas-tu en soirée privée (chez les potes), bar, festival (non Techno) ?



L'échantillon est constitué de personnes ayant des pratiques festives régulières. A noter, que les espaces festifs fréquentés le plus souvent sont les soirées privées, les bars et les festivals puisqu'elles sont 40 % à y aller de "une à plusieurs fois par semaine".

Pour autant, une majeure partie de ces personnes fréquentent aussi le milieu Techno. **Deux tiers des répondants vont au moins plusieurs fois par an en soirée Techno et plus de la moitié d'entre eux vont plusieurs fois par an en free-party.**

5. CONSOMMATION DE CANNABIS



Résumé

Le cannabis (au THC) apparaît comme un produit très consommé parmi les personnes ayant répondu à notre questionnaire. Seuls 5,6 % d'entre eux n'en ont jamais consommé et **57 % des consommateurs actifs en consomment quotidiennement**. Interrogés sur leurs motivations, ce sont d'abord **les réponses ayant trait à la détente qui arrivent en tête**, suivies par celles sur le **plaisir de fumer** indépendamment de l'effet psychoactif (le goût, le geste...), puis les réponses portant sur la **stimulation** induite par le cannabis et, enfin, les **utilisations auto-thérapeutiques** (douleurs, angoisses...).

Au niveau des types de produits consommés, **l'herbe arrive devant la résine**, (1,5 à 1,9 fois plus consommée, en fonction de la fréquence de consommation) et les extractions sont loin derrière, leur consommation semblant corrélée à l'accès à du cannabis auto-produit.

Quant aux modes de consommation, **le joint arrive largement en tête** (seul 1 des consommateurs de cannabis interrogé n'a jamais fumé de joint !) mais d'autres modes de consommation existent. L'ingestion est expérimentée par 75 % des consommateurs quoique de façon ponctuelle (seuls 3,5 % ingèrent du cannabis plus de d'1 fois/mois). Le blunt ou le bang (pipe à eau) ont aussi leurs amateurs, mais sur le bang, on remarque surtout le nombre de personnes déclarant avoir arrêté ce mode de consommation qui semble surtout privilégié par les plus jeunes.

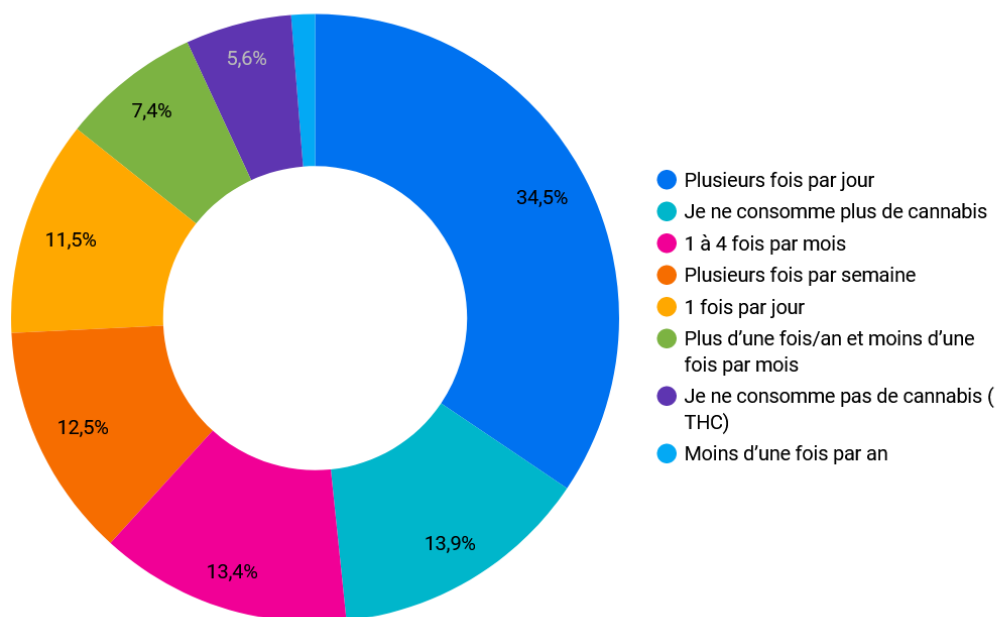
L'inhalation sans combustion, excellent moyen de réduire les risques liés au cannabis demeure peu utilisée. Seuls 4 % des consommateurs vapent (e-liquides) plus d'une fois par an. Si **la vaporisation (forme brute) s'en sort mieux (28,1 % d'utilisation au moins une fois par an)**, force est de constater que les gros fumeurs (les plus à risques) ne se sont pas appropriés cet outil. Ils ne sont que 9 % à vaporiser quotidiennement !

a. Fréquence et contexte de consommation du cannabis

Interrogés sur leur fréquence de consommation de cannabis (contenant du THC), **80 % des répondants déclarent en consommer au moins occasionnellement** et seuls 5,6 % n'en ont jamais consommé. Pour repère, selon l'OFDT en 2017, 55,2 % des 18-24 ans n'avaient jamais consommé de cannabis, soit presque 10 fois plus !

En termes de fréquence, **57 % des consommateurs actifs de cannabis interrogés en consomment quotidiennement (dont 42,8 % plusieurs fois par jour)**. On est donc bien au-dessus des chiffres nationaux, même en tenant compte de l'âge des répondants, **le cannabis demeure donc un produit extrêmement consommé par l'échantillon**.

Quelle est ta fréquence de consommation de cannabis (THC) ?



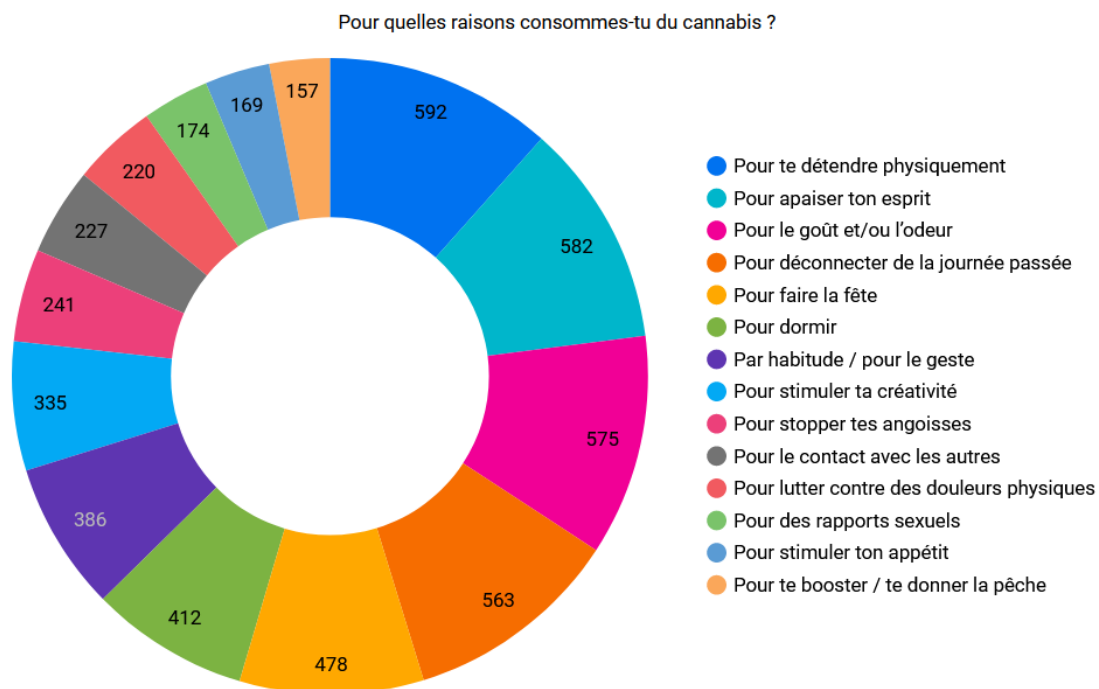
Interrogés via une question à choix multiples sur les contextes de leurs consommations de cannabis, c'est **"entre amis"** qui revient le plus souvent (coché par **84 % des consommateurs de cannabis** interrogés), suivi de près par **seul (76,5 %)**. **Deux principales utilisations** du cannabis semblent donc se distinguer : d'une part, une utilisation **sociale, festive** ("en fête" est cochée par près de **82 %** des consommateurs interrogés) et, de l'autre, une utilisation plus **solitaire**, souvent réalisée au domicile (l'item "chez moi" est coché par **92 %** d'entre eux). Ces **deux types d'utilisation** du cannabis **ont en commun** de surtout **se faire le soir (96 % des répondants)**. Notons que ces deux types d'utilisation ne s'excluent pas, ainsi ceux qui consomment exclusivement seuls sont très rares (un peu moins de 10 %), la majorité consommant donc à la fois seul et entre amis voir seul et entre amis et en couple... On remarque aussi que seuls **11,2 %** des consommateurs de cannabis interrogés déclarent **consommer au travail**. Vous trouverez en [annexe des graphiques sur les différents contextes de consommation de cannabis THC](#).

“Pour synthétiser, je fume tous les jours du thc le soir, et cbd le matin/midi au travail, quasiment que des joints (5 à 6 par jour et beaucoup le week-end). Le cannabis j'adore ça, il ne résout rien mentalement ou physiquement, il m'aide à me détendre et tout devient plus fun avec!. Je ne pense sincèrement plus du tout à arrêter, j'adore ça. Mais je souhaiterais évoluer ou améliorer ma consommation (plus de tabac, les fameuse vape?,...)”

Témoignage recueilli via le questionnaire.

b. Motivations

La question sur les motivations a été posée aux 955 consommateurs actifs de cannabis. Il s'agissait d'une question à choix multiples, chaque personne a donc pu cocher plusieurs réponses. Sur le graphique ci-dessous, les valeurs associées à chaque tranche correspondent au nombre de personnes (parmi les 955) ayant coché cette réponse.



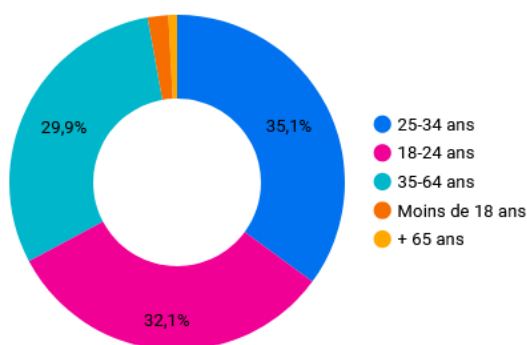
1) Se détendre : lorsqu'on leur demande pour quelles raisons ils consomment du cannabis, **ce sont les réponses qui ont trait à la relaxation qui arrivent globalement en tête.** “Se détendre” et “apaiser son esprit” sont ainsi les deux réponses les plus cochées et **“déconnecter de la journée passée”** ainsi que “pour dormir” ne sont pas loin derrière.

2) Le goût et l'odeur : 3ème réponse la plus citée, elle fait référence au plaisir de fumer un joint indépendamment de l'effet psychoactif, idée qu'on retrouve dans la réponse **“pour le geste / par habitude”** et peut être aussi dans “pour déconnecter de la journée” puisque pour certains il est probable que ce soit autant le rituel entourant la consommation que les effets de cette dernière qui permette de séparer le temps du travail de celui du loisir.

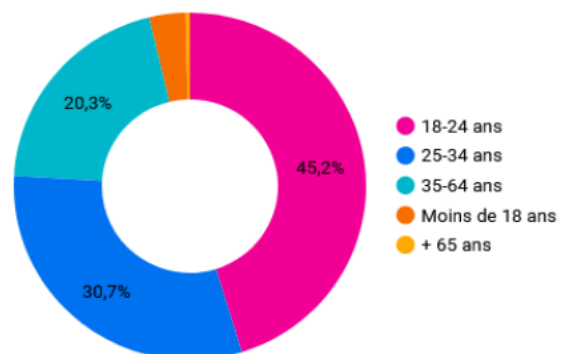
3) Pour faire la fête : déjà abordée plus haut, la fête apparaissait comme le contexte le plus plébiscité de la consommation de cannabis, c'est donc avec une certaine surprise qu'on a retrouvé cet item en cinquième position. En fait **les motivations ayant trait à une forme de stimulation induite par les effets du cannabis recueillent globalement moins de suffrages** : “pour stimuler ta créativité” arrive en 8ème position, “pour le contact avec les autres” est en dixième position, “pour des rapports sexuels” en douzième position et “pour se booster / donner la pêche” arrive tout simplement en dernière position avec 157 personnes ! Notons que ces résultats ne sont tout de même pas négligeables : ce type d'utilisation existe mais concerne moins de monde que les utilisations pour se détendre.

4) Lutter contre des problèmes : qu'il s'agisse d'**angoisses** (241 réponses), de **douleurs physiques** (220 personnes), ou de **manque d'appétit** (169 personnes), les utilisations auto-thérapeutiques du cannabis apparaissent comme minoritaires mais existent et sont loin d'être négligeables. Et ce d'autant plus qu'on peut supposer que la majorité des personnes ayant répondu à notre questionnaire ne souffre d'aucun problème de ce type. A noter, les personnes utilisant le cannabis pour lutter contre les angoisses semblent plus jeunes que les autres (cf. ci-dessous).

Âge des personnes ayant répondu à la question sur les motivations :



Âge des personnes ayant répondu "pour stopper les angoisses" à la question sur les motivations :



“Je souhaite signaler ici la détente mentale et musculaire que me procure le cannabis. Je fais un métier très dur physiquement et clairement, deux à trois joints par jour m'aident. Sans parler du fait que j'ai des grosses tendances à l'anorexie, sans la bonne fonce-dalle d'après joint je sais pas comment je tiendrais”

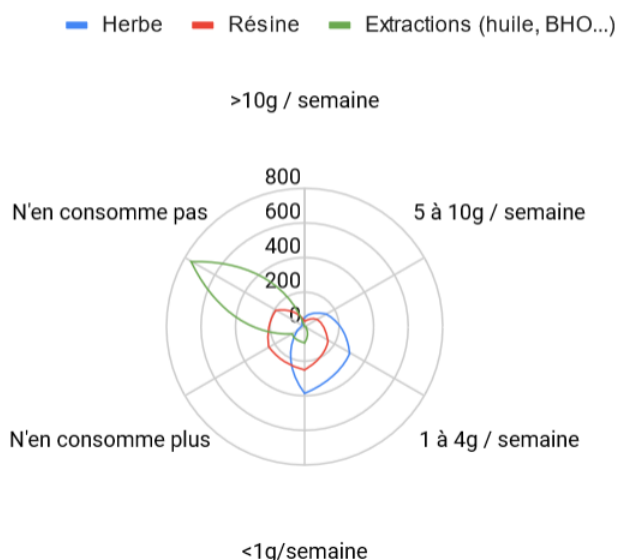
Témoignage recueilli via le questionnaire.

c. Herbe, haschich et concentrés, consommation du cannabis sous toutes ses formes



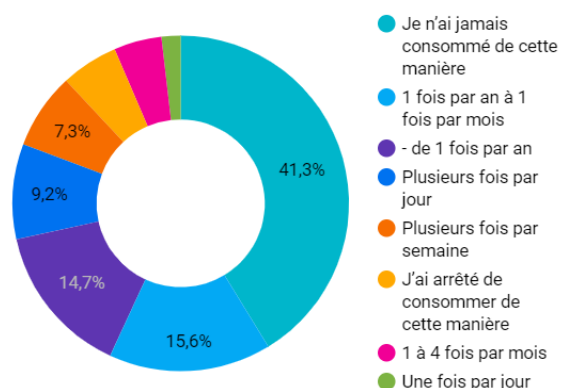
Au niveau des formes les plus consommées, **l'herbe arrive largement en tête**, et ce quelle que soit la quantité consommée par semaine, elle recueille de 1, 5 à 1,9 fois plus de réponses que la résine. De plus, sur les 955 consommateurs de cannabis interrogés, seuls 61 disent ne pas ou plus consommer d'herbe contre 434 pour la résine.

Herbe, Résine et Extractions (huile, BHO...)

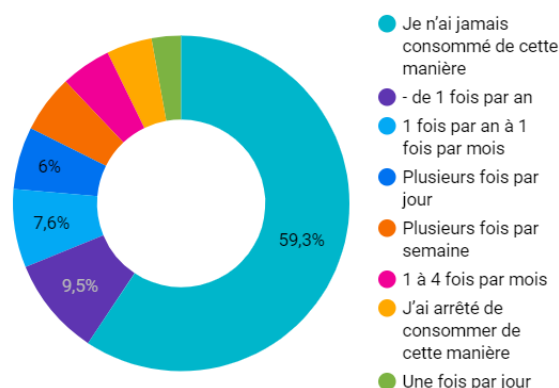


Loin derrière arrivent **les extractions, consommées par seulement 10 % des consommateurs de cannabis interrogés**. Par “extraction”, on entend des formes concentrées en THC généralement réalisées artisanalement à partir d'herbe. **Ces formes se sont surtout développées dans les pays ayant légalisé le cannabis** car leurs procédés de fabrication induisent des pertes, et nécessitent donc d'avoir accès à des quantités relativement importantes et bon marché de fleurs de cannabis. Elles sont en revanche très peu disponibles en France, et ce malgré leur intérêt. En effet, souvent plus facile à vaporiser qu'à fumer, les extractions facilitent le passage vers des modes de consommation permettant de réduire efficacement les risques liés à l'inhalation (cf. [partie 6, Vaporisation](#)).

Fréquence de vaporisation du cannabis parmi ceux qui déclarent consommer des extractions

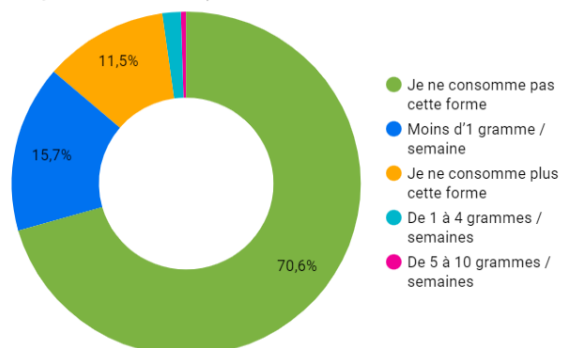


Fréquence de vaporisation du cannabis parmi ceux qui déclarent ne pas ou plus consommer d'extractions

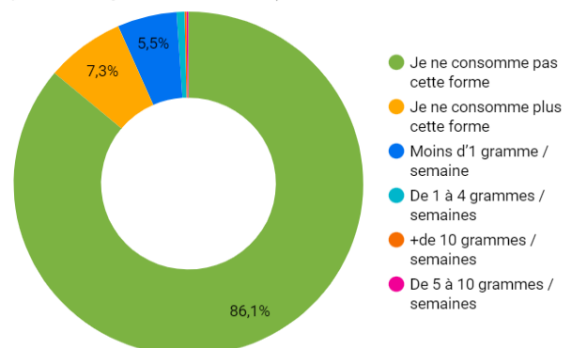


Le différentiel entre les deux graphiques ci-dessous montre que les personnes déclarant consommer du cannabis auto-produit "souvent" ou "toujours" sont trois fois plus nombreuses à consommer des extractions que les autres (18,1% contre 6,6%). Cela s'explique certainement par le coût de revient beaucoup plus faible de l'herbe auto-produite qui permet de produire des extractions sans craindre les pertes occasionnées. En permettant la production d'extractions (et donc la vaporisation), **l'auto-culture de cannabis, favorise probablement des pratiques de consommation moins risquées** (un graphique illustrant le lien entre auto-culture et vaporisation est disponible en [annexe 5](#)).

A quelle fréquence consommes-tu des extractions ?
(parmi ceux qui déclarent consommer du cannabis autoproduit "toujours" ou "souvent")



A quelle fréquence consommes-tu des extractions ?
(parmi ceux qui ne déclarent pas consommer du cannabis auto-produit "toujours" ou "souvent")



La consommation d'extractions concerne 18,1% des personnes qui déclarent consommer "souvent" ou "toujours" du cannabis auto-produit, contre seulement 6,6% des autres sondés. Cette corrélation fonctionne aussi dans l'autre sens : le recours à du cannabis auto-produit est beaucoup plus important parmi les sondés qui consomment des extractions que parmi ceux qui n'en consomment pas.

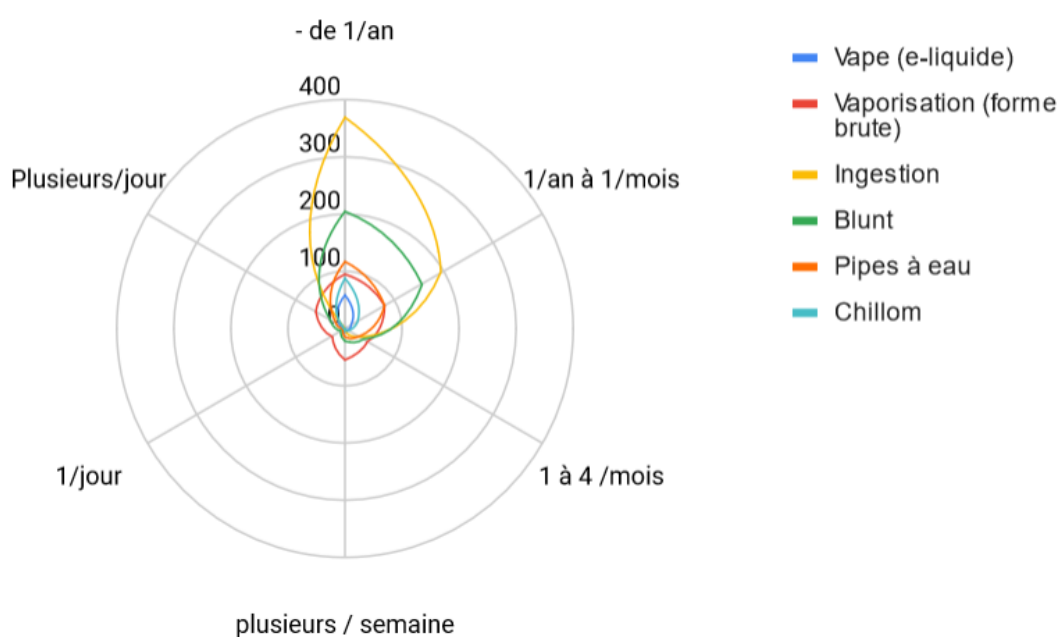
d. Les modes de consommation

Différentes formes d'administration du cannabis



Quant aux modes de consommation, c'est évidemment le joint qui est le plus utilisé puisque **moins de 3 % des consommateurs de cannabis déclarent avoir arrêté ou n'avoir jamais essayé le joint**. Ce mode de consommation se détache tellement des autres modes de consommation que nous avons choisi de lui consacrer une [partie spécifique à la fin de ce chapitre](#).

Répartition des modes de consommation par fréquence

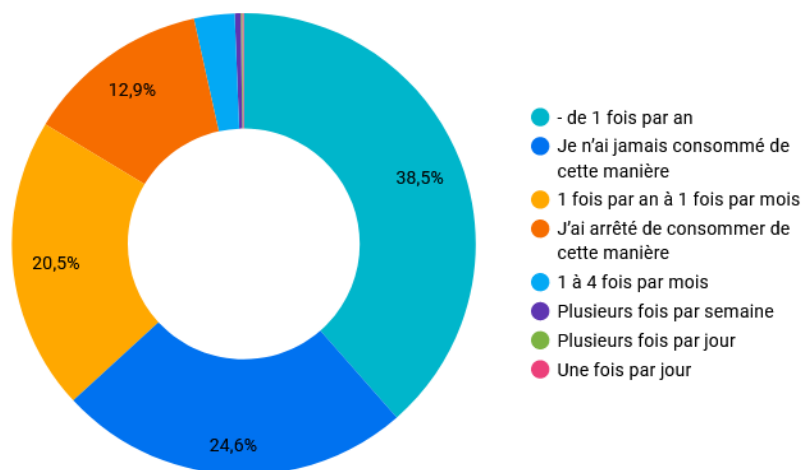




i. L'ingestion

Bien que d'usage plus rare et/ou plus occasionnel, d'autres modes de consommation existent tout de même. Ainsi, les trois quart **des consommateurs de cannabis interrogés ont déjà expérimenté l'ingestion de cannabis**. Toutefois, une immense majorité d'entre eux n'a recours à l'ingestion que de façon très occasionnelle (seuls 3,5 % des consommateurs de cannabis interrogés déclarent ingérer du cannabis plus d'une fois par mois).

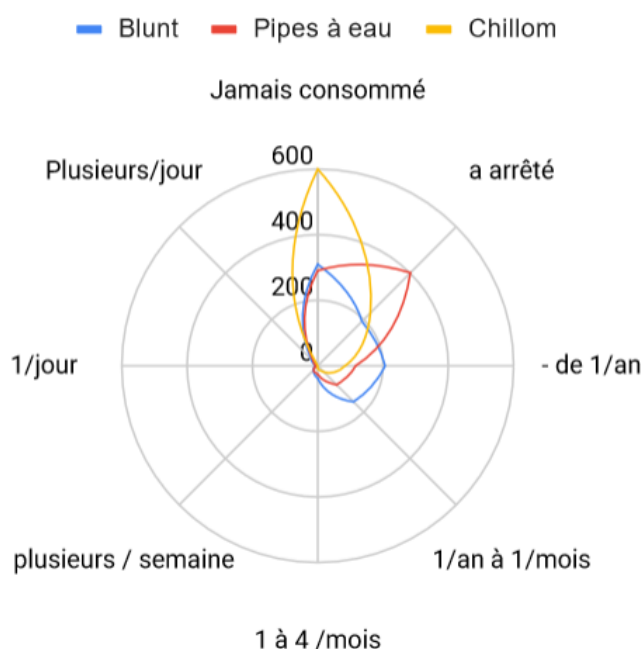
Fréquence de consommation du cannabis (THC) par ingestion ?



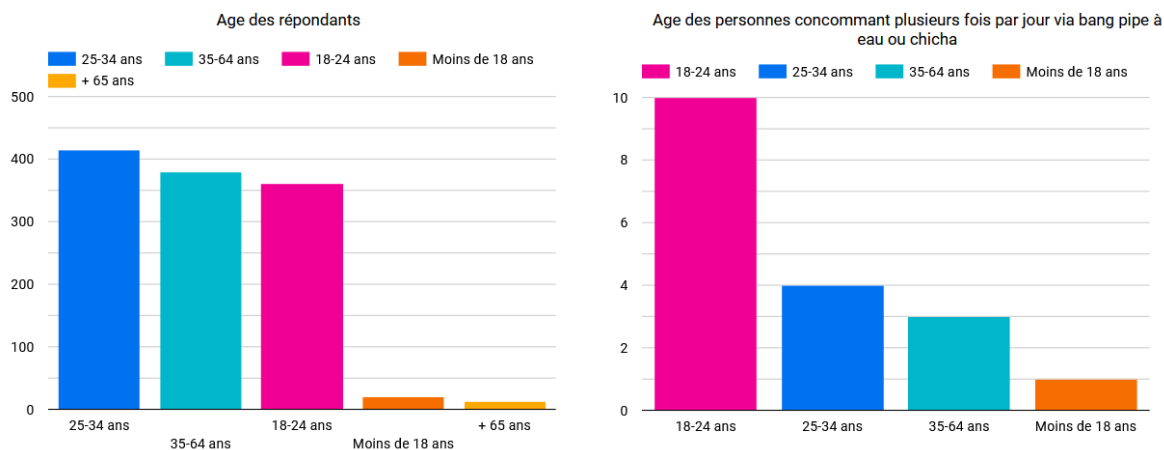
ii. Blunt, pipe à eau et chillum



Blunt, Pipes à eau et Chillom



Si l'on s'intéresse ensuite aux modes de consommation avec combustion (principalement les pipes à eau ou "bangs", les chillums ou les blunts) on se rend compte que si **le chillum** (tube en bois utilisé traditionnellement en Inde, voir illustration ci dessus) **semble assez anecdotique**. Les deux autres ont des amateurs : **38 personnes fument des blunts au moins une fois par jour et 21 avec des pipes à eau. Sur ce dernier mode de consommation, c'est surtout le nombre de personnes déclarant avoir arrêté qui semble énorme** : 401 sur 955 consommateurs de cannabis interrogés ! Le bang est en effet un mode de consommation assez puissant qu'on associe souvent à la jeunesse. Il est difficile de le vérifier via ce questionnaire en raison du nombre limité de répondants mais parmi les 18 personnes déclarant consommer plusieurs fois par jour du cannabis via bangs, pipes à eau ou chicha, on constate bien que la pyramide des âges se décale vers la jeunesse.



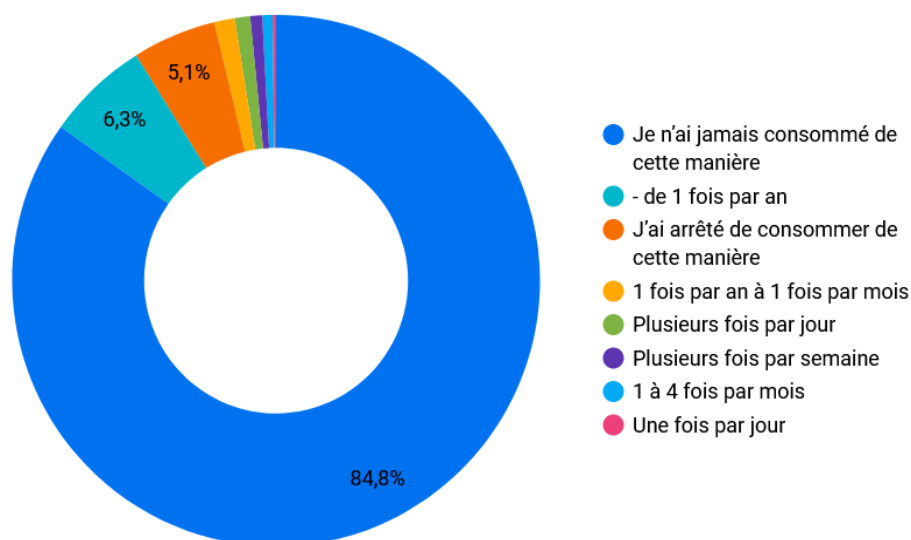
iii. Les modes de consommation sans combustion



Passons maintenant aux **modes de consommation sans combustion, la vape (sous forme de e-liquides) et la vaporisation (sous forme brute)**. Il s'agit de deux façons de consommer du cannabis extrêmement intéressantes qui **se développent dans de nombreux pays**. Elles se rapprochent des modes de consommation "traditionnels" (en ceci qu'on inhale aussi le THC), tout en **réduisant drastiquement les risques liés à l'inhalation** (essoufflement, toux, bronchites chroniques et pour les consommateurs chroniques cancers des voies respiratoires...).

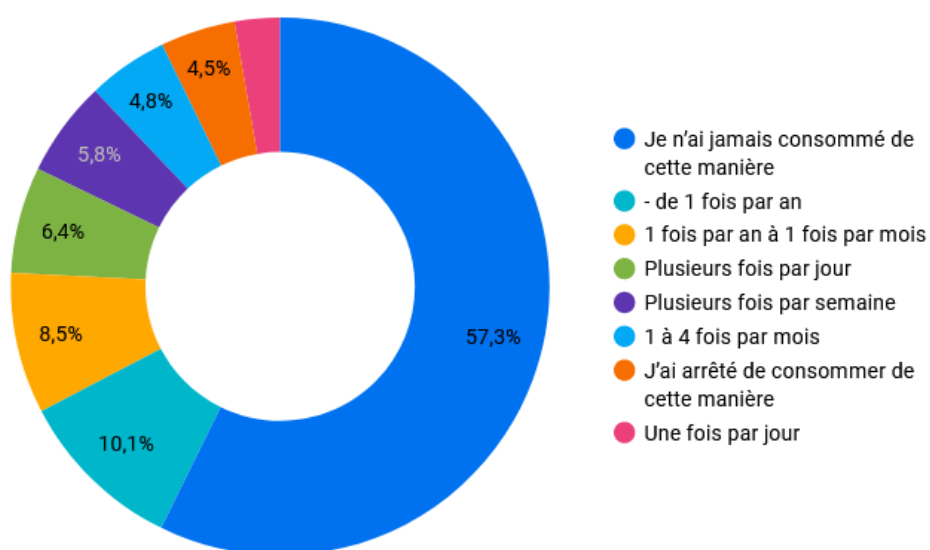
Sans surprise, ces deux modes de consommation semblent bien peu utilisés par les répondants. En ce qui concerne la vape (sous forme de e-liquides), 84,8 % des consommateurs interrogés déclarent n'avoir jamais essayé, 5,1 % avoir arrêté et 6,3 % y avoir recours moins d'une fois par an, ce qui fait moins de 4 % de consommateurs l'utilisant au moins une fois par an. **La difficulté à se procurer des e-liquides au cannabis** (la plupart de ceux disponibles dans le commerce contiennent en réalité des cannabinoïdes de synthèse) **et la difficulté à en fabriquer soi-même sans disposer d'extractions** (l'herbe ou la résine peuvent être "infusées" dans des e-liquides mais elles encrassent ensuite les e-cigarettes) **peuvent toutefois expliquer cette désaffection.**

Fréquence de consommation du cannabis (THC) en vape (e-liquide...) ?



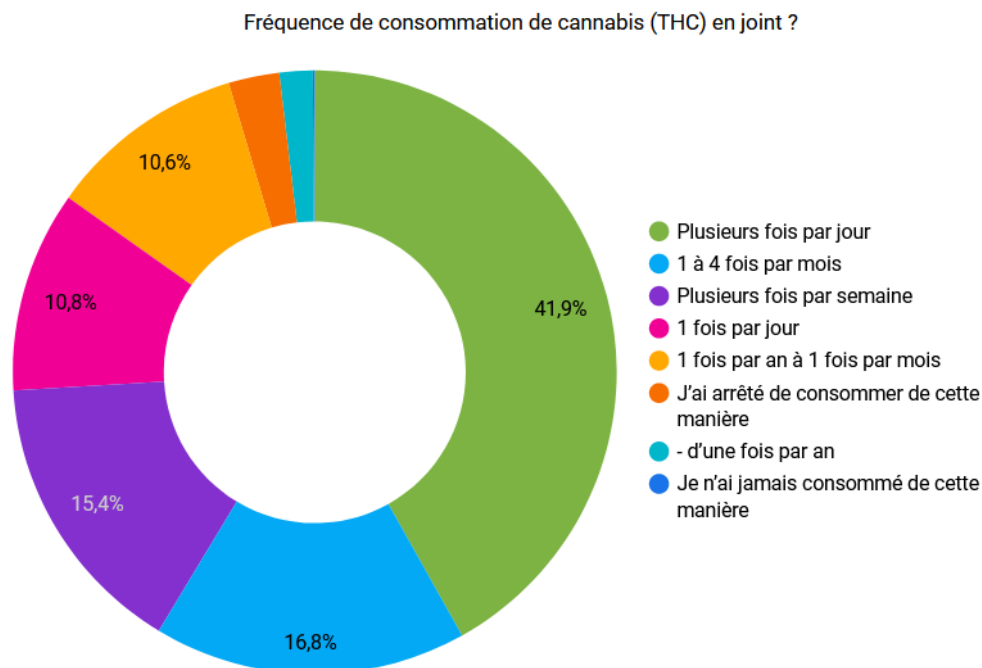
Ces arguments ne tiennent pas en ce qui concerne la vaporisation (sous forme brute). On trouve aujourd'hui, très facilement, des appareils permettant de vaporiser de l'herbe et même de la résine de cannabis. **La vaporisation est d'ailleurs plus utilisée que la vape** (28,1 % de vaporisation au moins une fois par an contre moins de 4 % pour la vape), toutefois, **seuls 9 % vaporisent quotidiennement du cannabis** (alors qu'ils sont 57 % à consommer quotidiennement du cannabis). Cette faible appropriation de la vaporisation par les gros fumeurs (les plus à risques) plaide pour des actions ciblées sur cet outil. **Reste à comprendre quels sont les freins qui retiennent les consommateurs de se saisir de cet outil dont la capacité à réduire les risques est aujourd'hui admise.** C'est ce que nous verrons dans la partie 6 [Réduction des risques et cannabis](#).

Fréquence de consommation du cannabis (THC) en vape (forme brute) ?



e. Le joint

“Joint”, “pétard”, “spliff”, “bédo”... Les surnoms de la cigarette de cannabis sont innombrables. Rien d’étonnant à cela tant ce mode de consommation est répandu en France. Ainsi, **parmi les répondants à notre enquête ayant déjà consommé du cannabis, un seul n’en a jamais fumé sous forme de joints** ! C’est dire si le joint revêt une place à part au sein des modes de consommation du cannabis et c’est pourquoi nous avons décidé de lui consacrer une partie spécifique.

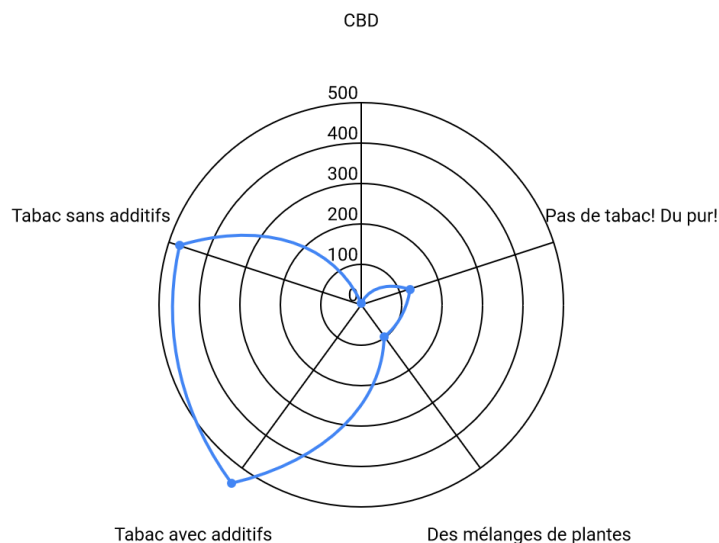


Attention : sur ce graphique, la tranche “je n’ai jamais consommé de cette manière” est si infime (une seule personne !) qu’elle est invisible. Sa couleur étant proche de celle de la tranche “1 à 4 fois par semaine” attention à ne pas les confondre.

Si on compare le graphique ci-dessus à la fréquence de consommation de cannabis parmi les consommateurs actifs interrogés (cf. annexe 3 [Consommation de cannabis](#)), on se rend compte qu’ils sont très proches. **C’est logique, le joint est si apprécié qu’à côté les autres modes de consommation sont quasiment négligeables et sa fréquence d’utilisation correspond donc à celle de l’utilisation générale du cannabis.**

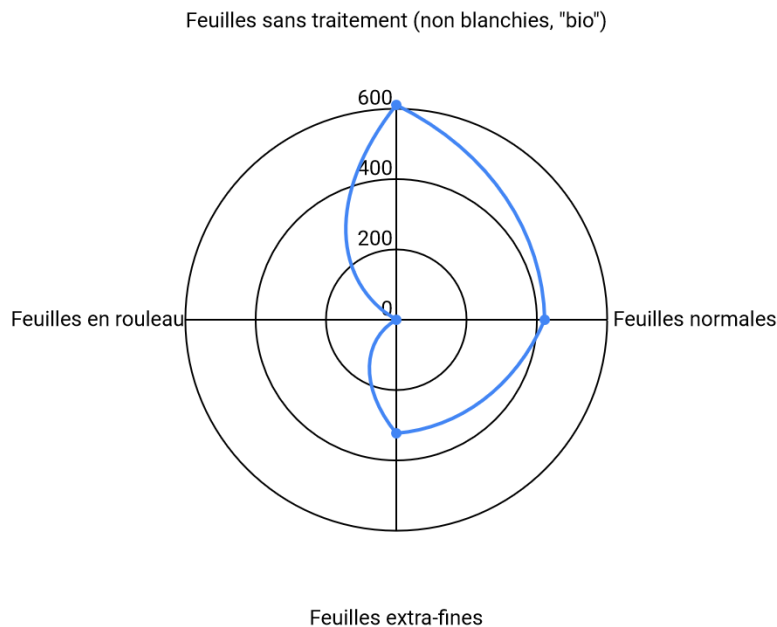
Pourtant entre l’ajout de tabac, l’utilisation de feuilles à rouler et la combustion elle-même, ce mode de consommation est l’un des plus nocifs. Nous avons donc voulu savoir si les consommateurs mettaient en place des techniques pour tenter de réduire ces risques et lesquelles.

Quel tabac utilises-tu ?



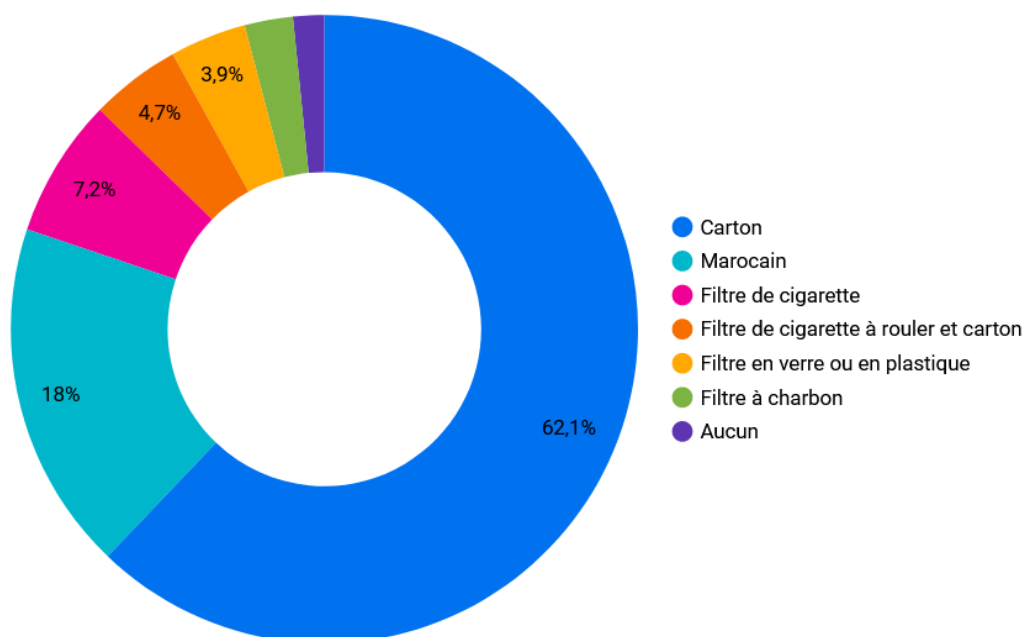
On voit que **l'ajout de tabac est la norme** bien que des techniques alternatives existent toutefois. Le tabac sans additifs (dont il est difficile de déterminer s'il est réellement moins dangereux) semble utilisé par une part relativement importante de consommateurs.

Quel type de feuilles utilises-tu ?



Les feuilles à rouler les plus utilisées sont les feuilles sans traitement (remarquons que les feuilles extra fines ne sont pas loin derrière). Là aussi, on peut supposer que la volonté des consommateurs de diminuer la nocivité des joints qu'ils fument n'a pas échappé aux industriels qui proposent des produits adaptés sans qu'on puisse vraiment savoir si ces produits ont un réel intérêt sur le plan sanitaire.

Quel(s) type(s) de filtres utilises-tu ?

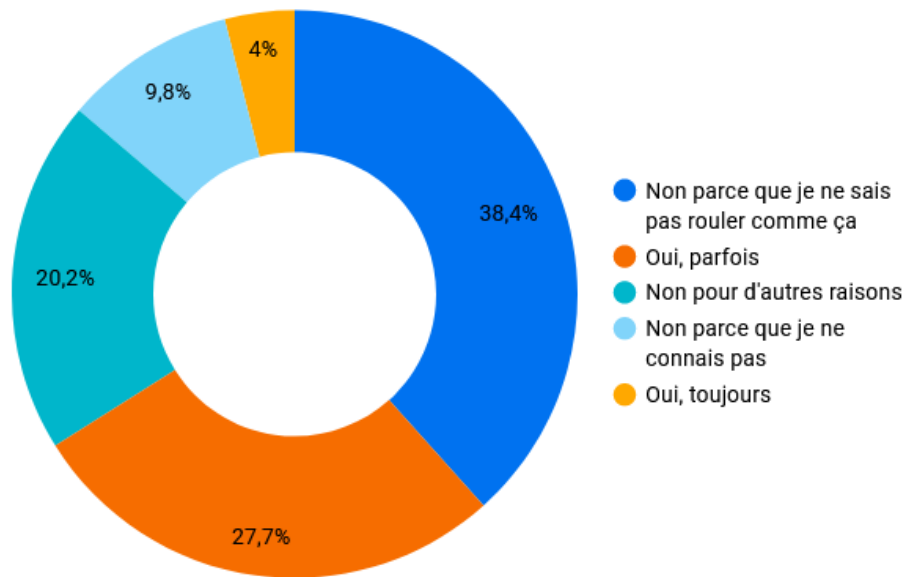


Sur les filtres utilisés (indispensables avec du tabac de cigarettes blondes), ceux présentés comme pouvant réduire les risques semblent peu utilisés au profit du carton roulé ainsi que du marocain (un bout de cigarette blonde). A ce sujet, remarquons que **le marocain** - souvent associé à la résine - **est bel et bien plus utilisé par les fumeurs de résine**. Il est évoqué par 33,5 % des 265 personnes consommant 1 gramme ou plus de résine par semaine contre seulement 19,5 % des 687 personnes en consommant moins d'un gramme par semaine (cf. tableau ci-dessous).

	Fument -1g de résine / semaine	Fument +1g résine / semaine
ont répondu à la question	687	268
utilisent des filtres marocains	134 soit 19,5 %	90 soit 33,5 %

Enfin, le roulage "à l'envers" qui permet de diminuer la quantité de papier utilisé (et donc fumé) semble relativement peu utilisé puisque seuls 4 % des consommateurs roulent toujours ainsi et 27,7 % "parfois". Notons que **la principale raison évoquée est le fait de ne pas connaître la technique permettant de rouler ainsi**.

Roules-tu à l'envers (à la Hollandaise) pour limiter la quantité de papier fumé ?



Pour conclure cette partie, si le joint apparaît comme LE mode de consommation le plus utilisé en dépit de ses inconvénients sur le plan de la santé, les consommateurs semblent majoritairement conscients de ces risques. Un point que les industriels exploitent d'ores et déjà en proposant des produits dont on ne sait pas réellement quel est l'impact en termes de protection de la santé (il suffit de repenser au scandale des cigarettes light pour se méfier des initiatives "sanitaires" des industriels). Toutefois, le principe même de la RDR consiste à permettre aux consommateurs n'étant pas disposés à arrêter une pratique, de réduire les risques associés à cette pratique. **A ce titre, ces produits (filtres spéciaux, feuilles sans traitement, tabac sans additifs etc) et techniques (roulage à l'envers...) peuvent avoir un intérêt, par exemple pour des personnes ne souhaitant pas passer à la vaporisation. Encore faudrait-il disposer d'évaluations sérieuses sur ces questions.**

6. RÉDUCTION DES RISQUES ET CANNABIS

Résumé

La première chose à remarquer est que, **interrogés sur l'efficacité de la vaporisation pour réduire les risques liés à l'inhalation de cannabis, 25 % des sondés répondent "je ne sais pas" et 19 % qualifient les bénéfices de ce mode de consommation de modérés**. Cela explique en partie le fait que la vaporisation semble aussi peu développée (57 % n'ont jamais essayé et parmi ceux qui vaporisent, seuls 9 % l'utilisent quotidiennement). Les répondants avancent aussi d'autres raisons comme le coût, l'encombrement, la difficulté à changer ses habitudes... Autant d'arguments pour une éventuelle action visant à favoriser le développement de la vaporisation en faisant connaître ses bénéfices sur la santé mais aussi les innovations techniques qui ont largement amélioré l'outil au cours des 15 dernières années.

Ensuite, interrogés sur l'auto-culture, près de **90 % des consommateurs de cannabis interrogés déclarent consommer parfois (46 %), souvent (25,4 %) ou toujours (17,3 %) des variétés auto-produites** par eux-mêmes ou des amis. On note que l'utilisation de cannabis auto-cultivée augmente avec l'âge des répondants.

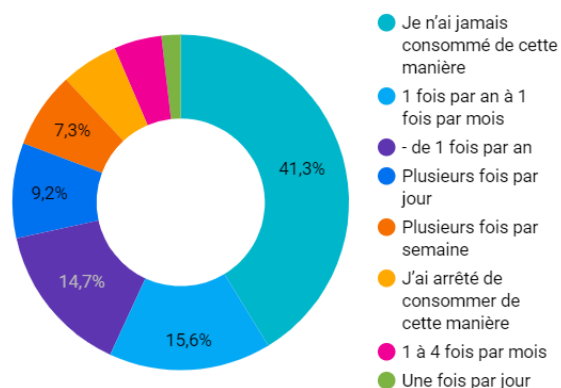
Enfin, on apprend que **seuls 25 % des sondés n'ont pas essayé à un moment de réduire leur consommation** ! La majorité des sondés (41 %) déclare être parvenue à réduire lorsqu'ils en avaient envie. Une bonne part (23 %) explique réussir à diminuer leur consommation mais devoir recommencer ce processus régulièrement car leur consommation finit par ré-augmenter. Une minorité non négligeable déclare ne pas y arriver (6,4 %) ou ne pas s'en sentir capable (3,4 %), ce qui confirme l'existence d'une frange de consommateurs ayant des difficultés à maîtriser leur consommation. Parmi les "substituts" utilisés, le cannabis CBD (- de 0,2 % de THC) est de loin le plus cité, avant les plantes, les médicaments sur ordonnance et sans ordonnance. **Le cannabis au CBD, avec son goût et son odeur proche du cannabis et sa similarité d'utilisation (rituels...) apparaît donc comme une aide possible à la diminution de la consommation de cannabis**.

a. Vaporisation

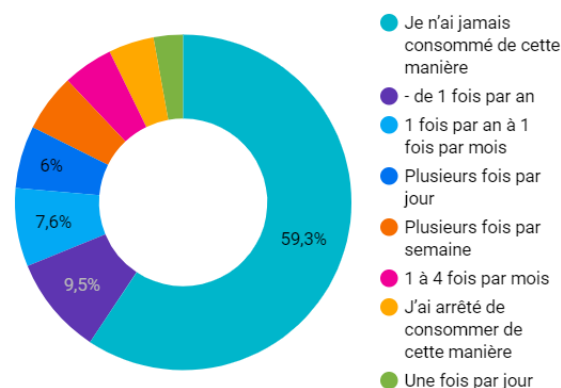
Interrogés sur le principal outil de RDR cannabis, **moins de 3 % des sondés déclarent que vaporiser son cannabis ne permet pas du tout de réduire les risques physiologiques** liés à la consommation de cannabis. Pourtant, **ils sont 57 % à n'avoir jamais essayé ce mode de consommation**. Parmi ceux qui vaporisent, 48,5 % ont recours à ce mode de consommation "1 fois par mois ou moins" et seuls 9 % l'utilisent quotidiennement (cf. partie 5-d [Les modes de consommation](#)). En cela, **la situation française est bien différente de celle d'autres pays moins répressifs comme les USA**, où la vaporisation du cannabis gagne sans cesse du terrain. En effet, **la nouvelle législation américaine permet le développement d'innovations techniques facilitant la vaporisation**, mais aussi la diffusion de formes plus concentrées réputées plus faciles à vaporiser. **Dans une perspective de RDR, favoriser la vaporisation du cannabis demeure donc un enjeu important et rappeler les bénéfices sur la santé reste un levier essentiel** (près de 20 % des sondés considèrent les bénéfices de ce mode de consommation comme modérés).

Les deux graphiques ci-dessous illustrent le lien entre extraction et vaporisation : près de 60% des sondés ne consommant pas d'extraction n'ont jamais vaporisé leur cannabis, alors qu'ils ne sont que 41% parmi ceux qui consomment des extractions.

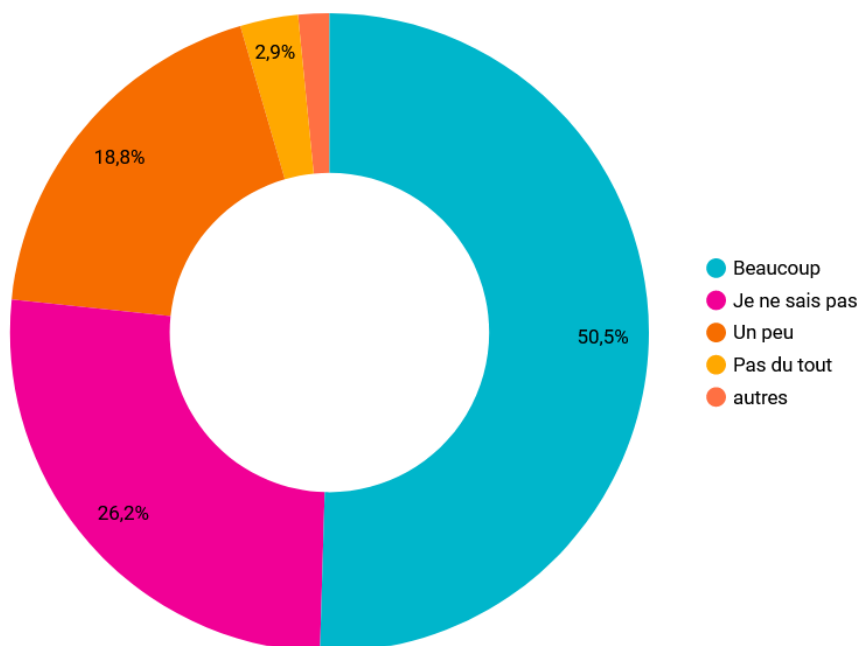
Fréquence de vaporisation du cannabis parmi ceux qui déclarent consommer des extractions



Fréquence de vaporisation du cannabis parmi ceux qui déclarent ne pas ou plus consommer d'extractions



Vaporiser son cannabis permet-il de réduire les risques sur la santé (toux grasse, bronchite chronique, infections, cancers...) ?



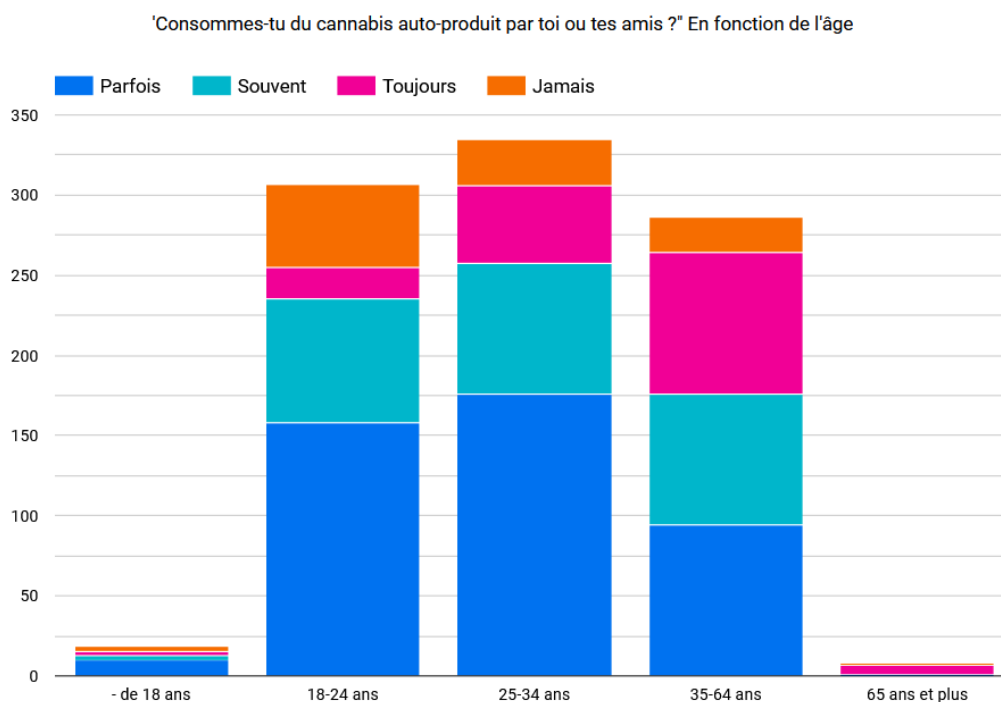
Parmi les 15 personnes qui ont coché "autres", la plupart sont conscientes de l'efficacité de la vaporisation pour réduire les risques (seules 3 expriment des doutes quant à cette efficacité). Ayant prévu le différentiel entre la croyance dans l'efficacité de la vaporisation du cannabis pour réduire les risques et sa faible appropriation, nous avons posé une question sur **les raisons pour lesquelles les fumeurs de cannabis ne vaporisent pas...** La principale raison évoquée est alors le **coût, en matériel mais aussi en produit** ("ça coûte trop cher en cannabis de faire comme ça"). Viennent ensuite des **arguments liés à la perturbation des habitudes et à la supposée complexité de la vaporisation**. Puis la **difficulté de partager** et l'**encombrement** (il existe pourtant des vaporisateurs portables), et enfin ce qui a trait au goût et aux effets.

Pour être efficace, une communication ciblée sur la vaporisation devrait donc traiter la question du coût (nouveaux vaporisateurs bon marché, biodisponibilité des produits...), **mettre en avant la simplicité, le faible encombrement et les possibilités de partage des nouveaux vaporisateurs, ainsi que leur capacité à vaporiser le haschich.**

Le matériel est trop cher	401
Je veux pas changer mes habitudes	210
Ca coute trop cher en cannabis de faire comme ça	195
C'est chiant pour faire tourner	175
Je trouve ça compliqué	142
C'est trop encombrant	139
Je vaporise !	137
Parce que je fume du haschich et je ne savais pas que ça se vaporisait	112
Je n'apprécie pas le goût	90
Je n'apprécie pas les effets	60
Le réservoir est trop petit	42

b. Auto-culture

Interrogés sur l'**auto-culture de cannabis**, près de **90 % des consommateurs de cannabis interrogés déclarent consommer parfois (46 %), souvent (25,4 %) ou toujours (17,3 %) des variétés auto-produites par eux-mêmes ou des amis. Le facteur influant le plus sur la consommation de cannabis auto-produit semble être l'âge (plus les personnes sont âgées, plus elles utilisent du cannabis auto-produit**, comme le montre le graphique ci-après).



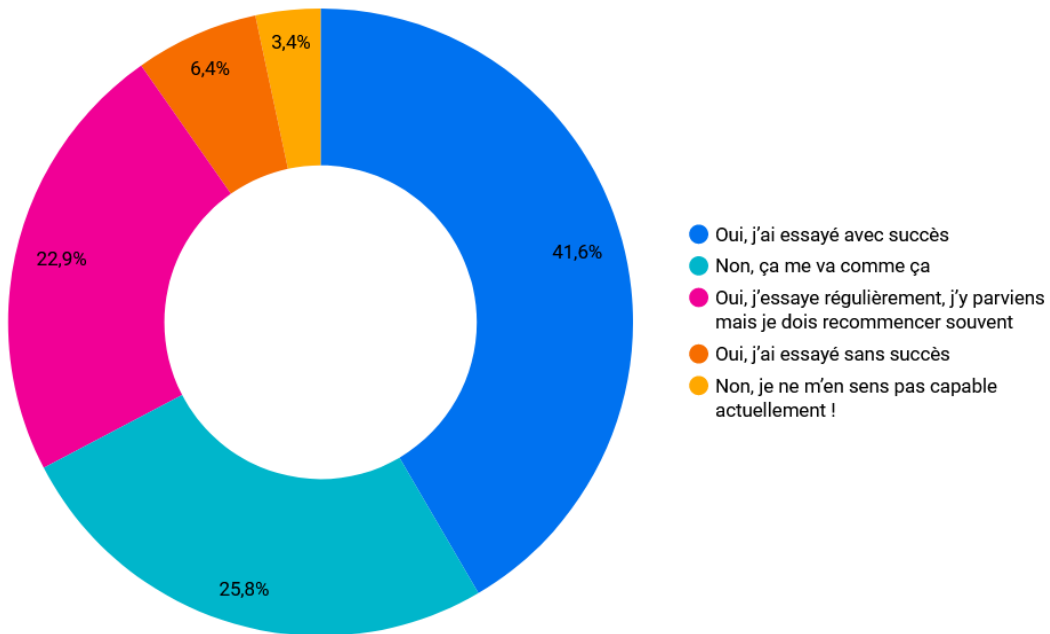
"IDE pendant 35 ans CSAPA Rennes. La nature du débat au sujet de la légalisation du cannabis est affligeante. Je serai favorable à l'autorisation de l'auto-culture, maîtrisée, responsable, afin de briser le trafic, violences. Historiquement toute prohibition fait naître le marché noir, & toutes ses conséquences (Al Capone - 1920)..."

Témoignage recueilli via le questionnaire.

c. Réduction de la consommation

Le premier constat est que **seul un quart des consommateurs** de cannabis interrogés **déclare ne pas avoir essayé de réduire leur consommation** car "ça [leur] va comme ça".

As-tu déjà essayé de réduire ta consommation de cannabis ?



On a demandé à ceux qui ont essayé de diminuer leur consommation s'ils avaient utilisé des substituts et lesquels. Sans surprise **le cannabis dit "CBD"** contenant des taux très faibles de THC (censément moins de 0,2 %) **arrive largement en tête** avec **318 réponses** contre 64 pour les autres plantes et 36 pour les médicaments sur ordonnance. **Toutefois c'est la non utilisation de substitut qui remporte le plus de suffrages avec 436 réponses.**

Non, je n'ai pas utilisé de substitut	436
Cannabis avec moins de 0,2 %THC	318
Je ne suis pas concerné.e, je n'ai pas tenté de réduire ma consommation	220
Plantes (passiflore, millepertuis...)	64
Médicaments sur ordonnance	36
Médecine douce	15
Médicaments sans ordonnance	12
Je ne suis pas concerné.e	2

“je fume par période. je peux arrêter d'un coup, reprendre, intensément, moins intensément, et re-arrêter d'un coup. ma plus longue période de 10 ans sans. pas de déclic particulier, juste l'envie”

Témoignage recueilli via le questionnaire.

7. CONSOMMATION DE CBD

Résumé

Environ **la moitié des personnes interrogées consomment du CBD sans qu'on puisse leur trouver de particularités en termes d'âge, de genre, de niveau d'étude etc.** Parmi elles, **un quart utilise ce produit quotidiennement et 20 % plusieurs fois par semaine.**

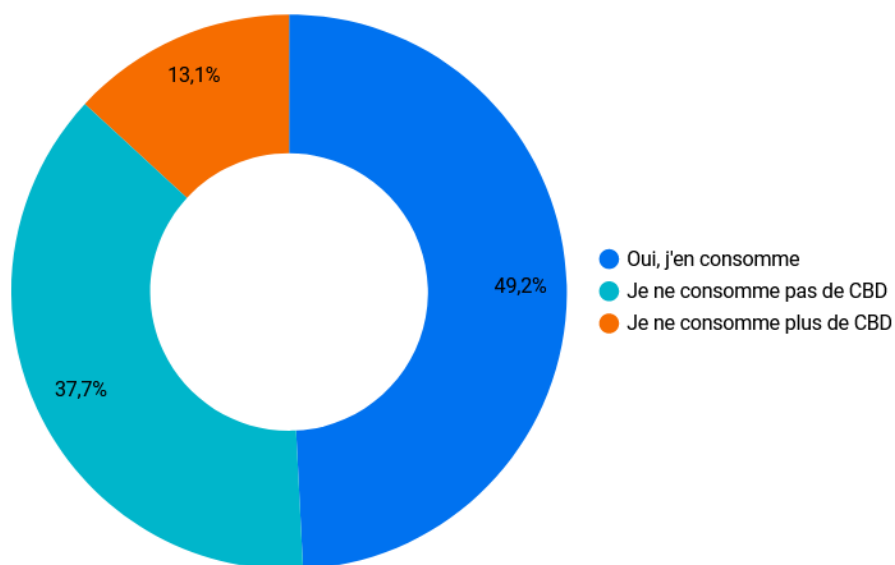
L'immense **majorité (80 %) consomme le CBD sous forme organique** (herbe, résine, extractions) pauvre en THC comme on en trouve facilement en boutique et sur le net. **Toutefois près d'un quart consomme des variétés à la fois riches en CBD et en THC** (généralement produite en auto-culture). Les compléments alimentaires et les e-liquides sont beaucoup moins consommés (10 %).

Comme pour le cannabis "classique", c'est majoritairement sous forme de joints que le CBD est consommé (87 % dont 60 % exclusivement ainsi) quoique l'ingestion, la vaporisation et la vape concernent des franges non négligeables des consommateurs (entre 10 % et 15 %).

La consommation de CBD apparaît comme une pratique émergente (seul un quart des consommateurs utilise ce produit depuis plus de deux ans), **probablement accélérée par les confinements et les difficultés d'accès au cannabis "classique" qu'ils ont entraîné.** En effet, **le CBD apparaît comme un substitut du cannabis classique.** Interrogés sur ce qu'ils apprécient dans ce produit, les consommateurs mettent en avant **son goût proche du cannabis (THC)**, la légère relaxation qu'il peut apporter tout en permettant de rester net et en limitant les angoisses, tachycardie etc, ainsi que sa facilité d'accès et sa légalité.

584 personnes, soit environ la moitié des répondants déclarent consommer du CBD. Parmi celles-ci on retrouve approximativement les caractéristiques de l'échantillon en termes d'âge, de genre de niveau d'étude etc. Même le fait d'avoir arrêté le cannabis classique n'apparaît pas comme un facteur influant sur la consommation de CBD.

Consommes-tu du CBD ?

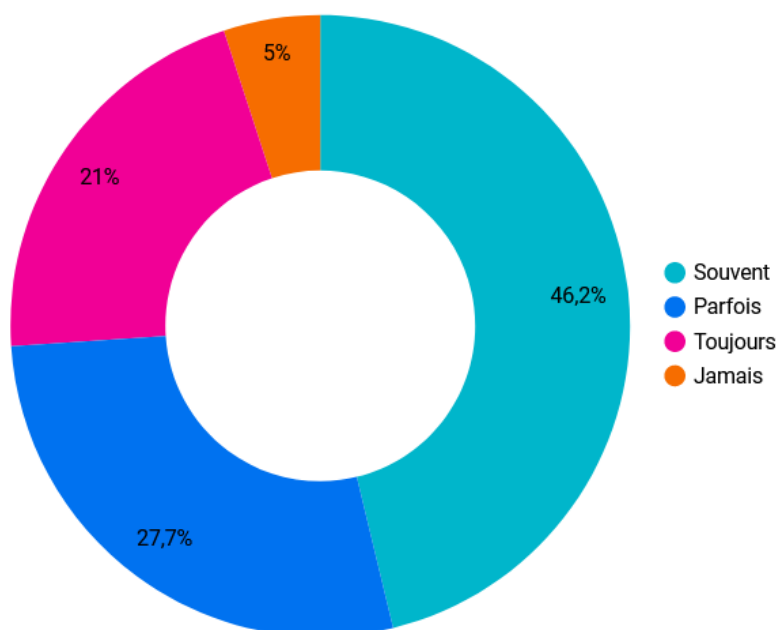


La grande majorité des consommateurs de CBD interrogés (80 %) le consomment sous forme de composés organiques (herbe, résine ou concentré) ne contenant pas ou très peu de THC (très facilement accessibles sur internet ou dans des boutiques spécialisées).

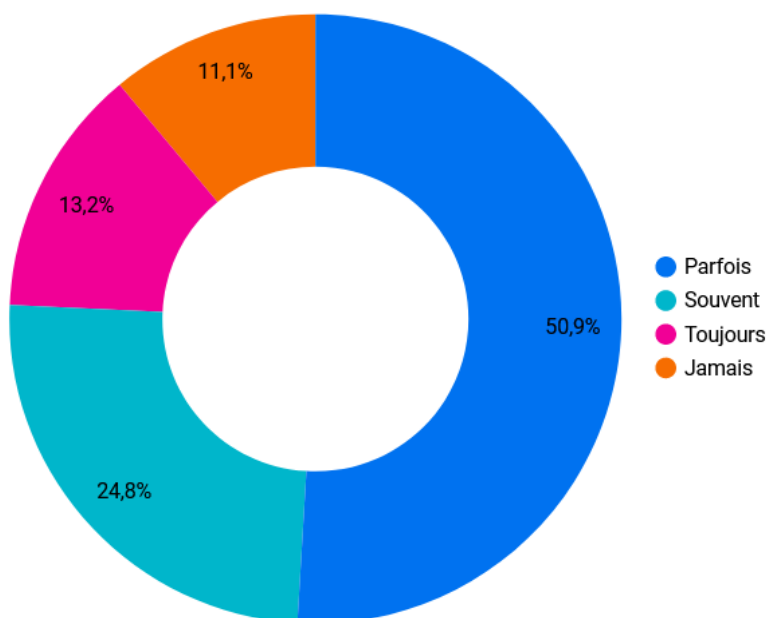
Plus surprenant, **les variétés contenant du THC en quantité habituelle mais “enrichies” en CBD sont consommées par près d’un quart des sondés** ! Ces variétés sont pourtant beaucoup moins accessibles puisque leur taux de THC empêche de les vendre en ligne ou en boutique, et qu’elles représentent un produit de niche encore non investi par les trafiquants (du moins à notre connaissance). A part via les coffee shops Hollandais, les cannabis social clubs Espagnols ou le darknet, la seule façon d’obtenir de telles variétés serait de les faire pousser soi-même... Et, effectivement, **parmi ceux qui consomment ces variétés, 67 % déclarent consommer du cannabis “auto-produit par [eux] ou [leurs] amis”** toujours ou souvent, contre seulement 38 % chez les fumeurs de CBD qui ne consomment pas ces variétés...

Enfin, les compléments alimentaires (10 % des sondés) et les e-liquides (11 % des sondés) arrivent relativement loin derrière ces variétés dont la présentation imite celle du cannabis classique.

Consommes-tu du cannabis dont tu connais la source (auto-produit par toi ou tes amis) ? (Parmi les fumeurs de CBD consommant les variétés contenant du THC mais enrichies en CBD)



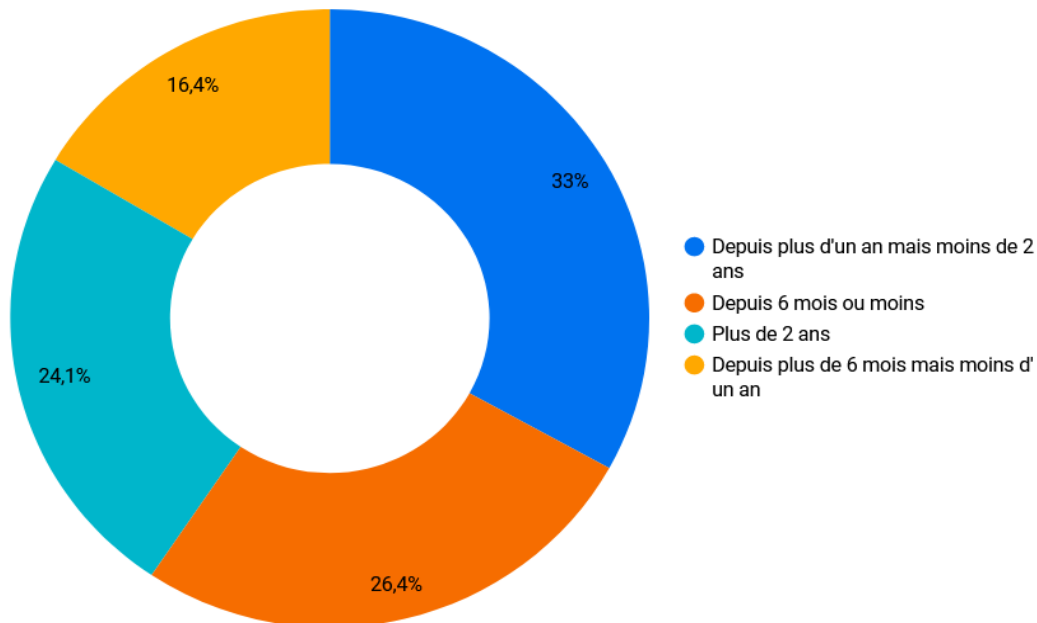
Consommes-tu du cannabis dont tu connais la source (auto-produit par toi ou tes amis) ? (Parmi ceux qui fument du CBD mais pas les variétés contenant du THC mais enrichies au CBD)



La plupart **consomment leur CBD sous forme de joints**. Cela représente **87 %** des 584 consommateurs de CBD interrogés, **dont 60,8 % le consomment exclusivement ainsi**. Viennent ensuite l'ingestion (15,4 %), la vaporisation (13,7 %), et la vape (10,6 %). Notons que ces trois derniers modes de consommation apparaissent comme des recours possibles mais ne sont que très rarement les modes de consommation exclusifs des consommateurs (c'est le cas de seulement 2 % à

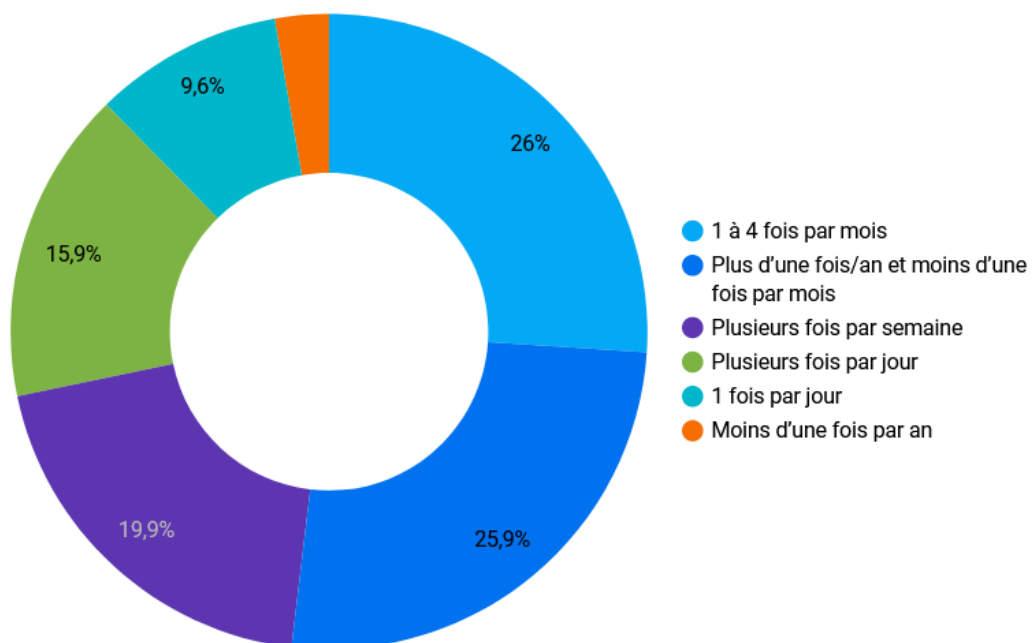
3,5 % des répondants). Blunts (4,8 %), bangs (3,6 %) et chillum (1,2 %) apparaissent de façon anecdotique.

Depuis combien de temps consommes-tu du CBD ?



Seul un quart des sondés a commencé le CBD plus de 2 ans avant la passation du questionnaire (mai 2021) ce qui **confirme une tendance récente** à l'expérimentation de ce produit qui a **probablement été renforcée par les confinements**. Ce qui pourrait aussi expliquer la part non négligeable (13 %, cf. [première figure de ce chapitre](#)) de sondés disant avoir arrêté le CBD.

Quelle est ta fréquence de consommation de CBD ?



Un quart des sondés déclarent consommer du CBD quotidiennement et 20 % plusieurs fois par semaine. La proportion des fumeurs quotidiens de CBD baisse à seulement 5 % chez ceux qui vont en free party chaque semaine sans qu'on puisse expliquer cette différence (cf. [annexe](#)).

Interrogés sur le **contexte de consommation**, ce sont **“seul-e” et “chez soi” qui reviennent le plus souvent (seul = 76 %, chez soi = 92 %)**. **“Entre amis” obtient 66 % et “en couple” 41 %**, tandis que **56 %** déclarent consommer aussi **en soirée, 50 % en vacances et 16,6 % au travail**. Notons que cette dernière **proportion est plus élevée que pour le cannabis classique, qui est consommé au travail par seulement 10 % des répondants**. **En effet, le CBD n'induit pas d'effets psychoactifs, ce qui en fait un excellent produit de substitution pour les gros consommateurs de cannabis préférant rester net.**

C'est du moins ce que laissent supposer les réponses à la question **“pourquoi consommes-tu du CBD ?”**. En effet, c'est **“Goût proche du cannabis” qui arrive en tête**, suivi directement par **“Pas d'effets psychoactifs (rester net quand tu as des choses à faire)”** qui arrive en tête des réponses proposées. Si l'on catégorise par thèmes les nombreuses réponses proposées, on se rend compte que **les consommateurs de CBD plébiscitent d'abord la proximité du CBD avec le cannabis classique qui en fait selon eux un substitut acceptable en termes de goûts** (“goût proche du cannabis”, “pour le goût et l'odeur”, “pour moins consommer de cannabis classique”, “pour le geste”).

Juste après, arrive l'effet relaxant du CBD - réel ou lié au rituel entourant sa consommation - qui est mis en avant (“se détendre”, “apaiser son esprit”, “pour dormir”, “pour déconnecter de la journée passée”).

Ensuite on trouve le fait de ne pas avoir d'effets psychotropes qui permet de “rester net quand [on] a des choses à faire” et de limiter les angoisses que peut déclencher le cannabis classique (“ne provoque pas d'angoisses / tachycardie” et “pour stopper les angoisses”)

Viennent ensuite les avantages liés à la légalité du CBD (quoique que ce soit un sujet complexe en France !) avec “rester dans la légalité”, “plus facile à se procurer que le cannabis classique”, “qualité stable”, “pour éviter les contrôles au volant” et “le prix”. Notons que ce dernier point (le prix) est aussi très évoqué par les consommateurs de cannabis rétifs au CBD.

Enfin viennent la volonté de supporter des douleurs physiques, l'envie de fumer moins de tabac et - en dernières positions - l'ensemble des réponses liées à une forme de stimulation “Faire la fête”, “le contact avec les autres”, “se booster”, “stimuler ton appétit”, “pour des rapports sexuels”.

Notons que 17 personnes ont coché la case “autres”, parmi lesquelles 11 déclarent utiliser le CBD en produit de substitution (8 pour remplacer le THC, 2 pour l'alcool et 1 pour le tabac), et 6 l'utilisent de façon auto-thérapeutique dans le cadre de douleurs ou de maladies chroniques.

Pour quelles raisons consommes-tu du CBD ?	
Goût proche du cannabis	342
Pas d'effets psychoactifs (rester net quand tu as des choses à faire)	321
Pour se détendre physiquement	288
Pour le goût et / ou l'odeur	257
Pour apaiser ton esprit	246
Rester dans la légalité (ou la pseudo légalité?)	227
Pour moins consommer de cannabis "classique" (THC)	227
Pour dormir	215
Plus facile à se procurer que du cannabis THC	178
Par habitude / pour le geste	170
Pour déconnecter de la journée passée	163
Ne provoque pas d'angoisses / tachycardie	147
Pour lutter contre des douleurs physiques	135
Qualité stable	126
Pour esquiver les contrôles salivaires	125
Pour fumer moins de tabac	109
Pour stopper tes angoisses	101
Le prix	80
Pour faire la fête	66
Pour le contact avec les autres	61
Pour se booster / donner la pêche	29
Pour stimuler ton appétit	26
Pour des rapports sexuels (avant ou/et pendant ou/et après)	26

“j'ai arrêté définitivement le THC depuis 3 mois, j'ai remplacé par le cbd est ça se passe super bien!”

ou encore

“Il est plus que nécessaire de faire savoir que le cannabis CBD est UTILE pour atténuer les douleurs liées à certaines pathologies (sclérose en plaques, par exemple) mais que la France retarde toujours l'AMM concernant le médicament à base de CBD...”

Témoignages recueillis via le questionnaire.

8. ARNAQUES

Résumé

Parmi les 985 fumeurs de cannabis interrogés, **19,7 % pensent s'être déjà fait arnaquer en achetant du cannabis au CBD (sans THC) à la place de cannabis "classique"**. Cette pratique semble en développement (pour 93 % des personnes s'étant fait arnaquer ainsi, la dernière arnaque date de moins de 2 ans) et concerne surtout l'herbe même si la résine n'est pas épargnée.

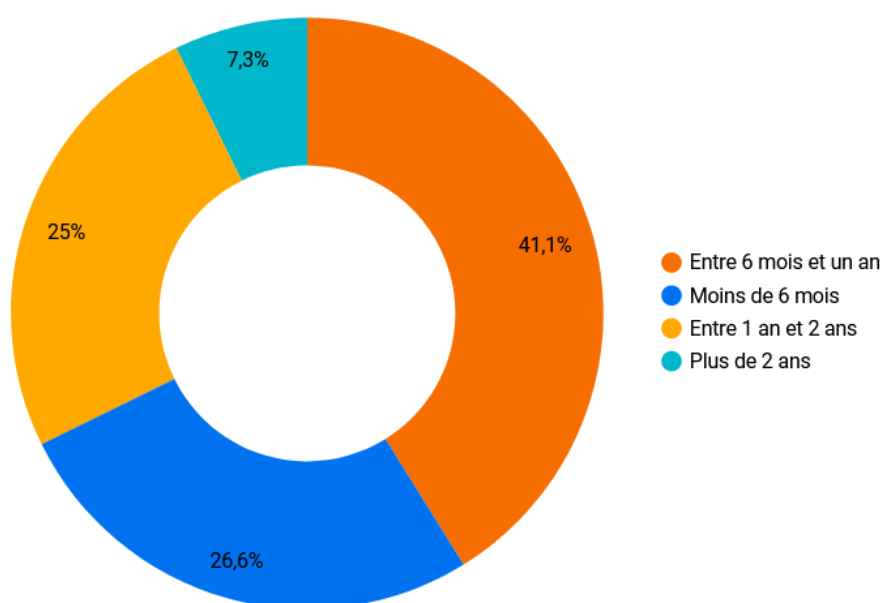
9 % des fumeurs de cannabis interrogés pensent avoir acheté des cannabinoïdes de synthèse à la place de cannabis "classique" et 22,5 % ont des doutes. Parmi ces 9 %, le nombre moyen est de 2,35 arnaques par personne et la dernière arnaque remonte à moins d'un an dans 63 % des cas. Interrogés sur les raisons qui leur ont fait penser qu'il s'agissait de cannabinoïdes de synthèse, **la majorité évoque des effets secondaires parfois lourds (hallucinations, crise psychotique...)**, puis l'aspect et l'odeur du produit, ce qui laisse supposer que selon les cas, le "support" enrichi en cannabinoïdes peut être constitué de simples débris végétaux (faciles à différencier du cannabis) ou bien de cannabis CBD (beaucoup plus proche du cannabis "classique").

a. Arnaques au CBD

194 personnes (soit **19,7 %** des 985 fumeurs de cannabis interrogés) **pensent s'être déjà fait arnaquer en achetant du cannabis au CBD sans THC à la place de cannabis classique**.

En moyenne, chacune d'entre elles déclarent 2,25 arnaques et pour la grande majorité, **la dernière arnaque de ce type est récente** (moins de 2 ans pour 92,7 % d'entre elles et moins d'un an pour 67 %), **ce qui tend à confirmer que les confinements et les pénuries** qu'ils ont provoqué **ont amplifié ce phénomène**.

Quand t'es-tu fais arnaquer ? (La dernière fois s'il y en a eu plusieurs)



Notons que **77 % des arnaques concernent de l'herbe** tandis que **23 % concernent de la résine**. Il y a

donc plus de trois fois plus d'arnaques au CBD sur l'herbe que sur la résine. Sachant que les personnes interrogées consomment approximativement deux fois plus d'herbe que de résine, **l'herbe semble effectivement plus touchée par les arnaques que la résine, ce qui semble cohérent, l'herbe de CBD étant plus disponible (et meilleur marché) que la résine de CBD.**

b. Arnaques aux Cannabinoïdes de synthèse

Depuis environ 2010 sont accessibles sur internet de nombreux produits surnommés "herbal mix", "Spice", "PTC" etc. Il s'agit de **composés organiques ne contenant pas de THC mais enrichis en cannabinoïdes de synthèse**, prenant généralement la forme de débris végétaux imitant l'herbe ou de sorte de pâtes imitant le haschich.

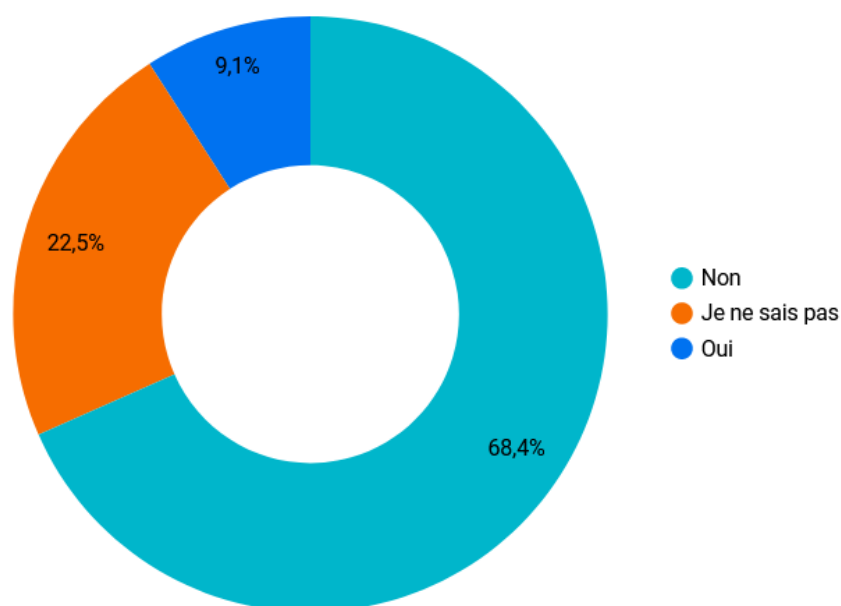


Faux "Haschich" et "herbe" aux vrais cannabinoïdes de synthèse en vente en ligne.

Suite à des vagues d'hospitalisations, plusieurs villes (New York...) ou pays (Pologne...) ont lancé des alertes sur ces produits. Jusqu'alors la France semblait relativement épargnée, peut-être en raison de la forte disponibilité du cannabis "normal" sur le territoire. **Cependant, cette année, plusieurs structures (Keep Smiling...) et institutions (OFDT...) françaises ont alerté sur des accidents liés à la consommation de tels produits, parfois vendus pour du cannabis classique.** Nous avons donc voulu en savoir plus et avons choisi de poser quelques questions sur ce sujet...

Le premier résultat concerne la proportion de personnes ayant subi ce type d'arnaque : **sur 985 fumeurs de cannabis interrogés, 9 % (87 personnes) pensent avoir été la cible d'une telle arnaque et 22,5 % ont des doutes.**

Penses-tu avoir déjà été "victime" d'une arnaque aux cannabinoïdes de synthèse ?

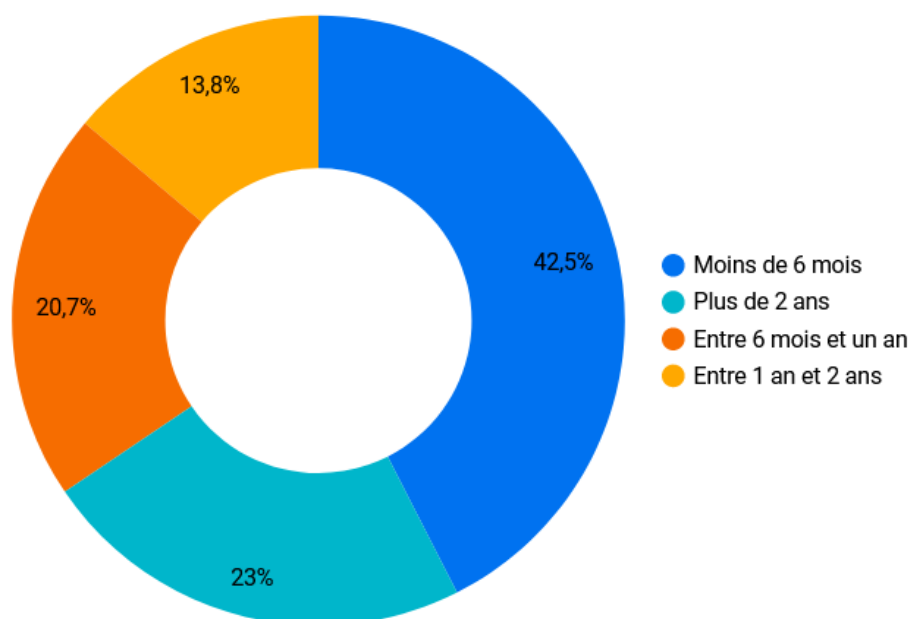


Parmi les 87 personnes certaines de s'être faites arnaquer, un peu plus de la moitié (56 %) déclarent s'être faites arnaquer une seule fois mais pour d'autres c'est beaucoup plus fréquent. En effet, le nombre moyen d'arnaques est de 2,35 avec un maximum à 30 ! Malheureusement la personne ayant déclaré les 30 arnaques ne nous a pas laissé son contact, nous n'avons donc pas pu approfondir son témoignage. Nous avons en revanche contacté une autre personne qui déclarait 10 arnaques aux cannabinoïdes de synthèse mais nous n'avons pas eu de retour. Une hypothèse serait qu'il s'agisse de personnes ne connaissant qu'un vendeur de cannabis. Si celui-ci se met à vendre des cannabinoïdes de synthèse à la place, ces personnes n'ont alors le choix qu'entre arrêter de consommer ou se faire arnaquer à répétition.

77 % des concernés déclarent que leur dernière arnaque remonte à moins de deux ans (et 63 % moins d'un an), ce qui laisse penser qu'il s'agit d'un phénomène récent, probablement accéléré par les difficultés d'approvisionnement engendrées par les confinements.

A noter que bien plus de personnes (208) ont consommé des cannabinoïdes de synthèse de manière volontaire. Et ce même si cette consommation reste assez rare puisque seulement 35 de ces 208 personnes en ont consommé plus de 10 fois.

A quand remonte la dernière arnaque ?



Interrogés sur **les raisons qui leur font penser qu’il s’agissait d’arnaques aux cannabinoïdes de synthèse**, ils évoquent **majoritairement des effets négatifs, puis l’aspect du produit**. Cette dernière raison laisse penser qu’au moins dans une proportion non négligeable de cas, ce sont bien des débris végétaux et non du cannabis au CBD qui est enrichi en cannabinoïdes.

Les effets secondaires décrits sont relativement importants avec 23 personnes qui cochent “crise psychotique (parano / comportement non contrôlé)” et 18 “hallucinations”... Une communication ciblée sur ce thème pourrait être d’autant plus utile qu’il s’agit d’un phénomène récent et potentiellement en expansion.

Palpitations	41
Bad trip	39
Suée / Crise blanche / Blanc / Bad Blanc	36
L’aspect du produit	28
L’effet plus court	25
Crise psychotique (parano / comportement non contrôlé)	23
Autres	22
L’odeur	20
Hallucinations	18
Effet plus long	17
Vomissements	10

“Les cannabinoïdes de synthèses sont vraiment très dangereux et ça m'inquiète pour les consommateurs les plus jeunes ou les moins avertis, merci pour vos recherches sur le sujet!”

ou encore

“je vis en Suisse , pour des raisons de libertés évidentes et pas seulement liées au cannabis , ici le cannabis de synthèse c'est une catastrophe j'espère que vous avez une veille sanitaire pour ca..”

Témoignages recueillis via le questionnaire.

9. CONSOMMATION DE PRODUITS

Résumé

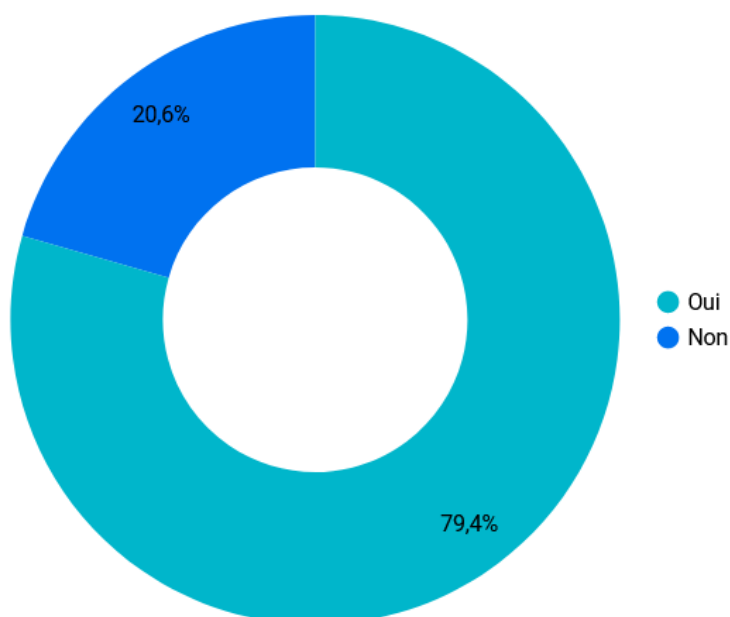
La plupart des répondants (943) consomment d'autres substances psychoactives que le cannabis. Toutefois, celle-ci reste la substance consommée par le plus grand nombre de personnes (955 dont 57 % l'utilisent quotidiennement), devant même l'alcool (862 consommateurs dont la moitié en consomme plusieurs fois par semaine).

Les seules autres substances à être consommées régulièrement (plusieurs fois par semaine) par une proportion importante de consommateurs (21,5 %) sont les opioïdes (les autres produits totalisent moins de 4 % de consommateurs quotidiens). Cela s'explique peut-être par le fait que l'alcool et les opioïdes, peuvent provoquer une forte dépendance aussi bien psychique (quête du produit) que physique (état de manque).

En ce qui concerne le nombre total de consommateurs, on voit apparaître (par ordre décroissant) : la MDMA (603 consommateurs), les champignons (590), la cocaïne (558), le LSD (536), la kétamine (443), le poppers (386), le speed (381), le protoxyde d'azote (257), les opioïdes (144), la DMT (118), les cathinones (99) et enfin le GHB/GBL (51)

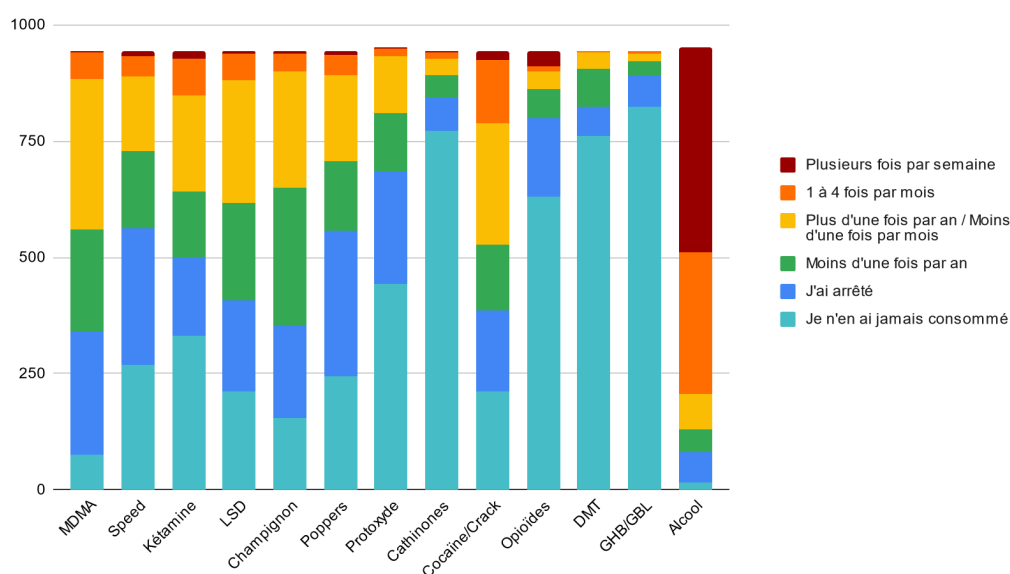
A noter que 90 % des consommateurs de DMT, de protoxyde d'azote, de GHB/GBL, de champignons et de MDMA en ont un usage occasionnel ("Moins d'une fois par an" à "Plus d'une fois par an et moins d'une fois par mois"). Et c'est aussi le cas de plus de 80 % des consommateurs de LSD, poppers, cathinones et speed.

T'arrive-t-il de consommer d'autres substances psycho-actives que le cannabis en teuf/en soirée ?



Il y a donc **943 personnes** sur les **1187 répondants** qui **consomment des substances psychoactives autres que du cannabis**. Les pourcentages suivants s'entendent bien évidemment sur ce total. Mais notons que **ce chiffre est sûrement en réalité encore un peu plus élevé**. En effet, le nom de la rubrique "Consommes-tu des prods en soirée ?" et la question qui y était posée "T'arrive-t-il de consommer d'autres substances psychoactives que le cannabis en teuf/en soirée ?" pouvait induire en erreur notamment en ce qui concerne l'alcool... Les répondants pouvaient facilement penser que l'alcool ne faisait pas partie des "prods", répondre "non" et de ce fait passer cette rubrique. D'autant plus que dans notre société où sa consommation est banalisée, peu de personnes (à tort) l'assimilent à une substance psychoactive.

Consommation de substances psycho-actives en teuf / en soirée



Non seulement **l'alcool arrive quasiment en tête des substances consommées** (et ce sans réelle surprise) avec **862 consommateurs** mais c'est aussi celle consommée par le plus grand nombre c'est aussi celle qui est **consommée le plus fréquemment avec quasiment la moitié des répondants qui en consomme plusieurs fois par semaine**. Notons tout de même que comme nous l'avons vu précédemment⁷, c'est en réalité le **cannabis** qui est consommé par le plus de répondants (**955**) et le **plus fréquemment puisque 57 % des consommateurs en ont un usage quotidien**.

Viennent ensuite **la MDMA (603 consommateurs)**, **les champignons (590)**, **la cocaïne (558)**, **le LSD (536)** et **la kétamine (443)** pour ce qui est des 5 produits consommés par le plus grand nombre de personnes après le cannabis et l'alcool. A noter que selon l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT)⁸, **les substances consommées par le plus grand nombre de personnes sont (en ordre décroissant) l'alcool, le cannabis, la cocaïne, la MDMA et enfin l'héroïne**. Cette dernière étant chez les répondants à ce questionnaire assez peu consommée en comparaison à la population générale (ce qui semble logique sachant que sur notre terrain la consommation d'héroïne est stigmatisée). Pour ce qui est des **produits consommés par le moins de répondants**, nous trouvons : **le poppers (386 consommateurs)**, **le speed (381 consommateurs)**, **le protoxyde d'azote (257)**, **les opioïdes (144)**, **la DMT (118)**, **les cathinones (99)** et enfin **le GHB/GBL (51)**.

⁷ Partie "[Consommation de cannabis](#)", p.19

⁸ [Drogues, chiffres clés - 8ème édition \(Juin 2019\)](#).

Consommations plusieurs fois dans la semaine :

On note que plus de **la moitié des consommateurs d'alcool (51,4 %) en prennent plusieurs fois par semaine**. On observe aussi un nombre important de consommateurs d'opioïdes (21,5 %) sur cette fréquence. Cela s'explique peut-être en partie par le fait que ces substances, consommées régulièrement, peuvent provoquer une forte dépendance aussi bien psychique (quête du produit) que physique (état de manque). Les autres produits tombent en dessous des 4 % de consommateurs réguliers. Et pour certains, aucun ou presque de leurs consommateurs ne les consomment à cette fréquence. C'est le cas pour la MDMA (0,4 % des consommateurs), la DMT (0 %) et le GHB/GBL (0 %). Sachant que la consommation de MDMA induit généralement une descente difficile et qu'une consommation rapprochée et répétée (par exemple une fois par semaine pendant trois mois) peut entraîner une période de dépression, on comprend facilement ce résultat. Pour ce qui est du GHB/GBL et de la DMT, il est important de rappeler qu'ils sont peu consommés par les répondants à ce questionnaire. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, seulement 3,2 % des consommateurs de cocaïne en consomment plusieurs fois par semaine.

Consommation de une à 4 fois par mois :

Les substances qui sont consommées une à quatre fois par mois par le plus de consommateurs sont l'alcool (35,1 %), la cocaïne (24,5 %) et la kétamine (17,6 %). Le pourcentage de consommateurs des autres substances pour cette fréquence oscille de 2,5 % (DMT) à **12,1 % (cathinones)**. On note donc que de manière générale (et si on exclut les 3 premières substances citées) il n'y a qu'un faible pourcentage de consommateurs de produits qui consomment à cette fréquence.

Consommation de plus d'une fois par an à moins d'une fois par mois :

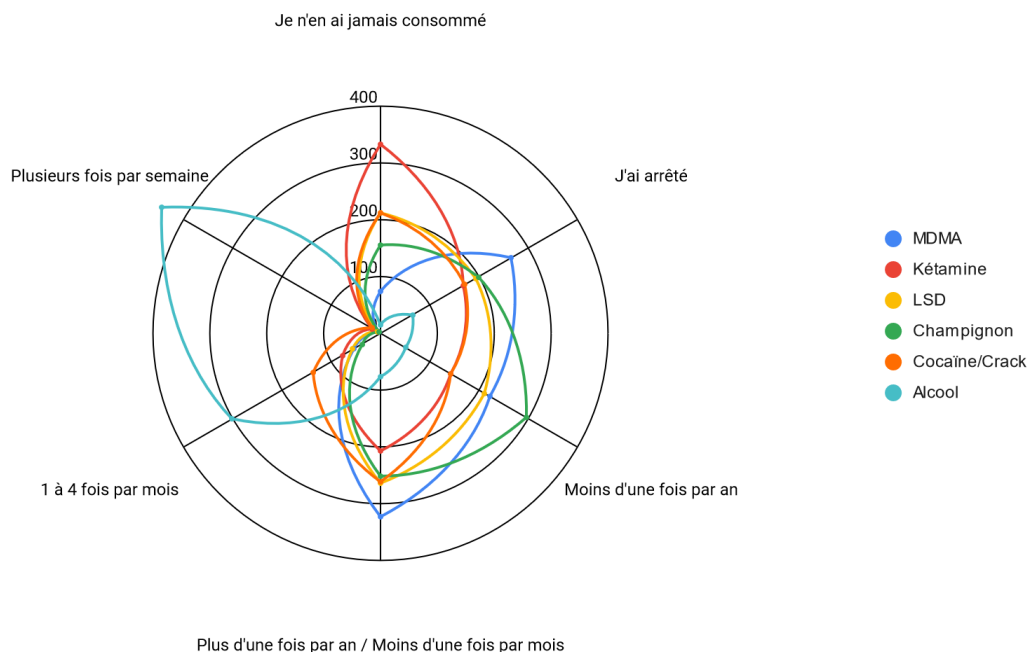
La substance consommée par le plus grand nombre de personnes à cette fréquence est la MDMA avec 53,7 % de ces consommateurs. La plupart des autres produits (8 au total) oscillent entre 38,8 % (Cathinones) de consommateurs à cette fréquence et 49,3 % (LSD). Et c'est l'alcool qui est consommé par le moins de personnes à cette fréquence avec seulement 8,8 % de ces consommateurs. Viennent ensuite les opioïdes (26,3 %), la DMT (29,6 %) et le GHB/GBL (31,4 %).

Les substances consommées moins d'une fois par an :

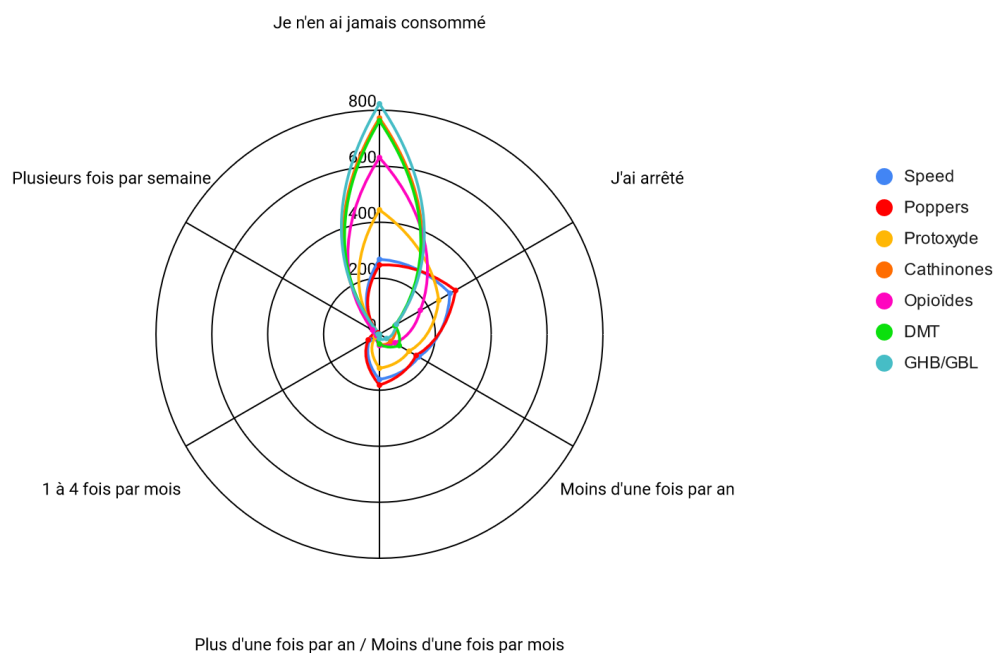
Parmi les substances consommées le moins fréquemment (moins d'une fois par an) c'est la DMT qui arrive en tête (67,8 % des consommateurs), suivie par le GHB/GBL (60,8 %) et les champignons (50,2 %). **L'alcool est de loin la substance qui a le moins de consommateurs exceptionnels** (moins d'une fois par an) avec seulement 5,8 % de ces consommateurs. On trouve ensuite la cocaïne (25,4 % des consommateurs), la kétamine (32 %) et la MDMA (36,6 %). Les autres substances oscillent entre 39 % (Poppers, LSD) et 48 % (cathinones, protoxyde d'azote) de consommateurs qui en ont un usage exceptionnel.

Ces deux dernières fréquences ("Moins d'une fois par an" et "Plus d'une fois par an et moins d'une fois par mois") réunissent plus de 90 % des consommateurs de DMT, de protoxyde d'azote, de GHB/GBL, de champignon et de MDMA. Et plus de 80 % des consommateurs de LSD, poppers, cathinones et de speed.

Fréquence de consommation de substances psychoactives



Fréquence de consommation de substances psychoactives



Nous avons laissé la possibilité aux répondants de s'exprimer quant à leur(s) consommation(s) de substances que nous n'aurions pas répertoriées sur ce tableau. Il y a eu un peu moins de 150 réponses à cette question. On note environ un quart de réponses non pertinentes (blagues ou mention du tabac), ainsi qu'un peu plus de 10 personnes expliquant consommer de l'ecstasy (qui n'ont a priori pas fait le lien avec la question sur la MDMA), 3 consommateurs d'amphétamines (qui n'ont pas non plus fait le lien avec la question sur le speed) et autant de consommateurs de codéine et de tramadol (opioïdes).

Parmi les produits les plus cités viennent d'abord le 2C-B (plus de 15 mentions), la salvia divinorum (plus de 10 mentions) et le CBD (une dizaine de mentions).

Arrivent ensuite, avec près de 10 mentions : la **mescaline** (généralement les répondants précisent qu'il s'agit d'extraît de cactus), différents **RC hallucinogènes**, différentes **benzodiazépines**.

Enfin **de façon anecdotique** mais avec plus d'une mention : le **dextrométhorphan**, les **graines de LSA**, des **cannabinoïdes de synthèse** (buddha blue, PTC...), la **méthamphétamines**, l'**ayahuasca**. Et de façon encore plus rare : l'eau écarlate, l'amanite tue mouches, le DOC, la laitue vireuse.

Notons que parmi ceux qui ont rempli cette case "autres", trop peu ont renseigné leur fréquence de consommation pour qu'on puisse en tirer des conclusions...

10. INTERACTIONS ET MÉLANGES

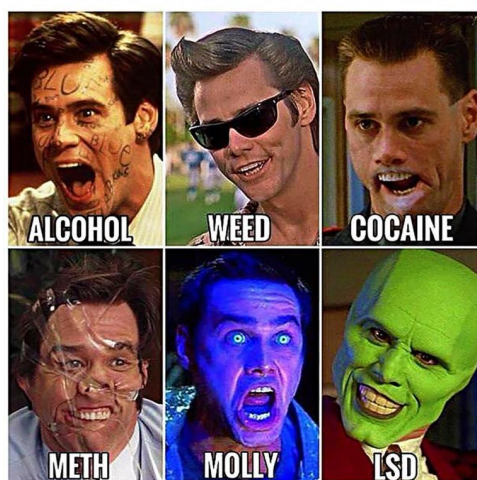
Résumé

Sur 943 personnes consommant des substances psychoactives, 804 en consomment quand elles sont sous l'effet du cannabis et inversement. Selon les produits, la proportion de consommateurs qui mélangent avec le cannabis varie de 50 % (DMT) à 93 % (alcool). La majorité de ceux qui mélangent cannabis et produit, ne le fait pas pour moduler les effets de ces produits, ce qui est particulièrement vrai pour les consommateurs de stimulants. Ces derniers utilisent plutôt le cannabis pour la descente, tandis que les consommateurs d'hallucinogènes et de dépresseurs l'utilisent surtout pour amplifier les effets.

371 personnes (46,1 % des réponses) rapportent n'avoir jamais été mal (bad trips, angoisse...) en mélangeant le cannabis avec d'autres substances psychoactives. L'alcool est le produit le plus cité dans les mélanges "problématiques" (40 % de ceux qui consomment alcool et cannabis). Globalement les produits les plus mélangés avec le cannabis sont aussi ceux accusés de s'y mélanger le plus mal. Certainement parce que les personnes ont plus eu l'occasion de vivre de mauvaises expériences liées à ces mélanges qu'avec des produits qu'elles ne connaissent pas. Indépendamment de ce biais, les hallucinogènes semblent plus souvent liés à des mauvais mélanges.

Pour décrire ces mauvaises expériences, les problèmes les plus cités sont les bad trips (57 mentions), l'angoisse (58) et les crises de parano (44). Viennent ensuite les nausées (41 occurrences) et les vomissements (84). Et enfin on trouve la série "palpitations" / "tachycardie" / "accélération cardiaque" / "arythmie" (30 mentions au total) et celle de la "fatigue" / "coup de barre" / "grande fatigue" / "fatigue extrême", "somnolence" / "dodo" / "s'endormir" / "mollesse" / "mollusque" avec chacune une trentaine de mention. Le type de produit mélangé avec l'alcool détermine en partie les symptômes décrits dans les réponses.

DRUGS DESCRIBED THROUGH THE MANY FACES OF JIM CARREY



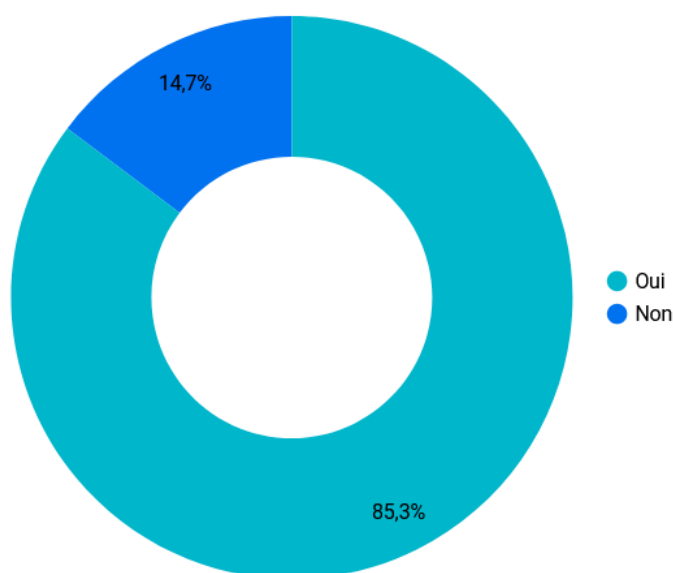
FACEBOOK.COM/WEEDLAUGHS420

Sur les événements où nous intervenons, le cannabis, produit souvent consommé sur une base régulière comme on l'a vu, donne souvent l'impression de servir de "socle" sur lequel viennent se greffer d'autres consommations. Il est aussi utilisé pour se détendre, et on a parfois assisté à des effets contre-productifs, notamment lorsqu'il est utilisé pour calmer une personne agitée ou en bad trip. Nous avons voulu profiter de ce questionnaire pour interroger ces observations et explorer les pratiques de notre public. Quels produits sont les plus fréquemment mélangés avec le cannabis ? Pour quelles raisons ? Ces mélanges se passent-ils parfois mal ? Y a-t-il des produits avec lesquels le cannabis se marie bien et d'autres mal ? Autant de questions sur lesquelles nous tenterons ici d'apporter un éclairage.

a. Quels produits mélangent-on avec le cannabis ?

Sur les 943 personnes consommant d'autres substances psychoactives en plus du cannabis, **804 en consomment quand ils sont sous l'effet du cannabis** et inversement (consomment du cannabis quand ils sont sous l'effet d'autres substances).

T'arrive-t-il de consommer du cannabis lorsque tu es sous l'effet de ces substances et inversement ?



Si la majorité de ceux qui consomment à la fois du cannabis et un autre produit, va mélanger les deux, le tableau ci-dessous montre que les pratiques sont bien différentes d'un produit à l'autre. La proportion de ceux qui mélangent cannabis et autres substances varie ainsi de 50 % pour la DMT à 93 % pour l'alcool.

L'alcool est donc de loin le produit le plus mélangé avec le cannabis. Non seulement c'est le produit le plus consommé, mais c'est aussi celui qui est le plus mélangé au cannabis par ses consommateurs (90 % !).

Ce sont ensuite les stimulants qui sont les plus mélangés avec le cannabis. En effet, à l'exception des cathinones - sur lesquels nos chiffres sont toutefois moins importants avec seulement 134 consommateurs interrogés et donc certainement moins significatifs - ces substances sont mélangées avec le cannabis par 84 à 89 % de ceux qui en consomment.

Pour les perturbateurs, on peut distinguer deux groupes : ceux qui ont des durées d'action longues (**LSD et champignons hallucinogènes**), **que beaucoup de consommateurs mélangent au cannabis** (respectivement 86 % et 85 %), et ceux qui ont des durées d'action courtes (**DMT, poppers et protoxyde d'azote**) **qui sont beaucoup moins mélangés au cannabis** (de 50 % à 72 %). En ce qui concerne la DMT, une observation de terrain déjà signalée explique peut-être qu'elle soit si peu mélangée au cannabis : certains amateurs de cette molécule évitent toutes interactions pour mieux en sentir les effets. **La kétamine se situe à mi-chemin de ces deux catégories** avec 78 % de consommateurs qui la mélangent au cannabis.

Quant aux **dépresseurs**, si l'on fait exception de l'alcool (qui se distingue souvent des autres dépresseurs), **ils apparaissent moins mélangés au cannabis que les autres produits** (72 % pour les opioïdes et 45 % pour le GHB/GBL).

		Personnes consommant ce produit et du cannabis	Personnes qui ne mélangent pas ce produit au cannabis	Parmi ceux qui consomment ce produit et du cannabis, combien mélangent les deux :
Stimulants	MDMA	621**	67	89,2 %
	cocaïne / crack	540**	48	88,3 %
	Speed	418**	67	84 %
	Cathinones	134**	63	64,2 %
Perturbateurs*	Champignons	587**	87	85,2 %
	LSD	562**	77	86,3 %
	kétamine	428**	93	78,3 %
	DMT	150**	75	50 %
	Poppers	407**	124	69,6 %
	Protoxyde d'azote	294**	84	71,4 %
Dépresseurs*	Alcool	738**	52	93 %
	Opioides	197**	54	72,6 %
	GHB/GBL	102**	46	55 %

* Nous sommes conscients que le classement de certains produits comme la kétamine, le protoxyde d'azote, ou le poppers n'est pas si net que ce tableau le laisse penser, mais pour des raisons de clarté nous avons choisi de typologiser les produits en seulement 3 catégories.

**Certains chiffres peuvent très légèrement différer de ceux des autres parties du présent rapport car

ce tableau s'appuie sur quelques questionnaires de plus que le reste du rapport. En effet, nous avons laissé le questionnaire ouvert quelques heures après avoir extrait les données, ce qui a permis à 11 personnes supplémentaires de le remplir. Or, les questions concernant les mélanges de produits se sont avérées difficiles à traiter à partir de l'extraction, nous avons donc dû les traiter via Google Form, à partir de la somme totale des questionnaires remplis.

Au final ce tableau est issu de l'analyse des réponses de 815 personnes mélangeant cannabis et autres substances ayant rempli le formulaire.

b. Les raisons du mélange

"Je consomme à peu près avec tout et c'est vraiment par habitude de fumer, enfin plutôt un besoin de fumer sous prod donc je connais vraiment que les effets des substances avec le cannabis"

Témoignage recueilli via le questionnaire.

Quel que soit le produit auquel on s'intéresse, **la réponse la plus cochée est de loin "je mélange mais ce n'est pas pour modifier les effets"** (3ème colonne du tableau). La majorité des personnes qui mélangent cannabis et autres produits déclarent ainsi le faire sans volonté particulière de moduler les effets d'un produit avec l'autre. **Quelques produits font toutefois exception : le LSD, les champignons, le GHB/GBL et les opioïdes...** Des hallucinogènes à longue durée d'action d'un côté, et les deux dépresseurs proposés (hors alcool) de l'autre. En fait lorsqu'on regarde le tableau ci-dessous, des blocs apparaissent et une certaine logique se dégage :

- **Avec les stimulants** on mélange le cannabis pour faciliter la descente, et pour trouver le sommeil (ce qui n'est pas toujours une bonne idée : en descente de stimulants le cannabis peut déclencher de sérieux bad trips !).
- **Avec les perturbateurs** (LSD, champignons, kétamine, DMT, poppers, protoxyde d'azote), c'est d'abord pour amplifier et prolonger les effets qu'on prend simultanément du cannabis. Bien que pour les hallucinogènes de longue durée (champignons, LSD), il puisse aussi servir à adoucir la descente. Alors que, à l'inverse des champignons et du LSD, les perturbateurs inhalés à action ultra courte (poppers, protoxyde d'azote) ont les scores les plus élevés (74 % et 71 %) de mélange avec le cannabis sans volonté de modifier les effets.
- **Avec les dépresseurs** la question de la descente se pose moins et c'est l'amplification et le prolongement des effets qui recueille pratiquement tous les suffrages.

	Personnes mélangeant ce produit et du cannabis	Pas de volonté de modifier les effets	Raisons évoquées pour expliquer pourquoi mélanger chaque produit et du cannabis					
			Pour amplifier les effets	Pour prolonger les effets	Pour amoindrir les effets	Pour faciliter la montée	Pour faciliter la descente	Pour s'endormir
MDMA	554	306 soit 55 %	116 soit 21 %	76 soit 14 %	40 soit 7 %	54 soit 10 %	164 soit 30 %	92 soit 17 %
Cocaïne / crack	477	288 soit 60 %	39 soit 8 %	23 soit 4,8 %	62 soit 13 %	12 soit 2,5 %	96 soit 20 %	80 soit 17 %
Speed	351	221 soit 63 %	28 soit 8 %	19 soit 5 %	34 soit 10 %	11 soit 3 %	83 soit 24 %	50 soit 14 %
Cathinones	86	46 soit 54 %	15 soit 17 %	10 soit 12 %	5 soit 6 %	7 soit 8 %	20 soit 23 %	12 soit 14 %
Champignons	500	245 soit 49 %	173 soit 35 %	97 soit 19 %	28 soit 5,6 %	45 soit 9 %	74 soit 15 %	31 soit 6 %
LSD	485	231 soit 48 %	169 soit 35 %	91 soit 19 %	25 soit 5,15 %	42 soit 8,7 %	88 soit 18 %	45 soit 9 %
Kétamine	335	212 soit 63 %	79 soit 24 %	33 soit 10 %	8 soit 2 %	18 soit 5 %	22 soit 7 %	17 soit 5 %
DMT	75	39 soit 52 %	10 soit 13 %	7 soit 9 %	0	0	6 soit 8 %	0
Poppers	283	209 soit 74 %	56 soit 20 %	14 soit 5 %	0	0	0	0
Protoxyde d'azote (NO2)	210	149 soit 71 %	50 soit 25 %	12 soit 5,7 %	0	0	0	0
Alcool	686	411 soit 60 %	188 soit 27 %	75 soit 11 %	23 soit 3,4 %	31 soit 4,5 %	20 soit 2,9 %	63 soit 9 %
Opiïdes	143	70 soit 49 %	47 soit 33 %	21 soit 15 %	0	6 soit 4,2 %	11 soit 7,7 %	10 soit 7 %
GHB / GBL	56	28 soit 50 %	13 soit 23 %	6 soit 11 %	0	5 soit 9 %	5 soit 9 %	0

Les pourcentages rendent compte de la proportion de personnes ayant coché une raison donnée parmi ceux qui mélangent un produit et du cannabis. Leur total sur une même ligne peut dépasser 100 % car il s'agissait d'une question à choix multiples. Les chiffres en beige correspondent aux pourcentages compris entre 11 et 20, ceux en jaune sont supérieurs à 20 % et en bleu, les scores inférieurs à 50 % à la première réponse. Pour alléger le tableau nous avons choisi de ne pas présenter les résultats (inférieurs à 5 %) de deux réponses proposées ("pour arrêter les effets" et "pour se réveiller") mais le [tableau complet est disponible en annexe](#).

Conscients que nous ne pouvions pas proposer toutes les substances, nous avons laissé la possibilité de s'exprimer quant aux substances mélangées au cannabis que nous n'aurions pas répertoriées via un champ libre. Parmi les 54 réponses, on compte environ un tiers de réponses non pertinentes. Sur le reste, on retrouve 4 personnes qui nous expliquent pourquoi ils mélangent l'ecstasy avec le cannabis (sans faire le lien avec la MDMA). Puis, de manière anecdotique (1 occurrence) sont cités **différents RC et produits rares dont les mélanges avec le cannabis répondent aux logiques décrites plus haut** : hallucinogènes/dissociatifs (Ayahuasca, MXE, dextrométhorphan, 2C-X, tryptamines et 2-FDCK) pour "amplifier" et "prolonger les effets" et stimulants (une phénéthylamine) pour "faciliter la descente".

A noter, le mélange avec de la prégabaline pour "accentuer l'effet relaxant" et du Xanax® pour "une défonce sans angoisse" qui semblent correspondre à une volonté de moduler les effets anxiogènes du cannabis.

Enfin, seuls trois produits ont été cités plusieurs fois : le 2C-B, les benzodiazépines et le kratom.

- **Le 2C-B** : Avec 5 mentions, il rejoint les autres hallucinogènes puissants : il est surtout mélangé au cannabis pour "amplifier" / "prolonger les effets" (4), "faciliter la descente" (1) et "faciliter la montée" (1).
- **Les benzodiazépines** (4 mentions) sont mélangées pour "s'endormir" (3) et pour "amplifier les effets" (1).
- **Le kratom** n'est cité que deux fois et à chaque fois c'est pour "amplifier ses effets".

c. Les produits qui se mélangent mal avec le cannabis

Après nous être intéressé aux produits qui sont les plus mélangés avec le cannabis et aux motivations de ces polyconsommateurs, nous avons voulu en savoir plus sur les produits qui - au contraire- se marieraient mal au cannabis. Si **la majorité des personnes interrogées déclarent avoir "déjà eu l'impression que le cannabis se mélangeait mal à un produit** (bad trip, angoisse, palpitations...)", elles sont tout de même 371 (soit 46,1 % des répondants à cette rubrique) à nous rapporter n'avoir jamais connu ce type de mauvaises expériences en lien avec un mélange. **Parmi les produits dont le mélange avec le cannabis est le plus responsable de bad trips, c'est l'alcool qui est le plus cité** (295 personnes dont 172 le citent exclusivement). C'est pourtant le produit le plus mélangé avec l'alcool ! L'explication de ce qui pourrait ressembler à un paradoxe (le produit qui se marie le plus mal au cannabis est justement celui qui y est le plus mélangé) réside certainement dans la popularité de ce mélange qui implique que beaucoup de personnes aient eu l'occasion d'en expérimenter les effets négatifs... Un effet qu'on retrouve sur l'ensemble des substances puisque, en général, les produits les plus largement et les plus fréquemment consommés sont les plus cités comme se mélangeant mal au cannabis.

Toutefois il existe quelques exceptions qui sont d'autant plus marquantes. Pour mieux les visualiser, en annexe un tableau compare les produits les plus consommés et les plus cités ([cf. Annexe 7 tableau B](#)). Les principales exceptions concernent **le LSD et la kétamine qui sont largement sur-représentés parmi les produits se mariant mal au cannabis ainsi que la MDMA et le speed qui, eux, sont sous représentés**. Dans une moindre mesure, les opioïdes semblent plus cités tandis que le protoxyde d'azote et surtout le poppers le sont moins (mais pour ces produits les chiffres sont moins importants). **La tendance qui se dégage serait donc que le mélange cannabis + hallucinogènes serait le plus risqué**. Cette surreprésentation des hallucinogènes parmi les cofacteurs de bad trips

converge probablement avec nos observations de terrain qui font état chaque année d'**un certain nombre de bad trips (et même de décompensations) largement amplifiés par des consommations de cannabis**. En effet, le cannabis est souvent perçu comme un produit relaxant et peut être utilisé pour calmer des consommateurs d'hallucinogènes légèrement angoissés ou des consommateurs de stimulants n'ayant pas dormi pendant longtemps (36h et plus) et cherchant à se reposer. Le cannabis peut alors induire des effets très différents et difficilement prévisibles : si dans certains cas, il va effectivement calmer la personne, dans d'autres il va déclencher un véritable bad trip. Une communication sur ce thème mériterait peut être d'être développée.

		Personnes consommant ce produit et du cannabis	Personnes mélangeant ce produit et du cannabis	Personnes déclarant que le cannabis se mélange mal avec ce produit (angoisse, bad trip...)	Proportion de personnes déclarant un mauvais mélange parmi ceux qui consomment ce produit et du cannabis
Stimulants	MDMA	621**	554	60	9,7 %
	Cocaïne / crack	540**	477	58	10,5 %
	Speed	418**	351	27	6,5 %
	Cathinones	134**	86	6	4,5 %
Perturbateurs*	Champignons	587**	500	71	12,1 %
	LSD	562**	485	97	17,3 %
	kétamine	428**	335	68	15,9 %
	DMT	150**	75	5	3,3 %
	Poppers	407**	283	9	2,2 %
	Protoxyde d'azote	294**	210	8	2,7 %
Dépresseurs*	Alcool	738**	686	295	40 %
	Opioïdes	197**	143	17	8,6 %
	GHB/GBL	102**	56	2	2 %

**Nous sommes conscients que le classement de certains produits comme la kétamine, le protoxyde d'azote, ou le poppers n'est pas si net que ce tableau le laisse penser, mais pour des raisons de clarté nous avons choisi de typologiser les produits en seulement 3 catégories.*

***Ici aussi certains chiffres peuvent très légèrement différer de ceux des autres parties, l'explication se trouve sous le second tableau avant celui-ci.*

Nous avons laissé la possibilité aux répondants de citer des substances que nous n'avions pas notées dans un champ libre. 26 personnes se sont saisies de cette opportunité. On retrouve des substances déjà proposées dans la liste de produits mais les répondants ont préféré utiliser une autre orthographe (exemple : LSD, MdMa...) ou faire une phrase. Nous les avons tout de même pris en compte dans les chiffres présentés ci-dessus. Le café, le tabac, la MXE, la salvia divinorum sont citées avec une occurrence chacune. Et 6 personnes nous rappellent qu'un bad trip n'est souvent pas uniquement dû à une substance ou à un mélange de substances mais plutôt aux circonstances de la consommation.

d. Description des mauvaises expériences dues à des mélanges

A travers une question libre, nous avons demandé aux répondants (804 dans cette rubrique) de détailler les mauvaises expériences qu'ils attribuent à des mélanges de produits avec le cannabis. Cette question a été remplie par 345 personnes. Il est à noter que la plupart d'entre elles a décrit plusieurs symptômes et états pour un même mélange. Nous avons choisi de reprendre les termes utilisés par les répondants pour catégoriser leurs réponses. Par exemple, lorsque le terme bad trip était utilisé sans autre description, cette réponse a été comptabilisée dans la catégorie "bad trips". Si la personne le décrivait plus précisément, par exemple en ajoutant "nausées et angoisse", sa réponse était comptabilisée dans les catégories "nausées" et "angoisse", ce qui permet de rendre compte le plus fidèlement du contenu des réponses à cette question. C'est la raison pour laquelle la somme des réponses de chaque catégorie dépasse le nombre total de réponses analysées. De manière générale, on observe que les problèmes issus du mélange d'une substance avec le cannabis, sont souvent assez proches de ceux potentiellement rencontrés lors de la consommation simple de l'une ou de l'autre.

Les vomissements et nausées (125 mentions), les bad trips ou bad blancs (47 + 10 mentions), l'angoisse (58) et les crises de parano (44) sont les effets les plus cités mais d'autres reviennent aussi de façon récurrente comme le montre le tableau ci dessous.

As-tu déjà eu l'impression que le cannabis se mélangeait mal avec un produit ? Peux-tu nous dire en quelques mots ce qui s'est passé ?	
Vomissement	84
Nausée	41
Bad trip	47
Crise blanche / Blanc / Bad Blanc	10
Angoisse / Stress /Anxiété	58
Crise psychotique / Psychose / Paranoïa	44
Palpitations / Tachycardie / Accélération cardiaque / Arythmie	30
Malaise	10
Suée / bouffée de chaleur	17
Black-out	7

Perte de mémoire / Trou de mémoire	3
Effets trop violent / Relance des effets d'une substance	31
Grande fatigue / Somnolence / S'endormir / Mollesse	33
Vertige / Tête qui tourne / Perte d'équilibre	33
Chute de tension / Hypertension	10
Hallucinations	4
Tremblement / Spasmes / Convulsions	3
Autres (symptômes cités par 1 ou 2 personnes maximum)	17

On a aussi cherché à croiser certains des symptômes les plus souvent décrits avec le type de produits mélangés au cannabis. Le tableau ci dessous rend compte de ce croisement et permet de dégager plusieurs résultats intéressants :

Avec le mélange **cannabis + perturbateurs puissants (LSD, champignons, kétamine, DMT) c'est surtout sur le plan psy que l'expérience peut devenir désagréable** : les effets peuvent s'avérer trop forts et surtout la personne peut ressentir de l'angoisse, faire un bad trip, voir une crise de paranoïa. La kétamine se distingue une fois encore des hallucinogènes en ceci que lors de mélanges avec le cannabis, beaucoup de réponses relatent des nausées et des vomissements (signalés par 17 personnes contre 8 pour le LSD, 2 pour les champignons ou 0 pour la DMT). **La kétamine totalise aussi un peu plus de réponses faisant état de pertes d'équilibre (5)** que les hallucinogènes (LSD : 2, DMT : 0, Champignons : 3).

Avec le mélange **cannabis + stimulants, les risques sont très variés**. Ce sont les principaux produits pour lesquels les personnes interrogées signalent des problèmes de **tachycardie** mais elles signalent aussi **des nausées et des vomissements** et surtout, ce qui nous intéresse particulièrement, de **l'angoisse** (particulièrement pour la cocaïne dont on sait qu'elle a des effets anxiogènes pouvant être amplifiés par le cannabis) et même des bad trips et crises de paranoïa. A noter, 3 personnes font aussi état de problèmes d'hypertension lors de mélanges cannabis + cocaïne ou speed.

Le mélange **cannabis + alcool, de loin le plus relaté, entraîne avant tout nausées et vomissements**, un effet connu des surdoses d'alcool, peut-être amplifié par le cannabis. Mais en dépit du léger effet anxiolytique de l'alcool, **la part d'anxiété et surtout de bad trips décrits parmi les réponses analysées est importante**. C'est d'ailleurs peut être ce qui explique que des palpitations ou de la tachycardie aient aussi été signalées avec ce mélange alors que l'alcool - puissant dépresseur du système nerveux central - aurait plutôt tendance à diminuer la fréquence cardiaque. On comprend en tout cas plus facilement **la fatigue, elle aussi très évoquée** pour le mélange alcool + cannabis. Pour décrire cette fatigue, le champ lexical utilisé dans les réponses est très large et prend en compte différents niveaux de fatigue : "coup de barre", "grande fatigue", "fatigue extrême", "somnolence", "dodo", "s'endormir", "mollesse", "mollusque". Enfin, les vertiges, pertes d'équilibre et même les chutes de tensions (7) sont aussi plus citées pour ce mélange que pour les autres.

Enfin, le mélange **cannabis + opioïdes entraîne des nausées et vomissements** (rien d'étonnant à cela puisque comme pour l'alcool, les opioïdes induisent à eux seuls ce type de problèmes), mais **de façon plus surprenante ce sont surtout les bad trips qui ont été décrits** alors que les opioïdes ont un effet anxiogène non négligeable. Ce résultat surprenant mériterait d'être exploré plus profondément lors d'une prochaine enquête.

	Nausées / vomissements	Angoisse / Stress / anxiété	Bad trip / crise blanche / White / bad blanc	Crise de paranoïa / Crise psychotique*	Trop fort / Trop violent	Palpitation / Tachycardie	Fatigue	Vertiges
MDMA	14	8	3	2	4	8	2	2
Cocaïne / crack		13	1	4	0	9	2	2
Speed		6	3	2	1	3	1	1
Cathinones	0	1	1	0	0	1	1	0
Champignons	2	12	12	12	5	1	2	3
LSD	8	20	15	11	10	2	2	2
Kétamine	17	5	6	3	5	2	5	5
DMT	0	1	1	1	0	0	0	0
Poppers	1	0	0	0	0	2	0	0
Protoxyde d'azote (NO2)	1	1	0	1	0	0	0	1
Alcool	92	24	36	9	4	11	23	23
Opioïdes	3	1	5	0	0	2	0	1
GHB/GBL	0	0	0	0	0	1	0	0

* Bien que différents, nous avons regroupé ces deux termes car ils semblent utilisés relativement indifféremment dans les réponses traitées.

S'agissant d'une question ouverte, certaines réponses ont été difficiles à traiter (notamment lorsque la personne a cité plusieurs produits et plusieurs symptômes sans expliquer s'il s'agissait d'un mélange de tous ces produits ou si chaque produit était lié à un symptôme bien précis). Dans ce cas précis nous avons relié chaque symptôme cité à chaque produit cité pour éviter de perdre de l'information. Cela induit un biais dans ces résultats, heureusement, peu de réponses sont concernées (en tout moins de 20 % des 345 réponses étaient sujettes à interprétations) et l'analyse générale des résultats demeure donc valide.

11. DÉPISTAGE ET AMENDE FORFAITAIRE

Résumé

Le contexte routier apparaît comme le plus propice au dépistage de substances psychoactives. C'est dans cette situation que 329 personnes se sont faites tester contre 31 personnes dans le cadre de leur travail, 73 personnes dans une affaire judiciaire et 83 personnes dans d'autres contextes. En croisant les données, on s'aperçoit que **l'âge et la région de résidence des personnes semblent être les deux facteurs les plus impactant : les 24-34 ans et les Bretons semblent largement plus susceptibles que les autres de subir des tests au volant.**

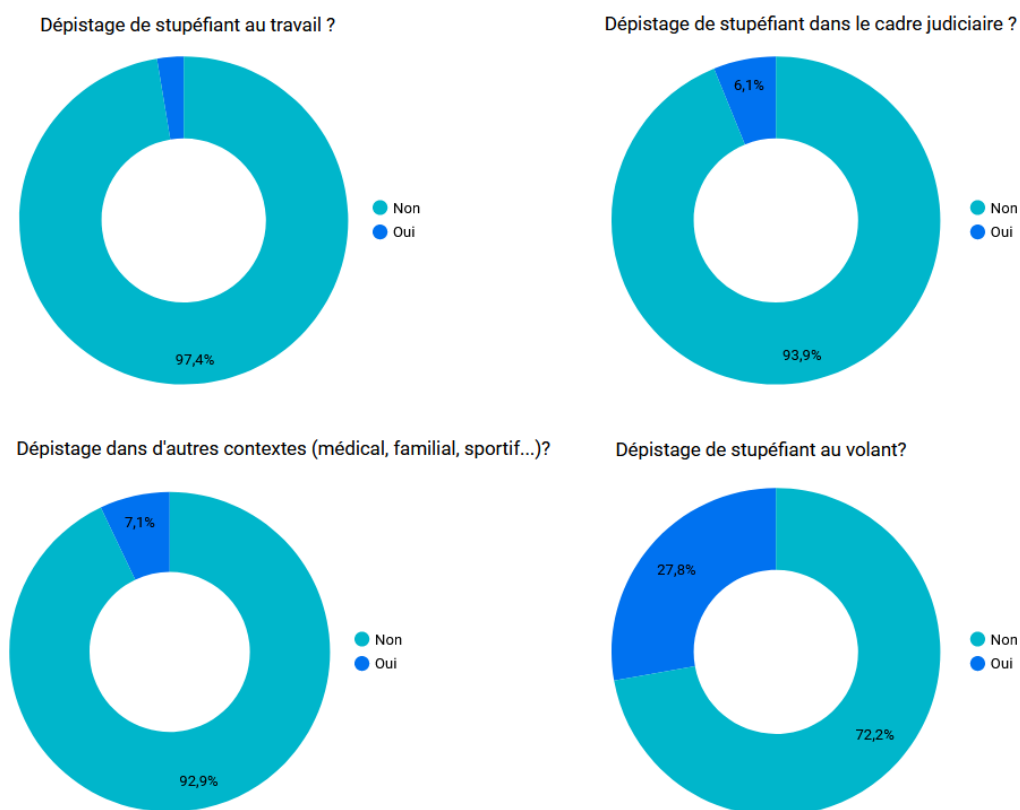
En termes de fréquence, le cadre professionnel (3,5 dépistages par personne testée dans ce cadre en moyenne) arrive juste devant la route (3,2 dépistages par personne). Si cela s'explique facilement lorsque l'on est dans un cadre professionnel à risque, cela s'entend un peu moins pour le contexte routier. Si seulement un tiers des répondants a déjà vécu un dépistage routier, ceux qui ont été dépistés dans ce cadre l'ont été plus de 3 fois par personne ! On peut se demander quelle en est la raison...

Parmi ces dépistages routiers (619 résultats sur 1040 tests) : 197 étaient positifs confirmés aux stupéfiants, 187 étaient des "faux négatifs", 235 étaient positifs au cannabis. En ce qui concerne les résultats positifs au cannabis : 30 dépistages positifs n'ont a priori mené à aucune poursuite, 151 dépistages positifs ont mené à une suspension du permis de conduire, 54 dépistages positifs ont mené à une perte du permis.

Sur les 1187 répondants à ce questionnaire, **107 personnes ont été verbalisées une ou plusieurs fois pour usage de cannabis sur la voie publique, parmi lesquelles 43 % de 18-24 ans et une sur-représentation des habitants de Nouvelle Aquitaine et surtout d'Auvergne Rhône Alpes.** Cela représente une moyenne de 1,54 amende par personne.

Nous avons pris la décision d'exclure les réponses d'un participant pour cette partie. Bien que ses réponses aient été cohérentes tout au long du questionnaire, certaines de ses réponses dans cette rubrique (2000 dépistages au travail par exemple !) nous semblaient improbables. Les pourcentages présentés ci-dessous sont donc calculés sur la base de 1186 répondants.

a. Dépistages de substances psychoactives



i. Dépistage au travail

Sur les 1186 répondants, **seulement 31 personnes se sont fait dépister dans le cadre de leur travail**. Ils ont vécu de 1 à 20 dépistages pour un total de 109 dépistages. Cela représente une moyenne de **3,5 dépistages par personne**.

	Nombre de personnes dépistées dans un contexte professionnel	Soit en pourcentage du total de personnes dépistées dans ce contexte	Pourcentage de personnes de cette tranche d'âge parmi les sondés
Moins de 18 ans	0	0 %	2 %
18-24 ans	7	23 %	30 %
25-34 ans	10	32 %	35 %
35-64 ans	14	45 %	32 %
+ de 65 ans	0	0 %	1 %

Seules les personnes ayant entre 18 et 64 ans ont déjà vécu un dépistage dans le cadre de leur fonction. Ce qui s'explique aisément par le fait que les personnes de moins de 18 ans ne sont pas encore des travailleurs. Et si les répondants de plus de 65 ans n'ont pas vécu de dépistage au travail, c'est sûrement parce que d'une part ils sont peu nombreux (13 personnes) dans notre enquête, et

d'autre part, parce que ces tests se sont généralisés relativement récemment.

Pour ce qui est du genre des personnes ayant vécu un dépistage sur leur lieu de travail, il s'agit de 20 hommes, 9 femmes et de 2 personnes non binaires. Mais s'il y a deux fois plus d'hommes à avoir subi un dépistage au travail, ils sont aussi deux fois plus nombreux à avoir répondu à notre enquête. Les dépistages ne semblent donc pas être induits par le genre des répondants mais plutôt en partie par leur métier.

En effet, **les corps de métier où les personnes utilisent un véhicule dans le cadre de leur fonction sont les plus représentés** ici (8 personnes - 34 dépistages). **On retrouve bien entendu aussi des militaires** (4 personnes pour 6 dépistages) **ainsi que les corps de métiers qui comportent un risque ou qui travaillent avec des outils dangereux** (5 personnes - 25 dépistages).

A noter : nous ne nous attendions pas à voir apparaître certains métiers (9 pour 12 dépistages) tel que banquier, analyste de production informatique bancaire, apprenti ingénieur en informatique, technicien sav, chargé de recrutement... Cela confirme que les tests au travail (qui détectent généralement des consommations anciennes et non seulement les personnes sous l'effet de produits) semblent se généraliser doucement à des métiers qu'on ne peut considérer comme dangereux ou mettant en danger d'autres personnes.

ii. Dépistage dans le cadre judiciaire

Il y a **73 répondants à être concernés par des dépistages** dans un contexte judiciaire. Ils ont vécu de 1 à 10 tests pour un total de **134 dépistages**, ce qui fait une moyenne de 1,8 dépistages par personne. Il est à noter que la plupart des personnes (65) ont subi de 1 à 3 dépistages (pour un total de 95 dépistages). De plus, seulement 3 personnes se sont faites dépister 10 fois et plus. Pour deux personnes cela a eu lieu suite à un ou des jugements et en lien avec un contrôle judiciaire. Pour la troisième, il s'agit de dépistage suite à des Infractions à la Législation sur les Stupéfiants (ILS).

En ce qui concerne le genre des personnes dépistées dans un contexte judiciaire, il s'agit de 51 hommes, de 19 femmes et 3 personnes non binaires. Même si la proportion d'hommes (70 %) est légèrement plus importante que dans les autres contextes, on observe peu ou prou la même proportion que chez les répondants (64 %).

	Nombre de personnes dépistées dans le cadre judiciaire	Soit en pourcentage du total de personnes dépistées dans ce contexte	Pourcentage de personnes de cette tranche d'âge parmi les sondés
Moins de 18 ans	1	1,5 %	2 %
18-24 ans	20	27 %	30 %
25-34 ans	23	32 %	35 %
35-64 ans	28	38 %	32 %
+ de 65 ans	1	1, %	1 %

Pour ce qui est de l'âge de ces personnes, on retrouve à peu près les mêmes proportions que chez les répondants au questionnaire. Même si on peut observer une légère sous représentation de la tranche 18 - 24 ans (27 % des personnes ayant vécu un dépistage dans le cadre judiciaire alors qu'ils

sont 30 % à avoir répondu au questionnaire) ainsi qu'une légère sur représentation de la tranche 35 - 64 ans (38 % des dépistés contre 32 % des répondants).

Nous avons proposé aux questionné-e-s de nous en dire plus quant aux raisons qui les ont amenées à se faire dépister dans un champ libre et non obligatoire. On observe différents contextes : gardes à vues pour diverses infraction (12 personnes), récupération de permis de conduire (8 personnes), ILS sur la voie publique (6 personnes), mise en place de contrôle judiciaire (5 personnes), passage de frontière (5 personnes), perquisition au domicile (5 personnes), accident sur la voie publique (4 personnes), contrôle de police sur la voie publique (4 personnes).

"J'anime à titre pro et avec mon association des stages "Infraction à la Législation sur les Stupéfiants" où l'on retrouve beaucoup de consommateurs sans problématique... Mais avec des conséquences judiciaires trop importantes. Il faut que ça cesse !"

Témoignage recueilli via le questionnaire.

iii. Dépistage dans d'autres contextes

Il y a **83 personnes** qui **ont déjà subi des dépistages dans d'autres contextes** (hors judiciaire, travail ou sur la route) pour **un total de 370 dépistages**. Ces personnes ont vécu de 1 à 100 dépistages soit une moyenne de 4,46 dépistages par personne. Cependant, il est à noter que deux d'entre eux ont vécu respectivement 100 et 50 dépistages dans le cadre d'un accompagnement et de traitement de substitution. Sans ces deux personnes, le total des dépistages tombe donc à **220 dépistages** et la **moyenne à 2,7 dépistages par personne**.

Ce groupe de 83 personnes se compose de 54 hommes, 23 femmes et de 7 personnes non binaires. Si les proportions entre hommes et femmes ne prêtent pas à une attention particulière car elles correspondent à la répartition générale des répondants, celle des personnes non-binaires mérite qu'on s'y arrête. Elles représentent en effet 8,4 % des personnes dépistées alors qu'elles ne représentent que 3 % des répondants.

	Nombre de personnes dépistées dans d'autres contextes	Soit en pourcentage du total de personnes dépistées dans d'autres contextes	Pourcentage de personnes de cette tranche d'âge parmi les sondés
Moins de 18 ans	3	4 %	2 %
18-24 ans	29	35 %	30 %
25-34 ans	19	23 %	35 %
35-64 ans	32	38 %	32 %
+ de 65 ans	0	0 %	1 %

En ce qui concerne l'âge de ces personnes, il est à noter qu'une fois encore les + de 65 ans ne sont pas représentés. S'ils sont peu nombreux à avoir répondu à ce questionnaire (13) cette récurrence interroge (aucun d'entre n'a subi de dépistage dans un contexte professionnel, sur la route ou autre). Alors certes, le recours au dépistage est un fait relativement nouveau, toutefois les + de 65 ans

continuent bien souvent de conduire et à ce titre sont donc autant exposés au risque de croiser une patrouille que tout un chacun. On peut donc supposer que la différence réside avant tout dans les pratiques des gendarmes et policiers qui, sachant que cette tranche d'âge détient les taux les plus faibles de consommation de cannabis, ne perdent pas de temps à les dépister.

La tranche des 18-24 ans est par contre légèrement sur-représentée. S'ils représentent 35 % des personnes dépistées dans d'autres contextes, ils ne constituent que 30 % des sondés. Et il en est de même pour les 25-64 ans (32 % des sondés mais 38 % des personnes dépistées dans ces contextes). A l'inverse, les 25-34 sont largement sous-représentés. Alors qu'ils sont 35 % des sondés, ils ne représentent que 23 % des personnes dépistées dans d'autres contextes. L'explication se trouve peut-être en partie dans les raisons ayant menées à ces dépistages.

En effet, pour mieux appréhender ces "autres contextes", nous avons proposé aux questionné-e-s de nous en dire plus via un champ libre et non obligatoire. Parmi les 72 réponses à cette question, nous avons préféré ne pas en classer 14, insuffisamment détaillées ou pouvant offrir différentes interprétations. Quant aux autres réponses, elles décrivent des contextes de dépistages multiples :

- médical et hospitalier (22 personnes)
- traitement de substitution (9 personnes)
- familial ou parental (11 personnes)
- sportif (8 personnes)
- test et concours d'entrée (8 personnes) : pompier, armée, force de l'ordre, sncf.

Lorsque l'on croise les âges et les descriptions des situations dans lesquelles se sont produits ces dépistages, on trouve des éléments de réponses. Les dépistages ayant lieu à la demande des parents se font a priori (et en toute logique) entre 18 et 24 ans (7 personnes de cette tranche d'âge), c'est aussi l'âge des concours d'entrées en école (4), et des (1ères?) consommations (10 dépistages médicaux et hospitaliers liés à des problèmes survenus à la suite de consommation ou pré-opératoire). Quant à la tranche d'âge des 35-64 ans, on observe une prépondérance des dépistages ayant eu lieu pour des raisons de santé (4 suivis d'addictologie, 9 à l'hôpital, 2 dans le cadre d'un suivi psychiatrique ou thérapeutique, 1 avec la médecine du travail soit 16 au total). Les compétitions de haut niveau (4) et les concours (3 : gendarmerie, sncf, armée) sont encore des motifs de dépistages pour cette tranche d'âge. On retrouve ces contextes pour les 25 - 35 ans mais de manière moins récurrente.

iv. Dépistage sur la route

Sur les 1186 répondants, **329 personnes ont déjà été testées au volant** pour un total de 1040 dépistages. Elles ont vécu de 1 à 50 dépistages, avec **une moyenne de 3,2 par personne**. C'est le contexte de dépistage le plus fréquemment rencontré par les répondants. En effet, alors qu'ils n'ont même pas tous le permis, **28 % d'entre eux ont déjà été testés au volant de leur véhicule** (contre 3 à 7 % des répondants pour les autres contextes).

Ce groupe est composé de 256 hommes, de 66 femmes et de 7 personnes non binaires. **Les hommes semblent ici légèrement sur représentés** (77,8 % des personnes dépistées au volant contre 64 % des répondants). Cela semble cohérent au vu des résultats diffusés par l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière (ONISR). En effet, puisque les hommes causent proportionnellement plus d'accidents sur les routes et sont plus souvent sous l'emprise d'alcool et de

stupéfiants, il se peut qu'ils soient aussi une cible privilégiée des forces de l'ordre pour ce qui est des contrôles et/ou qu'ils se retrouvent plus souvent dans des situations où un dépistage est demandé.

	Nombre de personnes dépistées dans un contexte routier	Soit en pourcentage du total de personnes dépistées dans ce contextes	Pourcentage de personnes de cette tranche d'âge parmi les sondés
Moins de 18 ans	1	0,5 %	2 %
18-24 ans	80	24 %	30 %
25-34 ans	148	45 %	35 %
35-64 ans	100	30 %	32 %
+ de 65 ans	0	0 %	1 %

En ce qui concerne **l'âge des personnes ayant vécu un dépistage au volant**, c'est la tranche d'âge de **24 à 35 ans qui est la plus représentée (35 % des répondants au questionnaire, 45 % des personnes ayant déjà été contrôlé aux stupéfiants)**. Et ce au détriment de la tranche 18 - 24 ans qui elle est légèrement sous représentée (30 % des répondants, 24 % des testés). Ce qui peut sans doute s'expliquer par le fait qu'il y ait moins de conducteurs dans cette dernière tranche et qu'ils conduisent depuis moins longtemps.

Pour ce qui est des raisons qui amènent à ces dépistages, elles sont assez variées :

- **137 dépistages** ont eu lieu **suite à une infraction constatée** (excès de vitesse, alcootest positif...).
- **530 dépistages** ont eu lieu en **sortie directe de fête**⁹ (sortie de teuf, contrôle au rond point le plus proche d'une boîte).
- **574 tests** ont eu lieu sans raisons apparentes.

A propos de la **répartition régionale de ces dépistages**, il est à noter que **nous avons préféré nous concentrer sur les 6 régions où il y avait le plus de répondants** (Île-de-France, Occitanie, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Auvergne Rhône-Alpes) **pour plus de représentativité. On observe ainsi des disparités importantes entre régions**. En effet, alors qu'en **Bretagne 43 %** des répondants qui résident dans cette région **ont déjà été dépistés au volant de leur véhicule**, ils ne sont que **16 % en Île-de-France** (il est toutefois possible que les Franciliens utilisent globalement moins la voiture, ce qui pourrait expliquer en partie ce faible chiffre). Pour les **Pays de Loire, la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et l'Auvergne Rhône-Alpes**, les pourcentages, eux, varient peu allant de **26 % à 33 %**.

⁹ A noter qu'un même dépistage peut se faire en sortie de fête et suite à une infraction constatée.

"Je trouve les test cannabis au volant HONTEUX !!! Injuste sur le plan de la sécurité et pratiquée de manière très discriminante."

ou encore

"Je suis un père de famille qui consomme du cannabis de manière "raisonnable" depuis plus de 10 ans. Le fait que la weed ne soit pas légale peut me jouer des tours pour un simple contrôle. Plus de permis -> plus d'emplois -> problème pour subvenir aux besoins de la famille. Cette situation me fait réfléchir régulièrement, mais les effets du cannabis sur moi sont positifs. Il calme mes douleurs articulaires, me permet de décompresser de mes journées, je suis cadre dans la santé. Tout ça pour un peu d'herbe que je vaporise..."

Témoignages recueillis via le questionnaire.

v. Résultats et conséquences de ces dépistages cannabis

Pour ce qui est des résultats de ces dépistages de stupéfiants, il est à noter que nous n'avions pas rendu ces champs obligatoires. De ce fait seule une petite partie des personnes y ont répondu et **sur 1040 dépistages déclarés, nous n'avons que 619 résultats nommés :**

- **197** étaient **positifs confirmés aux stupéfiants.**
- **187** étaient des **faux négatifs.**
- **235** étaient **positifs (confirmés) au cannabis.**

A la suite des résultats positifs au cannabis, les conséquences pour les personnes varient :

- **30 dépistages positifs n'ont a priori menées à aucune poursuite**
- **151 dépistages positifs** (pour 127 personnes) ont mené à la **suspension du permis de conduire.** Et il y a eu de 1 à 3 suspensions par personne.
- **54 dépistages positifs** (pour 45 personnes) ont mené à **une perte du permis.** Et ces personnes ont vécu de 1 à 3 pertes de permis.

"je suis passée au travers parce que j'ai une bonne tête de mère de famille mais mon fils qui est tout sauf un délinquant routier, et qui ne va même pas en teuf a perdu 2 fois son permis et a écopé de prison avec sursis et de TIGE alors qu'il n'avait commis aucune infraction routière, et qu'il fume assez régulièrement certes, mais vraiment sans excès... Je suis juriste, éduquée, capable d'écrire... Je peux emmener mon fils qui donc est à pied, à ses divers rdv (psy, addictologue, suivi pénitentiaire, médecin des flics, labo pour les analyses...). C'est un véritable parcours du combattant. Pas étonnant que les gens roulent sans permis. Et quel gâchis de l'argent public.. Franchement, battons nous pour légaliser, cette répression n'a aucun sens et est absolument contre productive à tout point de vue (la France reste le plus gros consommateur de cannabis d'Europe, avec une des législation les plus dures en la matière).

Témoignage recueilli via le questionnaire.

b. Amende forfaitaire - consommation de cannabis sur la voie publique

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
Liberté
Sécurité
Proximité

L'AFD pour usage de stupéfiants

/ Simplifie le travail du gendarme /

L'amende forfaitaire délictuelle (AFD) pour usage illicite de stupéfiants est une procédure délictuelle :

- Prévue par l'article L.3421-1 du code de la santé publique
- Visant les faits d'usage et/ou de détention de faibles quantités de produits stupéfiants destinés à la consommation personnelle du MEC
- Constatée sur les lieux de l'infraction
- Relevée par PVe par les OPJ ou, pour les assister, par les APJ
- Sanctionnée par une amende fixée à 200€

NEOgend

PAS DE MIS
PAS DE PROCÉDURE PAPIER
PAS DE RETOUR À L'UNITÉ
PAS D'APPEL PARQUET

UN PROBLÈME TECHNIQUE ?
Contacter le CNAU :
0.800.861.146
code PVe (783)

1 QUAND ?

CONSTATATION DE L'INFRACTION

- En flagrant délit sur initiative de l'OPJ (article 53 du CPP)
- Sur réquisitions du procureur de la République (articles 78-2 et 78-2-2 du CPP)

MIS EN CAUSE

- Majeur
- Permet à l'enquêteur d'établir son identité par tout moyen
- Réside sur le territoire français
- N'a pas de difficultés de compréhension
- Parle le français
- Reconnaît l'infraction

NATURE DU PRODUIT*

- Cannabis
- Cocaïne
- Ecstasy (MDMA)

Ni pesée, ni échantillonnage, ni photographie (décrire rigoureusement dans le champ libre du PVe les produits découverts)

*Sauf directives particulières du parquet

2 COMMENT ?

MISE À JOUR PVE DANS NEOgend

RELEVÉ DE L'AFD

- Si possible, utiliser le lecteur de bande MRZ pour lire le titre d'identité. En l'absence de titre officiel, préciser dans le champ libre par quel moyen l'identité a pu être établie
- Démarrer une séquence AFD sous PVe avec la NATINF 180 - USAGE ILLICITE DE STUPEFIANTS
- Notifier verbalement et cocher les cases relatives à la reconnaissance de l'infraction, l'acceptation de la destruction et/ou la non restitution des accessoires
- Faire signer impérativement le PVe par le mis en cause

L'AFD peut être interrompue à tout moment tant que le PVe n'a pas été signé par le mis en cause.

DEVENIR DES PRODUITS ET ACCESSOIRES SAISIS

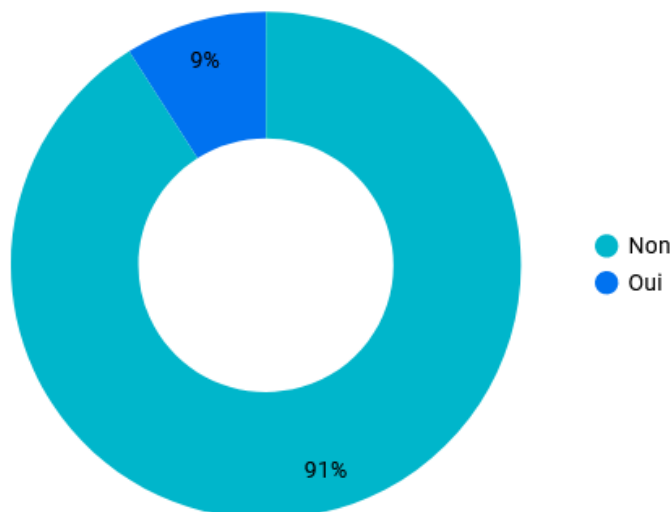
- Aucune constitution de scellé
- Transport, stockage et destruction rapide des produits et accessoires saisis dans des conditions définies par le parquet en lien avec la gendarmerie.
- Tenue d'un registre pour assurer la traçabilité

PAS D'AFD

- En cas de doute (nature, poids du produit, identité ou état physique du MEC, etc.)
- Lorsque le mis en cause est au volant d'un véhicule (même si le test salivaire est négatif)
- Lorsque le mis en cause a commis d'autres infractions
- Lorsque le mis en cause est notoirement connu pour plusieurs procédures d'ILS
- En présence de plusieurs natures de produits stupéfiants
- En cas de trafic de stupéfiants
- Lorsqu'une perquisition apparaît nécessaire
- Lorsque l'usage est aggravé par la qualité de son auteur

© 2020-2022 AFD usage illicite de stupéfiants

As-tu déjà été verbalisé pour usage de cannabis sur la voie publique (amende forfaitaire) ?

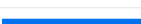
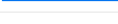


Sur les 1186 répondants, **107 personnes ont déjà été verbalisées pour usage de cannabis sur la voie publique** ou plus récemment ont dû payer une amende forfaitaire. Seulement **9 % des répondants** ont donc déjà été **confrontés à des amendes de ce type**. Cela correspond tout de même à un total de **161 amendes** et à une moyenne de **1,54 amende par personne**.

Vis à vis du genre des personnes concernées, on retrouve les mêmes proportions que dans l'ensemble des répondants.

	Nombre de personnes ayant été verbalisées pour usage de cannabis	Soit en pourcentage du total de personnes verbalisées	Pourcentage de personnes de cette tranche d'âge parmi les sondés
Moins de 18 ans	1	1 %	2 %
18-24 ans	46	43 %	30 %
25-34 ans	36	34 %	35 %
35-64 ans	22	20 %	32 %
+ de 65 ans	2	2 %	1 %

Toutes les tranches d'âge sont représentées. Pour autant, les **18-24 ans** représentent **43 %** des personnes concernées alors qu'ils ne sont que **30 %** des répondants au questionnaire. Et les **35-64 ans** semblent légèrement épargnés puisqu'ils ne représentent que **20 %** de ces personnes alors qu'ils sont **30 %** des répondants.

As-tu déjà été verbalisé pour usage de cannabis sur la voie publique (amende forfaitaire) ? / Dans quelle région vis-tu ?			
Dans quelle ré...	Non		Oui
Ile-de-France	218		20
Occitanie	119		9
Bretagne	114		8
Nouvelle-Aqui...	102		12
Pays de la Loi...	99		7
Auvergne-Rhô...	82		13
Grand Est	71		8
Hauts-de-Fran...	67		5
Provence-Alp...	60		3
Bourgogne-Fr...	34		7
Normandie	37		3
Centre-Val de ...	34		5
Autre pays	30		6
Outre-Mer	10		-
Corse	3		1

"La loi est un peu différente en Nouvelle Calédonie qu'en France, nous n'avons pas l'amende forfaitaire. De plus, je trouve que c'est une belle arnaque, c'est un pas en avant pour 20 pas en arrière et ça n'attaque toujours pas le "problème" comme il faut, c'est juste un autre moyen de te soutirer plus de sous avant de quand même te mettre un casier, c'est ridicule quand à la base, cela devait être un début de "dépénalisation"..."

ou encore

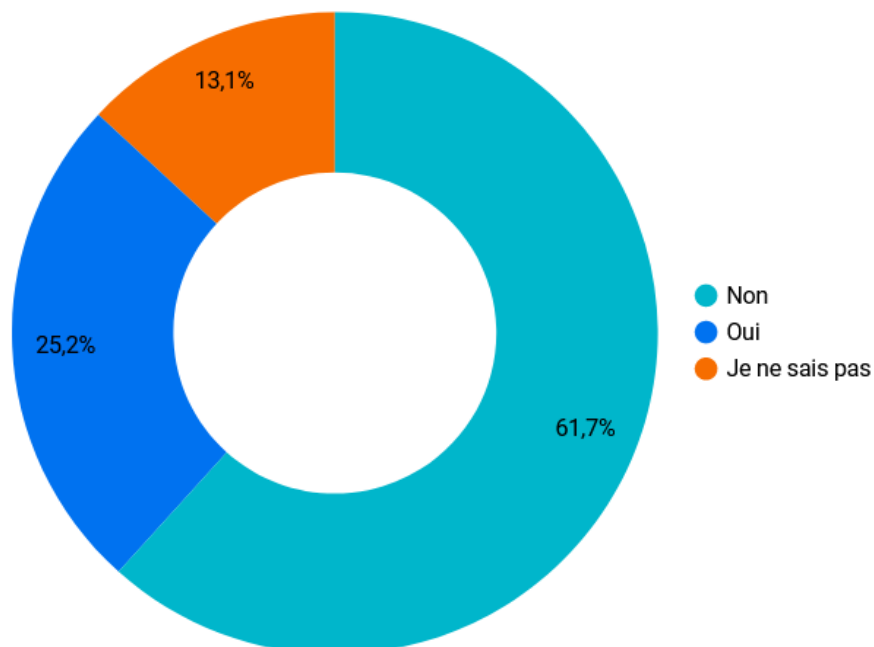
“Je tiens à préciser pour les contrôles que je suis une femme blanche et je vis en campagne, je pense que ça a un intérêt de le préciser, parce que mes amis racisés subissent plus de contrôles que moi.”

Témoignages recueillis via le questionnaire.

Pour ce qui est de la **répartition géographique des personnes ayant été verbalisées pour usage de cannabis sur la voie publique**, il n’y a qu’en Outre-Mer qu’il n’y en a pas eu. Par ailleurs, le **pourcentage de personnes verbalisées** (par rapport au nombre de répondants total venant de cette région) **varient d’une région à une autre**. Si on se concentre sur les **6 régions où il y a le plus de répondants** (Île-de-France, Occitanie, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Auvergne Rhône-Alpes) pour plus de représentativité, on observe que **la plupart des régions comptent entre 6 à 8 % de résidents verbalisés pour usage de cannabis**. Seule la **Nouvelle-Aquitaine (11 %)** et **l’Auvergne Rhône-Alpes (14 %)** sortent du lot et semblent être des **régions où le nombre de verbalisations est le plus important**. La Bourgogne Franche Comté semble aussi plus touchée avec 17 % des répondants de cette région qui ont déjà été verbalisés, cependant comme nous n’avons que 41 personnes originaires de cette région, il est donc difficile de conclure.

Dans la moitié des cas, et sans surprise, ces amendes ont été données en ville (86). Viennent ensuite les entrées et sorties de fête ou d’espace culturel (17), les bourgs (15), la campagne (16), les cités (12), les lotissements (10) et enfin les zones les gares ou aéroports (5).

Penses-tu avoir subi un contrôle discriminatoire ?



Seulement 27 personnes estiment avoir subi un contrôle discriminatoire. Sur les 13 personnes s’étant saisies du champ libre leur proposant de nous en dire plus, **leur apparence (style vestimentaire, coupe de cheveux...)** revient le plus souvent avec **10 occurrences**. On retrouve aussi

le fait que ces personnes étaient à côté de leur véhicules (camion aménagé, fourgon avec des tentures, etc..) avec 3 occurrences. Ces personnes estiment que ces facteurs ont été à l'origine de contrôles discriminatoires.



"Ayant des cheveux long et un look atypique, après m'être fait insulté de hippie par les forces de l'ordre et m'être fait menotté car "au moins je poserai pas mes sales mains de hippie sur eux"

Témoignage recueilli via le questionnaire.

12. CONCLUSION

Résumé

Pour conclure ce rapport, nous aimerions d'abord **remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre** à notre long questionnaire.

Bien que ça ne soit pas d'usage, nous avons choisi de mettre en exergue les éléments qui nous semblent appeler de façon urgente à des actions d'information et de RDR :

- L'enquête confirme **une très faible appropriation par notre public, des modes de consommation sans combustion**. Et ce alors même qu'ils permettent de supprimer l'essentiel de la nocivité sur l'appareil respiratoire du cannabis. Il semble **urgent d'informer le public sur le fait qu'il existe désormais des vaporisateurs portables, bon marchés et permettant de vaporiser de l'herbe et même du haschich**.
- **La proportion de personnes déclarant avoir été victime d'arnaques aux cannabinoïdes de synthèse est inquiétante** (9 % des consommateurs de cannabis + 22 % qui déclarent avoir des doutes). Sachant que ce type d'arnaques comporte des risques sérieux, **informer le public sur les critères permettant de reconnaître ces arnaques et promouvoir la consommation de toutes petites quantités** de chaque échantillon de cannabis acheté (afin de s'assurer qu'il s'agisse bien de cannabis) apparaît comme essentiel.
- Cette étude montre **des taux très élevés de mélanges cannabis + autre substance, avec une sous estimation de certains risques induits par ces mélanges**. Ces résultats plaident donc pour le développement d'actions visant à avertir notre public de ces risques.
- **227 personnes déclarent consommer du CBD pour rester dans la légalité**. Pour autant, **la grande majorité des consommateurs interrogés (80 %) le consomment sous formes de composés organiques qui peuvent contenir des traces de THC**. Sont-ils alors vraiment assurés de passer sans problèmes des tests salivaires ?

Pour conclure ce rapport, nous aimerions d'abord remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à notre long questionnaire. Nous avons reçu bon nombre de remerciements pour notre travail et cette enquête, mais elle n'aurait été pas possible sans vous ! Merci aussi à nos partenaires qui l'ont promu autour d'eux, à nos financeurs pour leur soutien et bien sûr à tous les membres de Techno+ qui ont bien voulu tester les premières versions du questionnaire et relire ce rapport ! Néanmoins et pour illustrer son contraire, la palme du propos le plus insultant et le plus *scabdalux* (sic) revient à un haut gradé de la Police Nationale, rien que ça ! Nous vous laissons apprécier la qualité de l'expression. Par respect pour son auteur, nous taïrons son identité... Définitivement, on ne peut pas plaire à tout le monde, à bon entendeur Monsieur le commandant ;)



screenshot boîte email de Techno +

Ensuite, et bien qu'il soit d'usage de terminer en listant les questions méritant des recherches complémentaires, nous voudrions plutôt reprendre les points qui nous semblent appeler de façon urgente à des actions d'information et de RDR.

Les modes de consommation sans combustion (qui permettent de supprimer l'essentiel de la nocivité sur l'appareil respiratoire du cannabis) **se développent dans de nombreux pays mais cette enquête confirme leur très faible appropriation par notre public.** Sachant que 57 % des personnes interrogées déclarent fumer quotidiennement du cannabis (essentiellement sous forme de joints), travailler sur cette question apparaît comme un enjeu sanitaire majeur.

Dans le cadre de futures actions, plusieurs axes de communication se dégagent de cette étude :

- **Il semble urgent d'informer le public sur le fait qu'il existe désormais des vaporisateurs portables, bon marchés et permettant de vaporiser de l'herbe et même du haschich.**
- **La proportion de personnes déclarant avoir été victime d'arnaques aux cannabinoïdes de synthèse est inquiétante** (9 % des consommateurs de cannabis + 22 % qui déclarent avoir des doutes). Sachant que **ce type d'arnaques comporte des risques sérieux, cette étude confirme l'intérêt de développer une communication sur ce thème** (comme l'ont déjà fait Keep Smiling ou l'OFDT). Les objectifs devraient être **d'informer le public sur les critères permettant de reconnaître ces arnaques** et de **promouvoir la consommation de toutes petites quantités** de chaque échantillon de cannabis acheté (afin de s'assurer qu'il s'agisse bien de cannabis).
- **Cette étude montre des taux très élevés de mélanges cannabis + autre substance, avec une sous estimation de certains risques induits par ces mélanges, notamment en ce qui concerne les stimulants.** Ces résultats plaident donc pour le développement d'actions visant à avertir notre public de ces risques. En cas d'effets indésirables dus à des stimulants (tachycardie, difficultés d'endormissement, angoisse...), consommer du cannabis risque d'amplifier ces effets désagréables plutôt que de calmer la personne (l'effet généralement recherché dans ce cas).

- Au-delà de son thème principal (le cannabis), **cette étude a montré l'importance de l'alcool, à la fois en tant que premier produit consommé avec le cannabis, première cause de bad trips** etc. Travailler sur ce produit dont la consommation est largement banalisée en France apparaît donc comme une priorité en termes de RDR en espace festif. Notre précédente étude ["Fête et Alcool durant le 1er confinement"](#), réalisée en 2020, et disponible sur notre site internet, donne des pistes de réflexion pour de telles actions.

Enfin, certains de nos résultats interrogent. **227 personnes déclarent consommer du CBD pour rester dans la légalité.** Pour autant, **certaines spécialités de CBD (sous formes de composés organiques) peuvent contenir des traces de THC.** Or, la grande majorité des consommateurs interrogés **(80 %) le consomment justement sous cette forme** (herbe, résine ou concentré). **Sont-ils alors vraiment assurés de passer sans problèmes des tests salivaires** dont on sait que leur extrême sensibilité pénalise bien plus que le fait d'être encore sous l'effet d'un produit ?

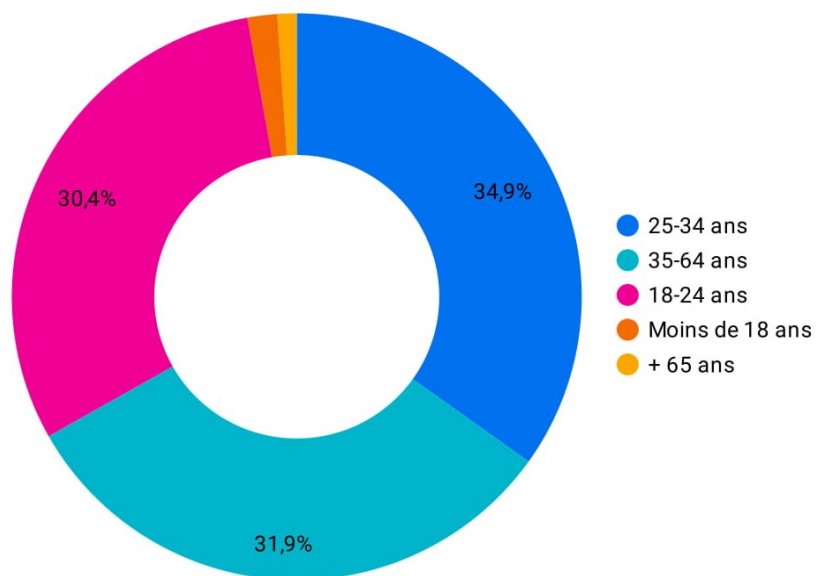
Les personnes déclarant un genre non binaire sont très fortement sur représenté-e-s parmi les personnes ayant subi des dépistages (hors contexte professionnel, routier et judiciaire). Y a t'il une raison à cela ou bien est-ce simplement un artefact statistique dû au fait qu'elles étaient peu nombreux·se-s à répondre à cette enquête ?

Une vingtaine de répondants font des erreurs basiques sur des produits qu'ils déclarent pourtant consommer (différencier ecstasy et MDMA, considérer que crack et cocaïne n'ont rien à voir...). Ces savoirs généralement considérés comme acquis ne le sont apparemment pas par tous. Cela confirme en tout cas l'importance pour les structures de RDR en espace festif de continuer leur travail d'information sur ces savoirs.

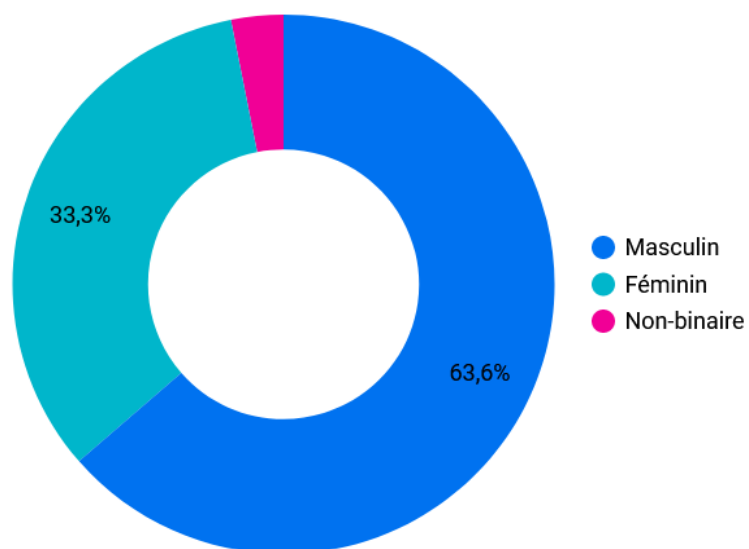
13. ANNEXES

a. Profil des répondants

Age des répondants

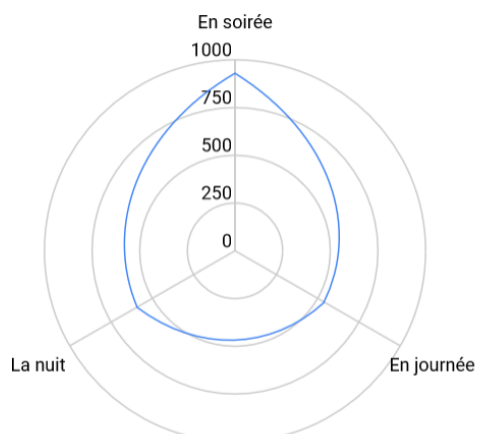


Genre des répondants

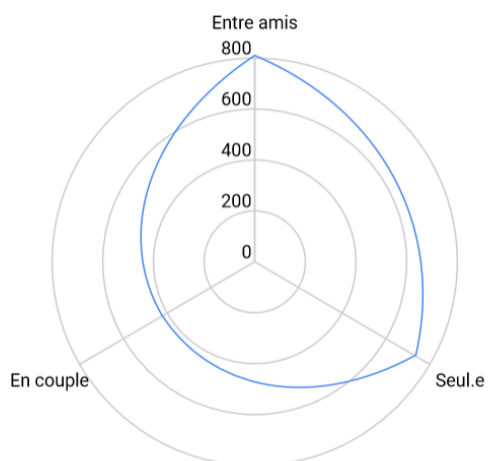


b. Consommation de cannabis

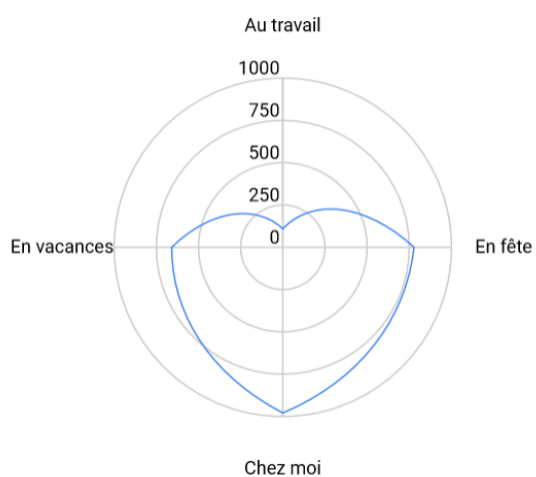
Quand consommes-tu du cannabis ?



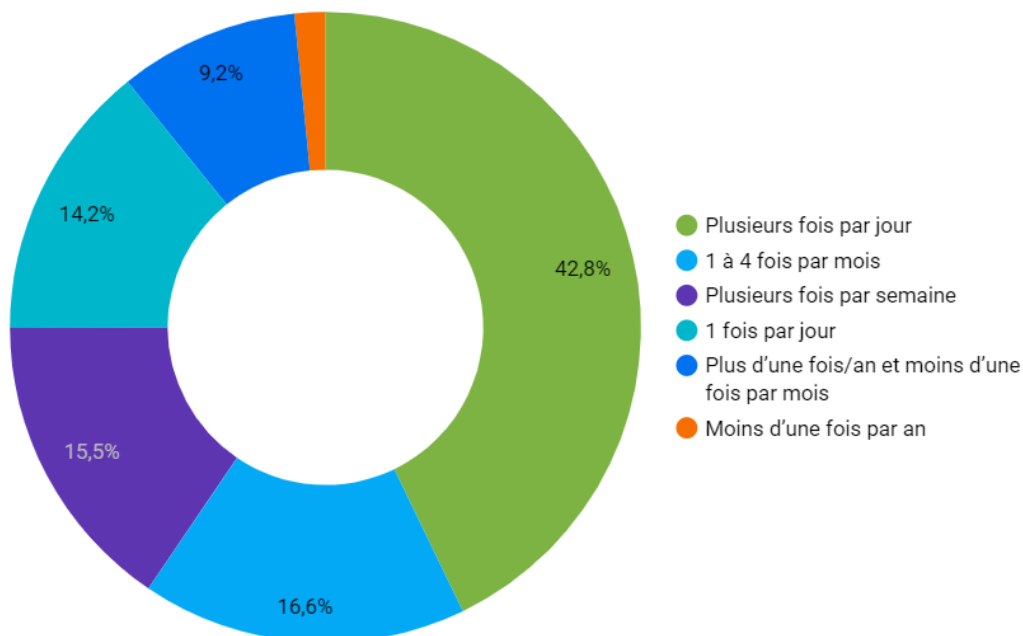
Avec qui consommes-tu du cannabis ?



Dans quel(s) contexte(s) consommes-tu du cannabis ?



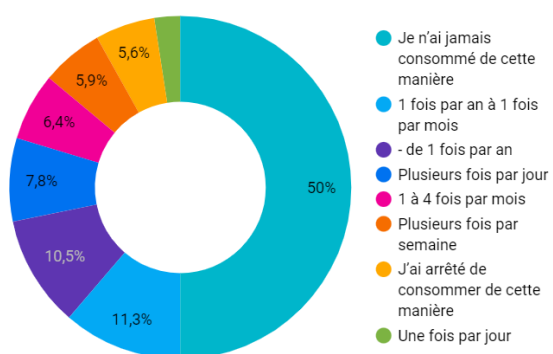
Fréquence de consommation du cannabis (THC) parmi les fumeurs actifs



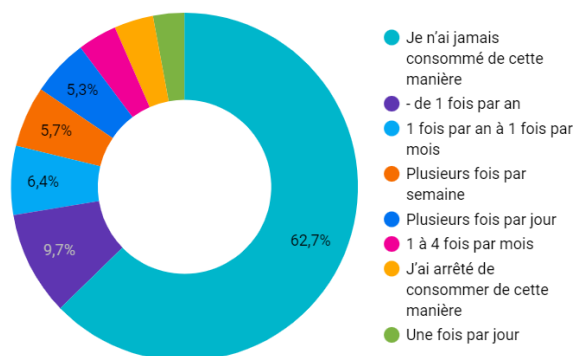
c. Réduction des risques et cannabis

Graphiques illustrant le lien entre auto-culture, extraction et vaporisation :

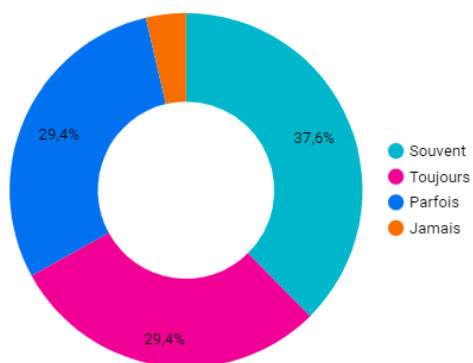
Fréquence de vaporisation du cannabis parmi ceux qui déclarent consommer "toujours" ou "souvent" du cannabis auto-produit



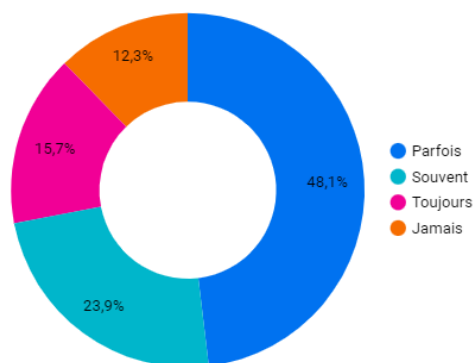
Fréquence de vaporisation du cannabis parmi ceux qui ne déclarent pas consommer "toujours" ou "souvent" du cannabis auto-produit



Consommes-tu du cannabis autoproduit par toi ou tes amis ?
(parmi ceux qui consomment des extractions)



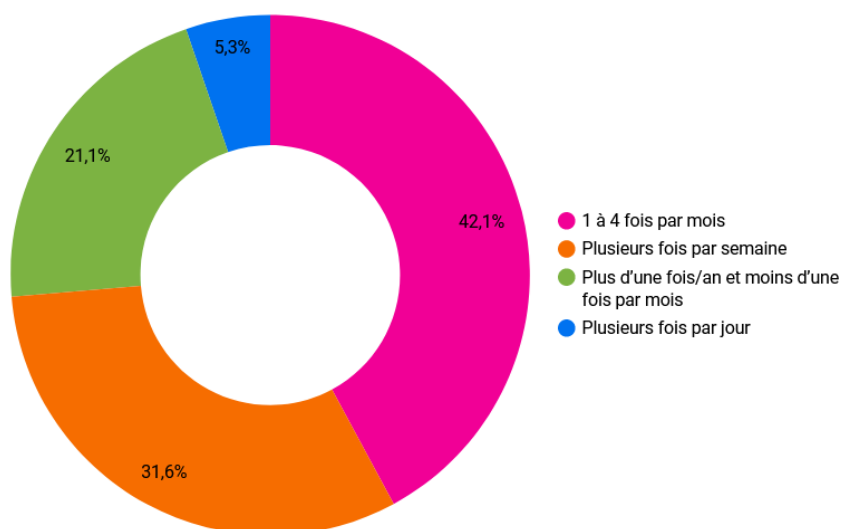
Consommes-tu du cannabis autoproduit par toi ou tes amis ?
(parmi ceux qui ne consomment pas ou plus d'extractions)



d. Consommation de CBD

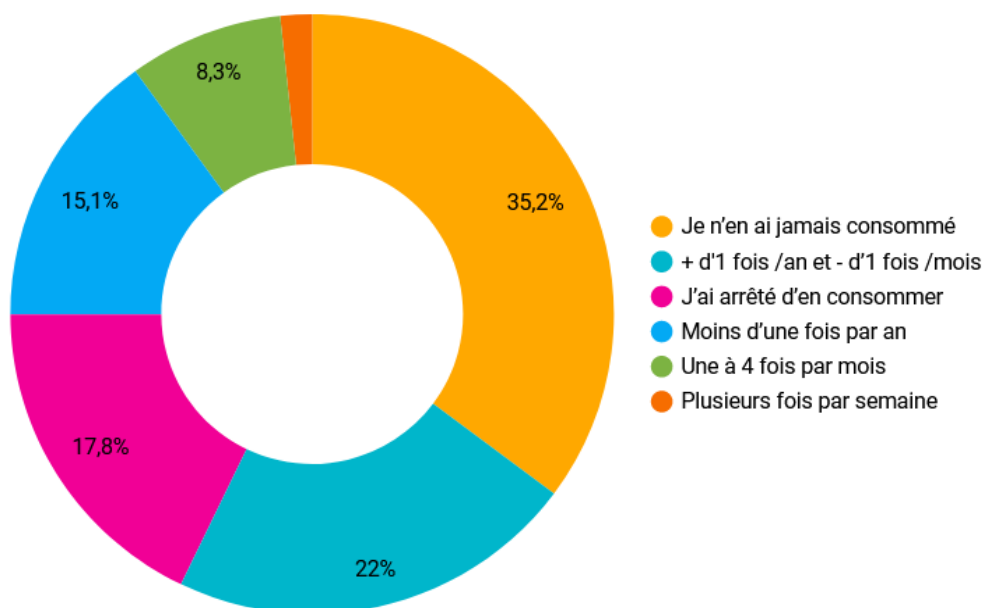
Fréquence de consommation de CBD chez ceux qui sortent une fois par semaine en free party :

Quelle est ta fréquence de consommation de CBD ?



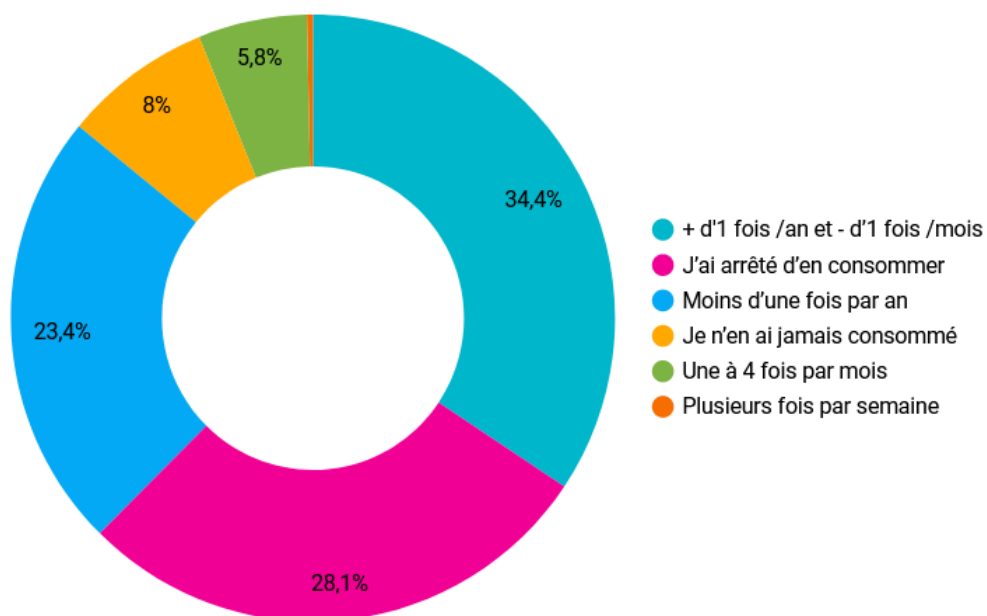
e. Consommation de produits

T'arrive-t-il de consommer de la kétamine en teuf / en soirée ?

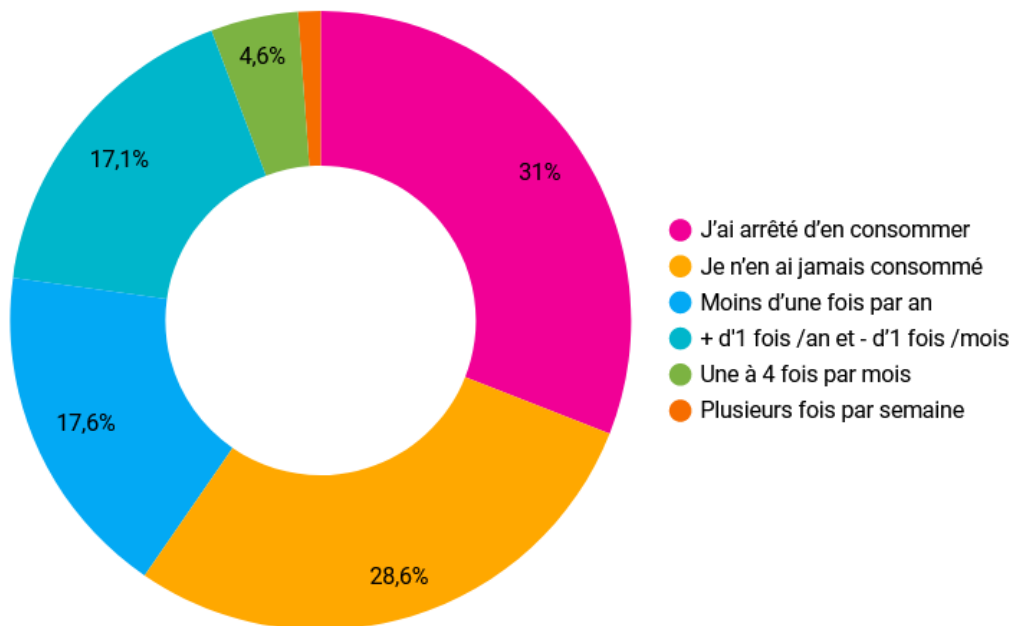


T'arrive-t-il de consommer de la MDMA en teuf / en soirée ?

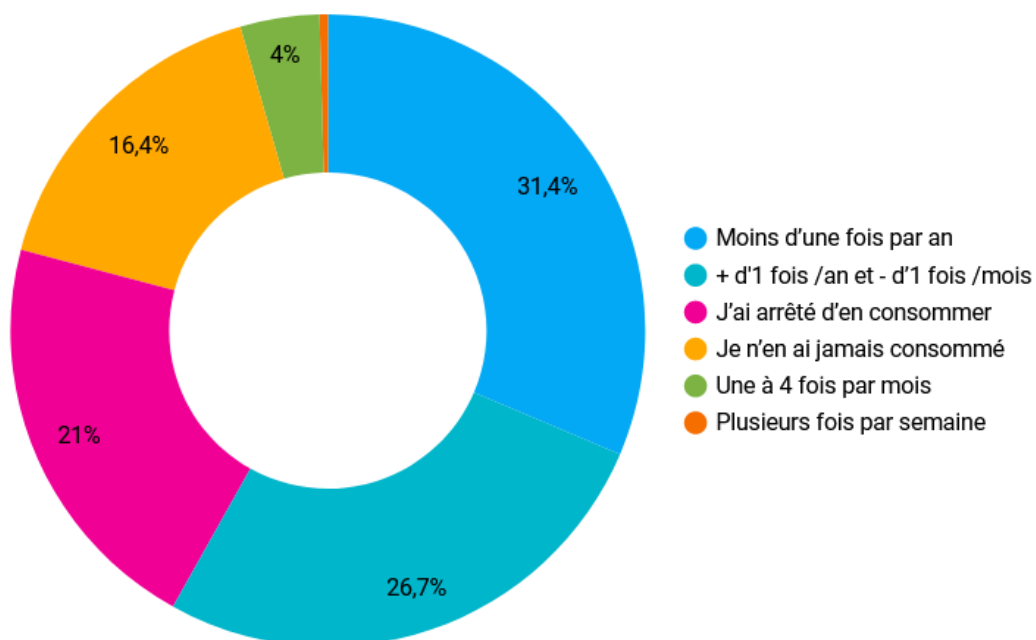
ÀZ | ⋮



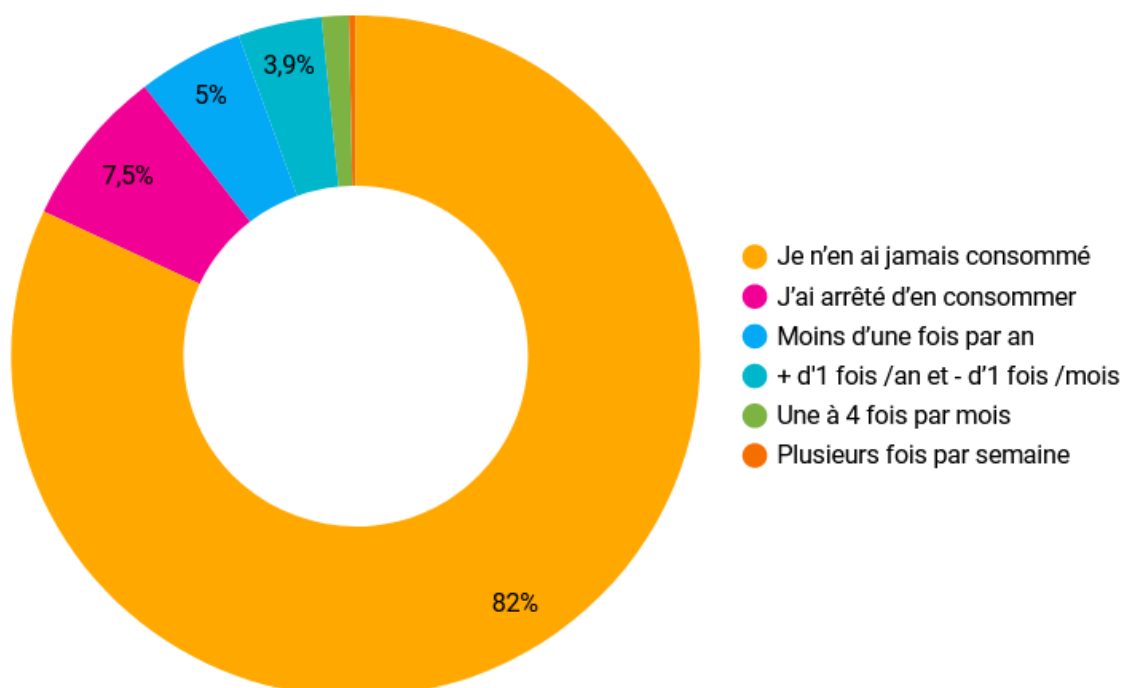
T'arrive-t-il de consommer du speed en teuf / en soirée ?



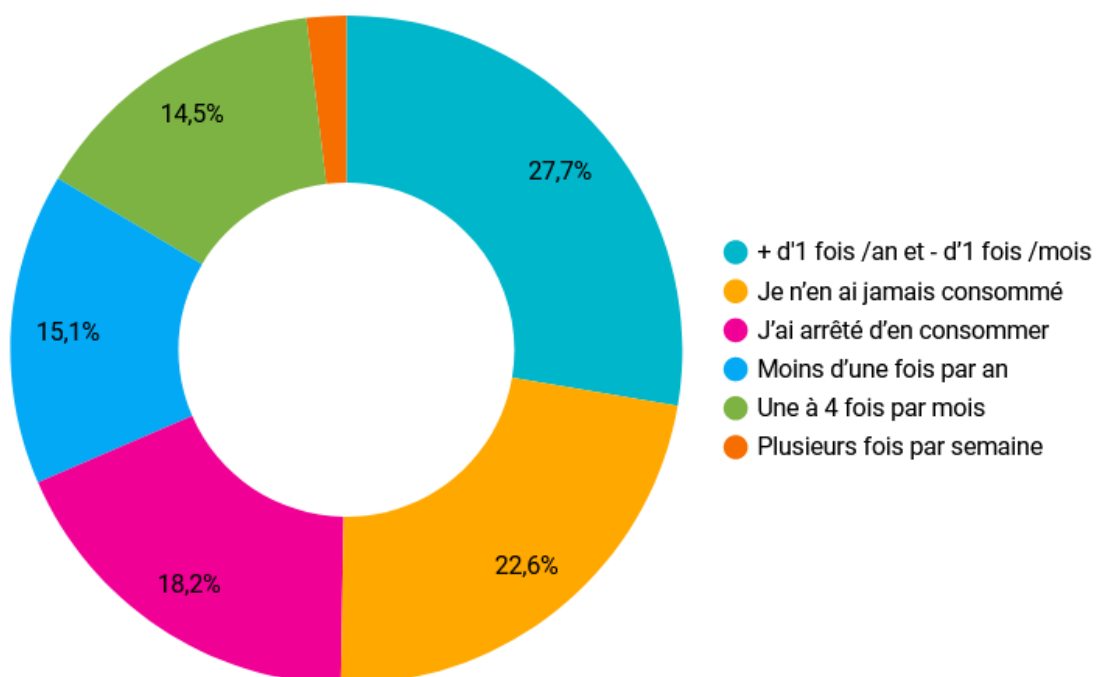
T'arrive-t-il de consommer des champignons hallucinogènes en teuf / en soirée ?



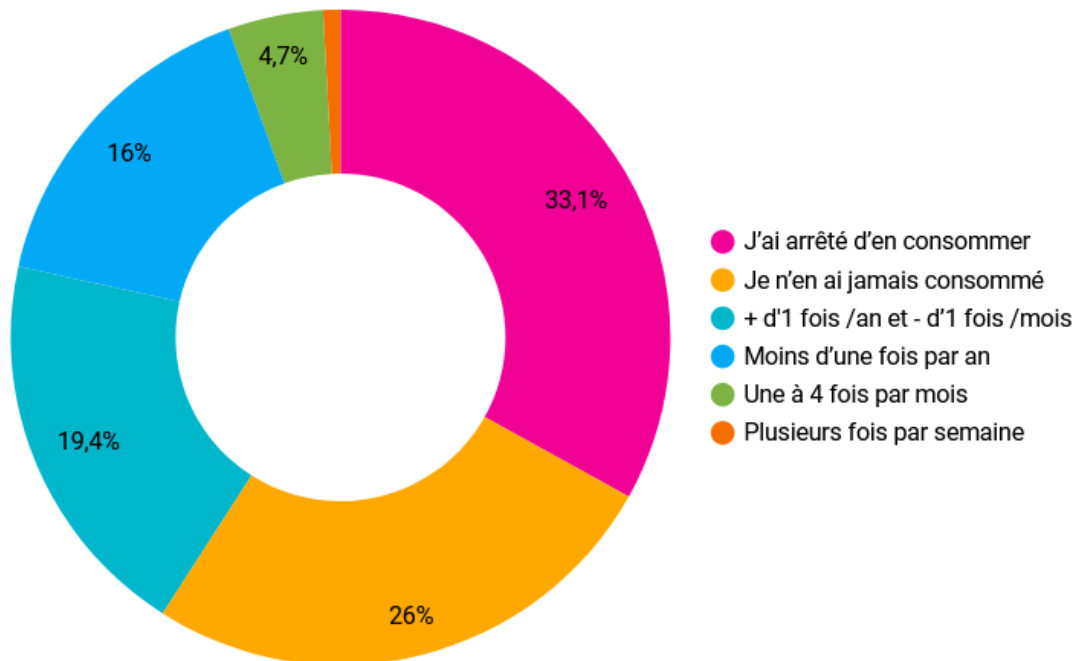
T'arrive-t-il de consommer des cathinones en teuf / en soirée ?



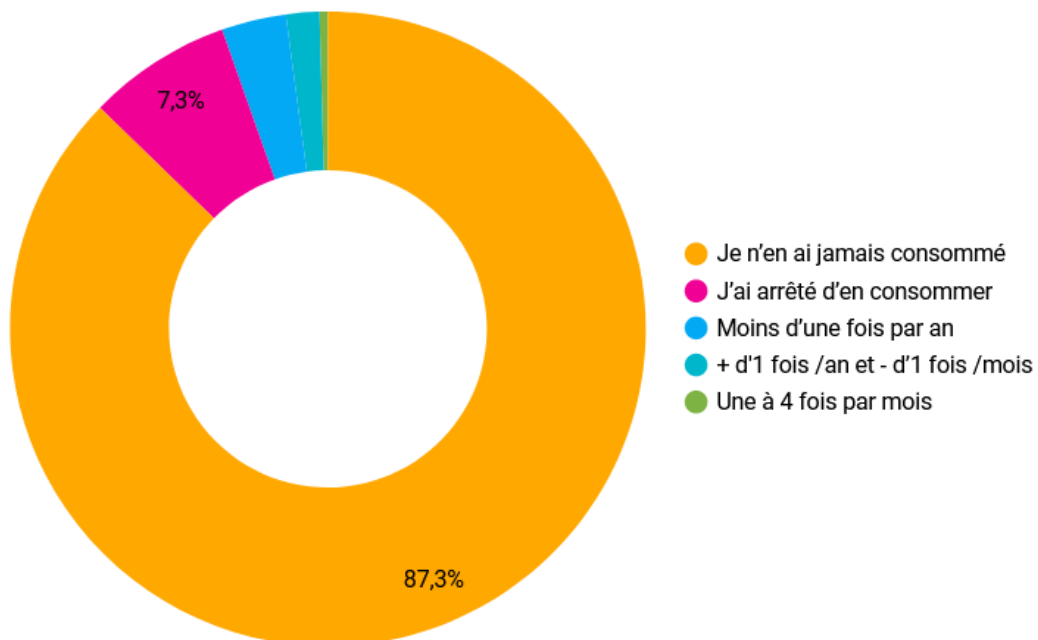
T'arrive-t-il de consommer de la cocaïne ou du crack en teuf / en soirée ?



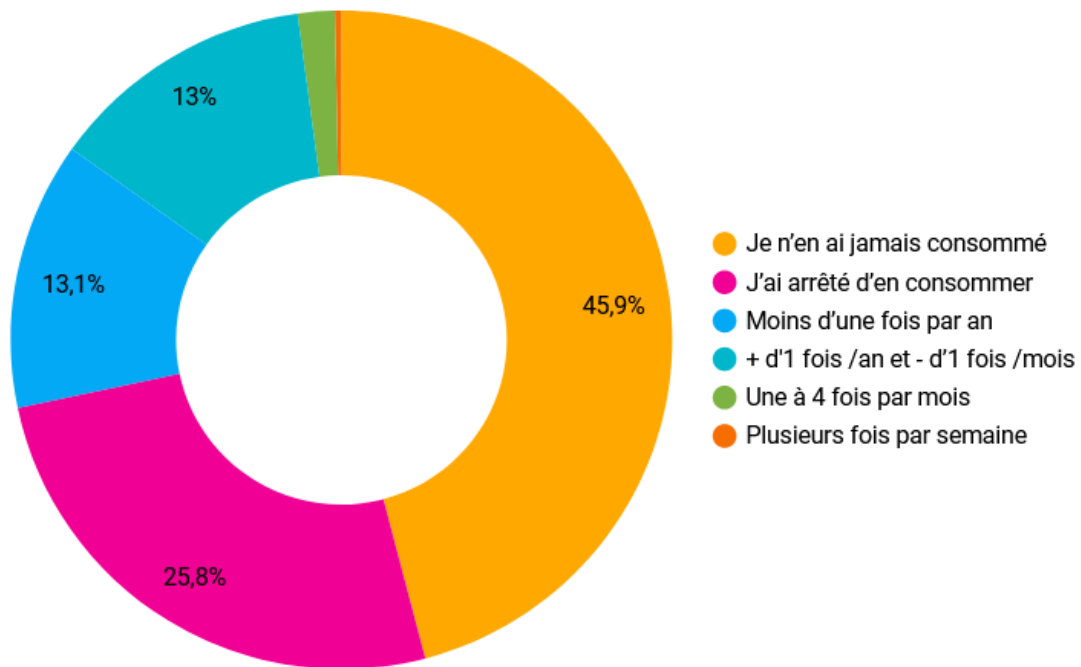
T'arrive-t-il de consommer du poppers en teuf / en soirée ?



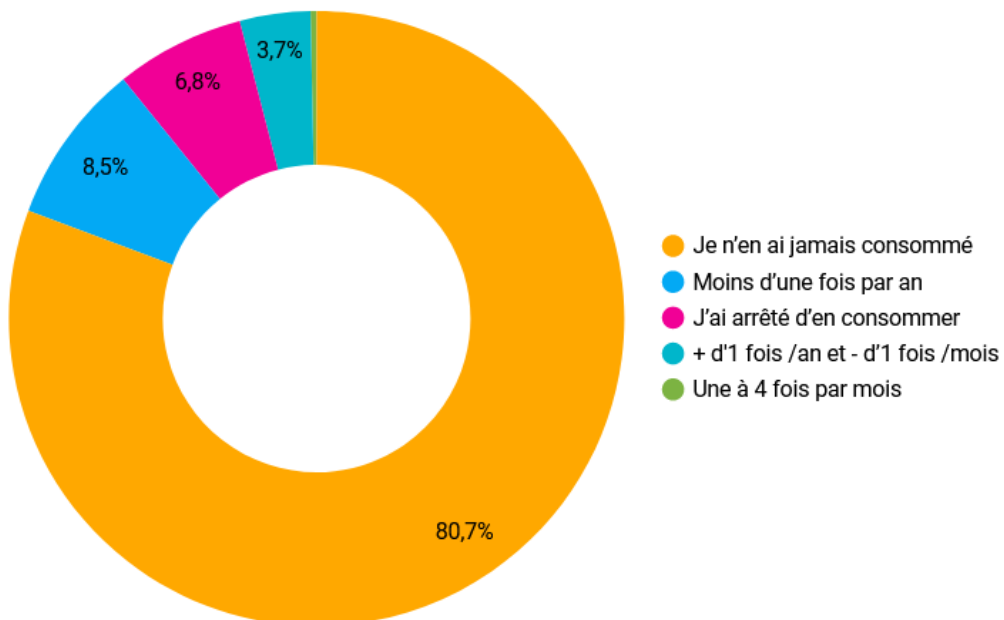
T'arrive-t-il de consommer du GBL ou du GHB en teuf / en soirée ?



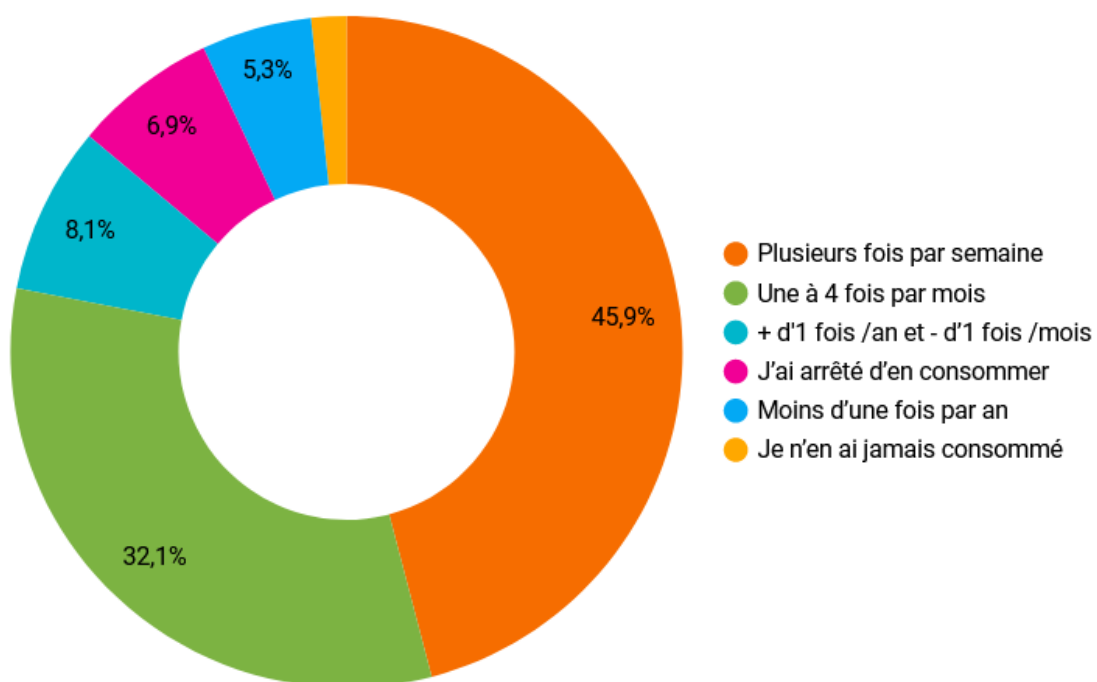
T'arrive-t-il de consommer du protoxyde d'azote (ballons) en teuf / en soirée ?



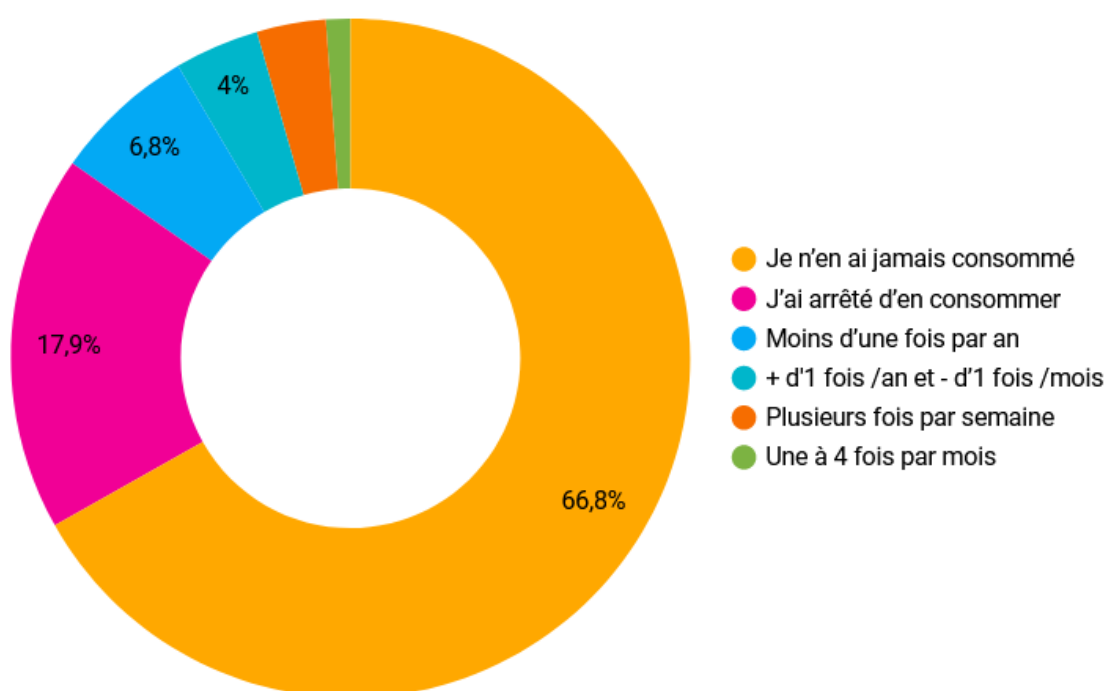
T'arrive-t-il de consommer de la DMT en teuf / en soirée ?



T'arrive-t-il de consommer de l'alcool en teuf / en soirée ?



T'arrive-t-il de consommer des opioïdes (héro, TSO...) en teuf / en soirée ?



f. Interactions et mélanges

A) Tableau complet des raisons expliquant les mélanges avec le cannabis :

	Personnes mélangeant ce produit et cannabis	Pas de volonté de modifier les effets	Raisons évoquées pour expliquer pourquoi mélanger chaque produit et cannabis							
			Pour amplifier les effets	Pour prolonger les effets	Pour arrêter les effets	Pour amoindrir les effets	Pour faciliter la montée	Pour faciliter la descente	Pour se réveiller	Pour s'endormir
MDMA	554	306 soit 55 %	116 soit 21 %	76 soit 14 %	15 soit 2,7 %	40 soit 7 %	54 soit 10 %	164 soit 30 %	7 soit 1,3 %	92 soit 17 %
cocaïne / crack	477	288 soit 60 %	39 soit 8 %	23 soit 4,8 %	23 soit 4,8 %	62 soit 13 %	12 soit 2,5 %	96 soit 20 %	10 soit 2 %	80 soit 17 %
Speed	351	221 soit 63 %	28 soit 8 %	19 soit 5 %	18 soit 5 %	34 soit 10 %	11 soit 3 %	83 soit 24 %	7 soit 2 %	50 soit 14 %
Caths	86	46 soit 54 %	15 soit 17 %	10 soit 12 %	0 soit	5 soit 6 %	7 soit 8 %	20 soit 23 %	0	12 soit 14 %
Champis	500	245 soit 49 %	173 soit 35 %	97 soit 19 %	6 soit 1,2 %	28 soit 5,6 %	45 soit 9 %	74 soit 15 %	0	31 soit 6 %
LSD	485	231 soit 48 %	169 soit 35 %	91 soit 19 %	7 soit 1,5 %	25 soit 5,15 %	42 soit 8,7 %	88 soit 18 %	0	45 soit 9 %
Kétamine	335	212 soit 63 %	79 soit 24 %	33 soit 10 %	0	8 soit 2 %	18 soit 5 %	22 soit 7 %	5 soit 1,5 %	17 soit 5 %
DMT	75	39 soit 52 %	10 soit 13 %	7 soit 9 %	0	0	0	6 soit 8 %	0	0
Poppers	283	209 soit 74 %	56 soit 20 %	14 soit 5 %	0	0	0	0	0	0
Proto (NO2)	210	149 soit 71 %	50 soit 25 %	12 soit 5,7 %	0	0	0	0	0	0
Alcool	686	411 soit 60 %	188 soit 27 %	75 soit 11 %	9 soit 1,3 %	23 soit 3,4 %	31 soit 4,5 %	20 soit 2,9 %	18 soit 2,6 %	63 soit 9 %
Opioides	143	70 soit 49 %	47 soit 33 %	21 soit 15 %	0	0	6 soit 4,2 %	11 soit 7,7 %	0	10 soit 7 %
GHB/ GBL	56	28 soit 50 %	13 soit 23 %	6 soit 11 %	0	0	5 soit 9 %	5 soit 9 %	0	0

B) Tableau de comparaison des produits se mariant mal avec le cannabis :

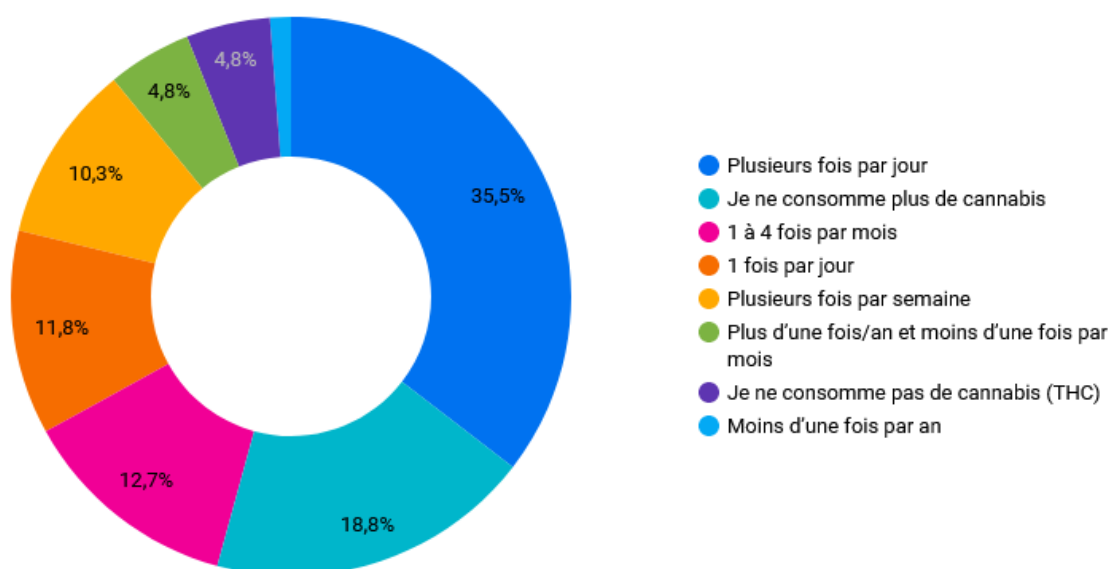
Substances les plus consommées par des consommateurs de cannabis (la plus citée en haut)	Substances se mariant mal au cannabis (la plus citée en haut)
Alcool	Alcool
MDMA	LSD
Champignons	Champignons
LSD	Kétamine
Cocaïne	MDMA
Kétamine	Cocaïne
Speed	Speed
Poppers	Opioides
Protoxyde d'azote	Poppers
Opioides	Protoxyde d'azote
DMT	cathinones
Cathinones	DMT
GHB/GBL	GHB/GBL

g. Dépistage et amende forfaitaire

i. Dépistage au volant

As-tu déjà subi un dépistage de stupéfiant au volant? / Dans quelle région vis-tu ?			
Dans quelle ré...	Non		Oui
Ile-de-France	201		37
Occitanie	87		41
Bretagne	70		52
Nouvelle-Aqui...	76		38
Pays de la Loi...	72		34
Auvergne-Rhô...	70		25
Grand Est	60		19
Hauts-de-Fra...	57		15
Provence-Alp...	48		15
Bourgogne-Fr...	24		17
Normandie	28		12
Centre-Val de ...	23		16
Autre pays	30		6
Outre-Mer	8		2
Corse	3		1

Fréquence de consommation de cannabis chez les personnes ayant subi un ou plusieurs dépistage au volant



Fréquence de consommation de cannabis chez les personnes n'ayant jamais subi de dépistage au volant

